Master Negative Storage Number

OCI00078.04

Laensberg, Mathieu

Véritable almanach liégeois

A Liège et à Paris

[1828]

Reel: 78 Title: 4

BIBLIOGRAPHIC RECORD TARGET
PRESERVATION OFFICE
CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

RLG GREAT COLLECTIONS
MICROFILMING PROJECT, PHASE IV
JOHN G. WHITE CHAPBOOK COLLECTION

Master Negative Storage Number: OCI78.04

Control Number: AEO-4864
OCLC Number : 30882080
Call Number : W PN970.F7 LAVAx
Author : Laensberg, Mathieu.
Title : Véritable almanach liégeois / de Mathieu Laensberg ; avec prédictions, pronostications, etc., pour l'année bissextile 1828.
Imprint : A Liège et à Paris : Chez Ve Demoraine et Boucquin, [1828]
Format : 1 v. (unpaged) : ill. ; 98 mm.
Subject : Almanacs, Belgian.
Subject : Chapbooks, French.

MICROFILMED BY
PRESERVATION RESOURCES (BETHLEHEM, PA)
On behalf of the
Preservation Office, Cleveland Public Library
Cleveland, Ohio, USA
Film Size: 35mm microfilm
Image Placement: IIB
Reduction Ratio: 8:1
Date filming began: 12/20/94
Camera Operator: AR

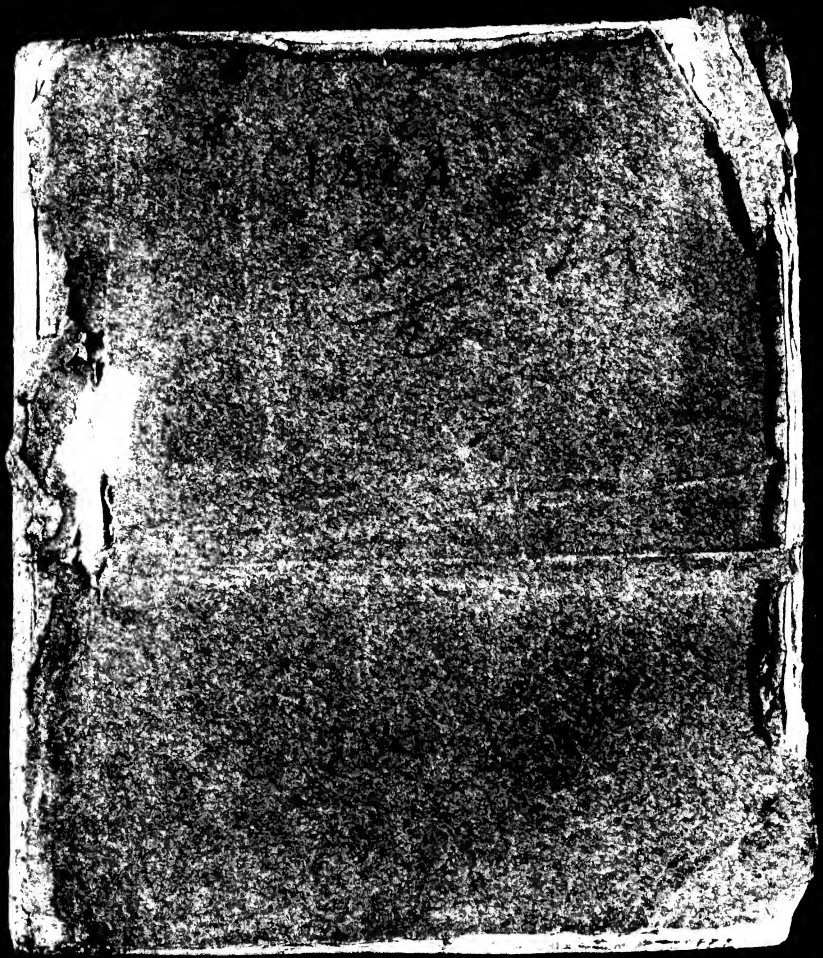

Tarbes

VÉRITABLE
ALMANACH LIÉGEOIS
DE MATHIEU LÆNSBERG,
AVEC PRÉDICTIONS, PRONOSTICATIONS, ETC.,

Pour l'Année bissextile 1828.

Se trouve A LIÉGE; *et* A PARIS,
chez Vᵉ DEMORAINE et BOUCQUIN, libraires,
succᵗˢ de TIGER, rue du Petit-Pont, nº 18.

PRINCIPALES ÉPOQUES,
Pour l'an 1828.

Année de la période Julienne	6541
depuis la 1ère. Olympiade d'Iphitus .	2604
de la fondat. de Rome, selon Varron.	2581
de l'époque de Nabonassar	2575
de la Nativité de Jésus-Christ . .	1828

FÊTES MOBILES.

Septuagés. 3 Février.	ASCENS., 15 Mai.
Cendres, 20 Février.	PENTECOT., 25 Mai.
PAQUES, 6 Avril.	Trinité, 1 Juin.
Rogations, 13 Mai.	Fête-Dieu, 5 Juin.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'Or . . 5.	Indiction Romaine. 1.
Epacte. . . XIV.	Lettre dominicale FE.
Cycle solaire. . . 17.	

QUATRE-TEMS.

Le 27 Février.	Le 17 Septembre.
Le 28 Mai.	Le 17 Décembre.

SAISONS.

Printemps, 20 mars.	Automne, 22 septembre.
Eté, 21 Juin	Hiver 21 décembre.

IMPRIMERIE LOTTIN DE SAINT GERMAIN
rue de Nazareth, n. 1. — Paris.

White PN 970.E7 LAVAX

ÉCLIPSES.

Le 14 Avril, éclipse de Soleil, invisible à Paris.

Le 9 Octobre, éclipse de Soleil, invisible à Paris.

HEURES DES MARÉES.

Bayonne,	3 h.	45 m.	Honfleur,	9 h.	15 m.
Bordeaux,	7	14	Mont-Mic.	6	30
Boulogne,	10	45	Lorient,	1	47
Brest,	3	40	Rochefort,	4	15
Calais,	11	30	Larochelle,	3	45
Cherbourg,	7	45	Rouen,	2	15
Dieppe,	10	15	Jean-de-L.	3	15
Dunkerque	11	48	Tréguier,	7	30
Granville	11	45	Valery,	10	25
Hâv. de G.	9	48	Vannes,	1	47

Nota. De la nouvelle à la pleine lune, ajoutez chaque jour 48 minutes, et de la pleine à la nouvelle lune, retranchez ces 48 minutes, aussi par chaque jour, et vous aurez l'heure de la marée.

JANVIER = Verseau.

Jours croissent de 31 m. le mat., et de 31 minut. le soir.

				Lever de la lune.	Couch. de la lune
				H. M.	H. M.
	1	mar	CIRCONCIS.	soir.	matin.
	2	mer	s Basile	4 56	7 27
P. L. le 2 à 6 h. 5 m. matin *bise.*	3	jeu	*ste Genevi.*	5 53	8 3
	4	ven	s Rigobert	6 52	8 34
	5	sam	s Siméon S.	7 52	9 2
	6	*d.*	*Epiphanie.*	8 50	9 21
	7	lun	s Théau, s.	9 59	9 53
	8	mar	s Lucien	11 3	10 17
D. Q. le 10 à 7 h. 25 m. matin *neige.*	9	mer	s Furcy, a.	matin.	10 42
	10	jeu	s Paul, he	0 9	11 9
	11	ven	s Théodose	1 17	11 40
	12	sam	s Fréjus	2 27	soir.
	13	*d.* 1	Baptê. n. S.	3 37	1 0
	14	lun	s Hilaire	4 45	1 54
	15	mar	s Maur, ab.	5 47	2 8
	16	mer	s Guillaum.	6 42	4 11

				H. M.	H. M.
	17	jeu	s Antoine		
	18	ven	s Fabien	matin.	soir.
N. L. le 17 à 0 h. 33 m. mat n *grésil*	19	sam	s Sulpice	8 40	8 6
	20	*d.* 2	s Sébastien	9 10	9 20
	21	lun	ste Agnès	9 38	10 32
	22	mar	s Vincent	10 6	11 41
	23	mer	s Alphonse	10 35	matin.
P. Q. le 23 à 8 h. 54 m. soir. *gelée.*	24	jeu	s Babylas	11 5	0 47
	25	ven	C. de S. P.	11 39	1 49
	26	sam	s Sylvain	soir.	2 49
	27	*d.* 3	s Julien, év.	1 1	3 44
	28	lun	s Cyrille	1 49	4 33
	29	mar	s Franç. S.	2 41	5 16
	30	mer	s^e Batilde	3 38	5 55
	31	jeu	s Pierre N.	4 37	6 29

Si le soleil en se couchant, est enveloppé d'une nuée noire, c'est signe de pluie, brouillard ou neige pour le lendemain, suivant la saison.

FEVRIER. ♓ les Poiss.			Lever de lune.	Conch. de lune.
Jours croissent de 47 min. le mat., et de 46 min. le soir.			H. M.	H. M.
	1 ven	s Ignace, M.	soir.	
	2 sam	PURIFICAT	6 39	7 25
Pl. L.	3 d.	*Septuagés.*	7 43	7 50
le 1,	4 lun	s^e Véroniq.	8 47	8 15
à 1 h. 13 m.	5 mar	s^e Agathe	9 53	8 41
matin	6 mer	s Vast	10 59	9 7
gelée.	7 jeu	s Romuald	matin.	9 36
	8 ven	s Jean de M	0 7	10 9
D. Q.	9 sam	s^e Appoline	1 15	10 49
le 8,	10 d.	*Sexagésim*	2 23	11 37
à 8 h. 4 m.	11 lun	s Severin	3 25	soir.
soir.	12 mar	s^te Eulálie	4 22	1 41
brou.	13 mer	s Lezin	5 11	2 54
	14 jeu	s Valentin	5 54	4 12
N. L.	15 ven	s Jovite	6 31	5 31
le 15,	16 sam	s^e Julienne	7 4	6 50
à 10 h.				

				H. M.	H. M.
54 m. mat. *vergl.*	17	d.	*Quinquag*		
	18	lun	s Siméon	matin.	soir.
	19	mar	s Barbate.	8 33	10 28
☽	20	mer	*Cendres*	9 4	11 34
P. Q. le 22, à 2 h. 48 m. soir. *pluie.*	21	jeu	s Pepin	9 37	matin.
	22	ven	Les 5 Plaies	10 15	0 36
	23	sam	s Pre Dam.	10 57	1 34
	24	d. 1	*Quadragé.*	11 44	2 26
	25	lun	s Mathias	soir.	3 12
	26	mar	s Porphyre	1 31	3 53
	27	mer	*Quat. Tems*	2 28	4 29
	28	jeu	se Honorine	3 9	5 1
	29	ven	s Romain	4 31	5 30

Le brouillard après la blanche gelée apporte l'eau l'autre matinée; les gelées blanches sont pernicieuses après la pleine lune, dans les belles nuits d'avril et mai.

MARS. ♈ le Bélier. Jours croissent de 54 min. le mat., et de 54 min. le soir.				Lever de lune		Couch. de lune.	
				H.	M.	H.	M.
	1	sam	s Aubin	soir.		matin.	
P. L.	2	d. 2	*Reminiscer*	6	40	6	22
le 1,	3	lun	s^e Camille	7	46	6	48
à 7 h	4	mar	s Casimir	8	53	7	14
1 m.	5	mer	s Théophil	10	2	7	42
soir.	6	jeu	s^e Colette	11	10	8	16
gelée.	7	ven	Perp. Fel.	matin.		8	55
	8	sam	s Jean de D	0	16	9	37
D. Q.	9	d. 3	*Oculi.*	1	18	10	29
le 9,	10	lun	s Doctrové	2	16	11	51
à 5 h.	11	mar	40 Martyrs	3	9	soir.	
27 m.	12	mer	s Pol, év.	3	55	1	51
matin	13	jeu	*Mi-Carême*	4	36	3	4
g. ven	14	ven	s Lubin	5	14	4	20
N. L.	15	sam	s Zacharie	5	42	5	38
le 15,	16	d. 4	*Lætare*	6	8	6	59
à 9 h.							

				H. M.	M. H.
47 m. soir. *pass.*	17	lun	s Abraham		
	18	mar	s Alexand.	matin.	soir.
	19	mer	s Joseph	7 41	10 27
	20	jeu	s Joachim	8 18	11 28
	21	ven	s Benoît	8 59	matin.
P. Q.	22	sam	s Aprodise	9 45	0 24
le 23,	23	d. 5	*La Passion*	10 34	1 13
à 10 h. 11 m. mat.	24	lun	s Agapet	11 28	1 56
	25	mar	ANNONCIA	soir.	2 33
beau.	26	mer	s Ludger	1 25	3 7
	27	jeu	s Rupert	2 27	3 38
P.L.	28	ven	Compass.	3 31	4 5
le 31,	29	sam	s Eustase	4 35	4 31
à 10 h. 28 m. mat.	30	d. 6	*Rameaux*	5 40	4 57
	31	lun	s^e Balbine	6 48	5 23

Si le brouillard survient après le beau temps, et qu'il s'élève, le changement de temps, de beau en laid, est imminent.

Jours et nuits égaux. Printemps commence.

AVRIL. ♉ le Taureau			Lever de lune.	Couch. de lune.
Jours croissent de 50 minut. le matin et 50 minut. le soir.			H. M	H. M.
	1 mar	s Hugues	soir.	matin.
	2 mer	s François	9 7	6 25
	3 jeu	s Richard	10 16	7 1
	4 ven	*Vend. saint*	11 21	7 41
	5 sam	s Vinc. Fer.	matin.	8 35
	6 *d.*	PAQUES	0 20	9 33
D.Q. le 7, à 0 h. 16 m. soir.	7 lun	s Hégésipe	1 12	10 39
	8 mar	s Gautier	1 58	11 48
	9 mer	se Marie E.	2 37	sior.
impét.	10 jeu	s Macaire	3 11	2 18
	11 ven	s Léon, p.	3 43	3 32
	12 sam	s Jules, pa.	4 13	4 46
N. L. le 14, à 9 h. 27 m. mat. *passa*	13 *d.* 1	*Quasimod.*	4 4	5 58
	14 lun	s Tiburce	5 12	7 8
	15 mar	s Paterne	5 45	8 17
	16 mer	s Calixte	6 21	9 20

				H. M.	H.
	17	jeu	s Anicet		
	18	ven	s Parfait	matin.	soir.
	19	sam	s Elphege	8 33	11 59
☽	20	d. 2	s Marien	9 26	matin.
	21	lun	s Anselme	10 22	0 39
P. Q. le 22, à 5 h. 28 m. mat.	22	mar	s^e Oport.	11 20	1 14
	23	mer	s Georges	soir.	1 45
	24	jeu	se Beuve	1 22	2 13
beau.	25	ven	s Marc, év.	2 26	2 40
	26	sam	s Clet, pap	3 31	3 6
☾	27	d. 3	s Frédéric	4 38	3 31
Pl. L. le 29, à 10 h. 54 m. soir.	28	lun	s Vital	5 47	3 59
	29	mar	s Robert	6 58	4 30
	30	mer	s Eutrope	8 8	5 5

varia

Si les étoiles paraissent plus grandes qu'à l'ordinaire, ou plus près les unes des autres, c'est changement prochain de température.

MAI. ♊ les Gemeaux. Jours croissent de 39 minut. le mat. et 38 minutes le soir.				Lever de lune.	Couch. de lune.
				H. M.	H. M.
	1	jeu	s Phil. s Jac.	soir.	matin.
	2	ven	s Athanase	10 19	6 35
	3	sam	I. ste Croix	11 14	7 31
☾	4	d. 4	ste Moniqu	matin.	8 35
	5	lun	s Théodore	0 3	9 46
D. ☾. le 6, à 5h. 42m. soir. *couv.*	6	mar	Jean P. Lat.	0 45	10 58
	7	mer	s Stanislas	1 19	soir.
	8	jeu	s Desiré	1 51	1 26
	9	ven	s Grégoire	2 21	2 38
	10	sam	s Antonin	2 49	3 43
☾	11	d. 5	s Mammert	3 17	4 58
N. L. le 13, à 9 h. 59 m. soir. *orag.*	12	lun	*Rogations*	3 48	6 6
	13	mar	s Servais	4 22	7 11
	14	mer	s Pacôme	4 59	8 11
	15	jeu	ASCENSI.	5 40	9 6
	16	ven	s Honoré	6 27	9 55

				H. M.	H. M.
	17	sam	s Aquilin		
	18	d. 6	s Félix	matin.	soir.
☽	19	lun	s Yves	9 10	11 48
P. Q.	20	mar	s Bernardin	10 10	matin.
le 21,	21	mer	s Hospice	11 10	0 17
à 11 h.	22	jeu	s^e Julie	soir.	0 43
20 m.	23	ven	s Didier	1 15	1 8
soir.	24	sam	Donat. *V. j*	2 20	1 33
fraîc.	25	d.	PENTEC.	3 27	2 0
	26	lun	s Quadrat	4 37	2 28
☾	27	mar	s Hildevert	5 47	3 0
Pl. L.	28	mer	*Quat. Tems*	6 57	3 38
le 29,	29	jeu	s Germain	8 4	4 23
à 8 h.	30	ven	s Hubert	9 5	5 17
26 m.	31	sam	ste Pétronil	9 58	6 25
matin					
vent f					

Les éclairs qu'on aperçoit dans le nord indiquent le vent et la pluie ; il en est de même lorsqu'ils brillent dans différentes parties de l'horison.

JUIN. ♋. le Cancer. Du 1 au 27, les jours crois. de 7 m. ensuit. et s. Du 26 au 30 il dim. de 3 m.			Lever de lune.	Couch. de lune.
			H. M.	H. M.
	1 d. 1	*La Trinité*	soir.	matin.
	2 lun	s Pothin	11 21	8 44
D. Q.	3 mar	s^e Clotilde	11 56	9 59
le 4,	4 mer	s Optat.	matin.	11 12
à 11 h.	5 jeu	FÊTE-DIEU	0 23	soir.
12 m.	6 ven	s Claude	0 51	1 36
soir.	7 sam	s Paul de C.	1 19	2 46
orage	8 d. 2	s Médard	1 49	3 54
	9 lun	s Prime	2 20	4 59
	10 mar	s Landry	2 55	6 0
N. L.	11 mer	s Barnabé	3 34	6 56
le 12,	12 jeu	*Octave F. D*	4 17	7 47
à 11 h.	13 ven	s Antoine	5 0	8 32
22 m.	14 sam	Bazile le G	6 0	9 11
matin	15 d. 3	s Guy, m.	6 57	9 45
chaud	16 lun	s Fargeau	7 55	10 16

				H. M	H. M
	17	mar	s Avit		
☽	18	mer	ste Marine	matin.	soir.
P. Q.	19	jeu	s Gerv., sP	10 57	11 32
le 20,	20	ven	s Silvère.	soir.	11 57
à 5 h.	21	sam	s Leufroy	1 4	matin
2 m.	22	d. 4	s Paulin.	2 11	0 23
soir.	23	lun	s Dizier. V j	3 19	0 52
couv.	24	mar	Nat. s. Jean	4 27	1 27
	25	mer	s Prosper	5 38	2 9
☾	26	jeu	s Jean, m.	6 42	2 55
Pl. L.	27	ven	s Crescent	7 41	3 54
le 27,	28	sam	s Iréné. V. j	8 31	5 3
à 5 h.	29	d. 5	s Pier. sPau	9 11	6 16
52 m.	30	lun	Com. s Paul	9 48	7 34
soir.					
beau.					

Si les étoiles perdent de leur clarté, sans qu'il paraisse de nuage dans le ciel, c'est un signe d'orage.

Plus longs jours. L'été commence.

JUILLET. ♌. le Lion.			Lever de lune.	Coucher de lune
Les Jours décroissent de 28 m. le mat. et de 29 minutes le soir.			H. M.	H. M.
	1 mar	s Martial, é.	soir.	matin.
	2 mer	Visitation.	10 50	10 6
D. Q.	3 jeu	s Anatole	11 19	11 19
le 4,	4 ven	Tr. s Mar.	11 49	soir.
à 6 h.	5 sam	ste Zoé	matin	1 39
10 m.	6 *d.* 6	s Tranquille	0 20	2 44
matin	7 lun	ste Aubierg	0 53	3 48
varia	8 mar	s Aquilas	1 30	4 47
	9 mer	s Ephrème	2 11	5 40
	10 jeu	s Daniel	2 58	6 26
N. L.	11 ven	Tr. s. Ben.	3 50	7 6
le 12,	12 sam	s Gualbert	4 45	7 42
à 1 h.	13 *d.* 7	s Turiaf	5 42	8 14
39 m.	14 lun	s Isaac	6 40	8 42
matin	15 mar	s Henri, em	7 41	9 7
pluie.	16 mer	N. D. du C.	8 41	9 30

				H. M.	H. M.
	17	jeu	ste Marcell.		
☽	18	ven	s Thom. A.	matin	soir.
P. Q.	19	sam	s Vincent P.	11 51	10 50
le 20,	20	d. 8	ste Margue	0 57	11 21
à 4h.	21	lun	s. Victor	r.	11 57
12m.	22	mar	s^e Magdelei	3 11	matin.
mat.	23	mer	s Apollinair	4 17	6 41
incert	24	jeu	ste Christin	5 19	1 33
♃	25	ven	s Jac. S. Chr	6 13	2 35
P. L.	26	sam	T. s Marcel	6 59	3 46
le 26,	27	d. 9	s George	7 39	5 2
à 10h.	28	lun	ste Anne	8 15	6 23
29m.	29	mar	s Loup	8 48	7 44
soir.	30	mer	s Abdon	9 19	9 0
orage	31	jeu	s Germ. l'A.	9 50	10 13

Les feux de *Saint-Elme*, en mer, annoncent aux navigateurs la fin d'une tempête. *Le 24, commencement de la canicule.*

AOUT. ♍ la Vierge. Jours décroissent de 47 min. le matin et de 48 minutes le soir.				Lever de lune. H. M.	Couch. de lune. H. M.
	1	ven	s^e Sophie	soir.	soir.
	2	sam	s Etienne, p	10 55	0 33
D.Q. le 2, à 3h. 48 m. soir. *pluie.*	3	*d.* 10	Susc. s^e Cr.	11 31	1 38
	4	lun	s. Dominiq.		2 38
	5	mar	s Yon	0 12	3 34
	6	mer	Transf. n. s	matin	4 24
	7	jeud	s Gaëtan	1 46	5 8
	8	ven	s Justin, m	2 40	5 46
N. L. le 10, à 4 h. 52 m. soir. *beau.*	9	sam	s Amour	3 37	6 18
	10	*d.* 11	s Laurent	4 35	6 47
	11	lun	Sus. Ste Co	5 35	7 14
	12	mar	ste Claire	6 35	7 40
	13	mer	s Hippolyt.	7 37	8 4
	14	jeu	s. Eusèb. *v. j*	8 40	8 30
	15	ven	ASSOMP.	9 44	8 57
	16	sam	s Roch	10 48	9 26

					H.	M.	H.	M.
	17	*d.* 12	s	Mammès				
	18	lun	ste	Hélène	soir.		soir.	
P. Q. le 18, à 2 h. 55 m. soir. *pluie.*	19	mar	s	Louis, év	2	5	11	23
	20	mer	s	Bernard	3	6	matin.	
	21	jeu	s	Privat	4	2	0	20
	22	ven	s	Symphor.	4	52	1	26
	23	sam	s	Timothée	5	35	2	39
	24	*d.* 13	s	Barthele.	6	13	3	56
P. L. le 25, à 5 h. 37 m. matin *gr. v.*	25	lun	s	LOUIS	6	48	5	16
	26	mar	s	Zéphirin	7	21	6	35
	27	mer	s	Césaire, é	7	53	7	53
	28	jeu	s	Augustin	8	25	9	9
	29	ven		Déc. s. J. B.	8	59	10	22
	30	sam	s	Fiacre	9	36	11	30
	31	*d.* 14	s	Médéric	10	16	0	32

Lorsque la pluie en tombant fume, ou que par sa chûte sur l'eau, elle forme des boules, c'est signe qu'il pleuvra long-temps. *Le 26, fin de la canicule.*

SEPTEM. ♎ la Balance. Jours décroissent 52 min. le matin et 51 minutes le soir.				Lever de lune.		Couch. de lune.	
				H.	M.	H.	M.
	1	lun	s Leu, s Gil	soir.		soir.	
	2	mar	s Lazare	11	48	2	24
D Q. le 1,	3	mer	s Grégoire	matin.		3	11
à 4 h.	4	jeu	ste Rosalie	0	41	3	51
48 m.	5	ven	s Bertin	1	37	4	25
matin	6	sam	s Onésipho.	2	36	4	57
cou.	7	*d.* 15	s Cloud	3	36	5	26
	8	lun	NAT. N. D	4	36	5	52
N. L.	9	mar	s Omer	5	38	6	17
le 9,	10	mer	s Nicolas T	6	40	6	42
à 8 h.	11	jeu	s Patient	7	43	7	8
43 m.	12	ven	s Serdot	8	47	7	37
matin	13	sam	s Maurille	9	52	8	9
pluie.	14	*d.* 16	Exal. ste Cr	10	58	8	46
	15	lun	s Nicomède	0	3	9	30
P. Q.	16	mar	ste Euphém				
le 16,							

				H.	M.	H.	M.
11 h. 56 m. soir.	17	mer	*Quat. Tems*				
	18	jeu	s Jean-Ch.	soir.		matin.	
inc.	19	ven	s Janvier	3	37	0	28
	20	sam	s Eustache	4	17	1	40
	21	*d.* 17	s Mathieu	4	52	2	57
P. L. le 23, à 2 h. 22 m. soir. *pass.*	22	lun	s Maurice	5	25	4	15
	23	mar	ste Thècle	5	57	5	34
	24	mer	s Andoche	6	29	6	52
	25	jeu	s Firmin	7	3	8	8
	26	ven	se Justine	7	39	9	20
	27	sam	s Com, s Da.	8	10	10	28
D Q. le 30, à 9 h. 16 m. soir. *pluie*	28	*d.* 18	s Céran	9	3	11	29
	29	lun	s Michel	9	49	soir.	
	30	mar	s Jérôme	10	38	1	15

S'il survient un brouillard après un mauvais temps, cela indique que le temps se met au beau.

Jours et nuits égaux. L'automne commence.

OCTOB. ♏ le Scorpion.

Jours décroissent de 53 minut. le mat. et de 52 minutes le soir.

				Lever de lune	Couch. de lune.
				H. M.	H. M.
	1	mer	s Remi, év.	11 38	soir.
	2	jeu	ss Anges G	matin.	2 34
	3	ven	s Denis aré.	0 36	3 7
	4	sam	s Fran. d'A	1 35	3 36
	5	*d.* 19	ste Aure	2 35	4 3
	6	lun	s Bruno	3 36	4 29
	7	mar	s Serge	4 38	4 54
N. L.	8	mer	ste Brigitte	5 42	5 20
le 9,	9	jeu	s *Denis*	6 47	5 49
à 0 h.	10	ven	s Géréon	7 53	6 20
28 m.	11	sam	s Nigaise	8 59	6 55
matin	12	*d.* 20	s Venant	10 4	7 37
bour.	13	lun	s Géraud	11 7	8 26
	14	mar	s Caliste	soir.	9 23
P. Q.	15	mer	ste Thérèse	0 58	10 27
le 16,	16	jeu	s Gal, abbé	1 43	11 36

				H.	M.	H.	M.
à 6 h. 56 m.	17	ven	s Cerboney				
matin	18	sam	s Luc, évan.	soir.		matin.	
frim.	19	*d.* 21	ste Uranie	3	31	2	4
	20	lun	s Sendou	4	2	3	20
Pl. L.	21	mar	ste Ursule	4	34	4	35
le 23,	22	mer	s Mellon	5	7	5	48
à 1 h. 22 m.	23	jeu	s Hilarion	5	42	7	0
matin	24	ven	s Magloire	6	20	8	11
gelées	25	sam	s Crép. s Cr	7	1	9	17
	26	*d.* 22	s Rustique.	7	46	10	17
D. Q.	27	lun	s Frum. *V. j*	8	37	11	11
le 30,	28	mar	s Simo, s Ju	9	32	11	57
à 4 h. 43 m.	29	mer	s Faron, év.	10	29	soir.	
soir.	30	jeu	s Lucain	11	27	1	10
brum	31	ven	*Vigile-jeû.*			1	42

Si le soleil parait petit et rond comme une boule, marque de bruit ou tempête. S'il parait noir et obscur, pluie et tonnerre.

NOVEMB. ♐ le Sagitt.			Lever de lune		Couch. de lune.	
Les jours décroissent de 39 min. le matin, et de 89 min. le soir.			H.	M.	H.	M.
	1 sam	TOUSSAI	matin.		soir.	
	2 d. 23	s Marcel, é.	1	26	2	37
	3 lun	*Les Morts*	2	50	3	1
	4 mar	s CHARLES	3	33	3	25
	5 mer	ste Berthile	4	37	3	52
	6 jeu	s Léonard	5	42	4	23
N. L.	7 ven	s Willebro	6	49	4	57
le 7,	8 sam	stes Reliqu	7	56	5	37
à 3h.	9 d. 24	s Mathurin	9	2	6	23
15 m. soir.	10 lun	s Léon le G	10	3	7	17
pluie.	11 mar	s Martin, év	10	57	8	19
	12 mer	s René	11	44	9	27
P. Q,	13 jeu	s Brice	soir.		10	39
le 14,	14 ven	s Maxime	1	2	11	52
à 1 h. 58 m.	15 sam	s Maclou	1	34		
soir. *gelée.*	16 d. 25	s Edme, ar.	2	4		

				H. M.	H. M.
	17	lun	s Agnan		
	18	mar	s Mandé	soir.	matin.
	19	mer	ste Elisabet	3 36	4 44
P. L.	20	jeu	s Edmond	4 11	5 54
le 21,	21	ven	Prés. N. D.	4 50	7 0
à 2 h.	22	sam	ste Cécile	5 34	8 2
49 m.	23	*d.* 26	s Clément	6 22	8 58
soir.	24	lun	s Severin	7 16	9 47
brum	25	mar	ste Cather.	8 12	10 30
	26	mer	s^e Gen. d. A	9 10	11 7
	27	jeu	s. Vital	10 9	11 38
D. Q.	28	ven	s. Malo	11 8	soir.
le 29,	29	sam	s Satur. *V. j*	matin.	0 32
à 1 h.	30	*d.* 1	*L'Avent.*	0 9	0 58
54 m.					
soir.					
neige.					

Si le matin le soleil se lève à longues raies par les nues qui vont vers la terre, alors elles tirent l'eau, ce qui signifie qu'il ne fera pas beau.

DÉCEMB. ♑ le Capric. Les jours décroissent de 8 min. le mat. et de 8 minutes le soir.				Lever de lune.	Couch de lune.
				H. M.	H. M.
				matin.	soir.
	1	lun	s Eloi		
	2	mar	François X	2 13	1 47
	3	mer	s Mirocle	3 17	2 14
	4	jeu	ste Barbe	4 23	2 45
	5	ven	s Sabas	5 30	3 22
	6	sam	s Nicolas	6 37	4 6
N. L. le 7, à 4 h. 24 m. matin *gelée.*	7	*d.* 2	ste Fare	7 42	4 59
	8	lun	*Conception*	8 40	6 0
	9	mar	ste Gorgon	9 31	7 7
	10	mer	ste Valère	10 16	8 17
	11	jeu	s Fuscien	10 56	9 31
	12	ven	s Damase	11 30	10 46
P. Q. le 13, à 9 h. 48 m. soir. *pluie*	13	sam	ste Luce.	soir.	matin.
	14	*d.* 3	s Nicolas	0 29	0 0
	15	lun	s Mesmin.	0 57	1 12
	16	mar	s^e Adelaïde	1 27	2 21

				H. M	H M.
	17	mer	*Quat. Tems*		
	18	jeu	s Gatien	soir.	matin.
☾	19	ven	s^e Meuris	3 17	5 39
	20	sam	s Phil. *V. J.*	4 3	6 36
P. L.	21	*d.* 4	s Thomas	4 53	7 28
le 21,	22	jun	s Delph.	5 48	8 14
à 6 h. 38 m.	23	mar	se Victoire	6 45	8 53
matin	24	mer	se. Delp. *v. j*	7 44	9 36
neige	25	jeu	NOEL	8 43	9 57
☾	26	ven	*s Etienne*	9 43	10 24
	27	sam	*s Jean, év.*	10 44	10 49
D. Q.	28	*Dim*	ss Innocens	11 45	11 13
le 29,	29	lun	s Tho. de C	matin.	11 36
à 6 h. 50 m.	30	mar	s Sabin	0 47	soir.
matin	31	mer	s Sylvestre.	1 50	0 30
grêle.					

Si le soleil est rouge au matin, il signifie pluie sur le soir; mais quand il est rouge le soir, signifie beau temps le lend.

Les plus courts jours, l'hiver commence.

Lever et Coucher du Soleil.

	Jours.	lever H.M	couc. H.M
Janvier.	1	7 53	4 8
	6	7 50	4 10
	11	7 46	4 14
	16	7 41	4 20
	21	7 35	4 25
	26	7 29	4 32
Février.	1	7 20	4 41
	6	7 12	4 48
	11	7 4	4 56
	16	6 56	5 5
	21	6 47	5 13
	26	6 39	5 22
Mars.	1	6 32	5 29
	6	6 23	5 38
	11	6 14	5 47
	16	6 5	5 56
	21	5 56	6 5
	26	5 47	6 14

	Jours.	lever H.M	couc. H.M
Avril.	1	5 36	6 25
	6	5 27	6 34
	11	5 18	6 43
	16	5 9	6 51
	21	5 1	7 0
	26	4 53	7 8
Mai.	1	4 45	7 16
	6	4 37	7 24
	11	4 30	7 31
	16	4 23	7 38
	21	4 17	7 44
	26	4 11	7 49
Juin.	1	4 5	7 55
	6	4 2	7 59
	11	3 59	8 1
	16	3 57	8 3
	21	3 57	8 4
	26	3 57	8 3

Lever et Coucher du Soleil.

	Jours.	lever H.	lever M	couc. H.	couc. M
Juillet.	1	3	59	8	1
	6	4	2	7	58
	11	4	5	7	55
	16	4	10	7	50
	21	4	15	7	45
	26	4	20	7	39
Août.	1	4	29	7	31
	6	4	36	7	24
	11	4	43	7	16
	16	4	51	7	8
	21	4	59	7	0
	26	5	8	6	52
Septembre.	1	5	18	6	41
	6	5	27	6	33
	11	5	36	6	24
	16	5	44	6	15
	21	5	53	6	6
	26	6	2	5	57

	Jours.	lever H.	lever M	couc. H.	couc. M
Octobre.	1	6	11	5	48
	6	6	20	5	39
	11	6	29	5	30
	16	6	38	5	21
	21	6	47	5	13
	26	6	55	5	4
Novembre.	1	7	5	4	54
	6	7	13	4	46
	11	7	21	4	39
	16	7	28	4	32
	21	7	34	4	25
	26	7	40	4	19
Décembre.	1	7	45	4	15
	6	7	49	4	10
	11	7	52	4	7
	16	7	54	4	6
	21	7	55	4	5
	26	7	54	4	6

LE PRINTEMS,

Le 20 Mars, à 2 h. 57 m. du matin.

JANVIER. Ceux qui naissent en ce mois sont d'une stature médiocre ; ils ont le visage assez beau et les cheveux frisés. Ils ont un bon naturel, mais l'humeur inégale. Ils fréquentent les églises, aiment Dieu et leur prochain ; ils doivent se méfier de l'eau. Les femmes sont belles et gracieuses, et elles ont les cheveux longs.

FÉVRIER. Ceux qui naissent en ce mois sont grands et hauts en couleur ; ils aiment la chasse et la pêche, ne sont pas grands discoureurs, aiment les femmes et le jeu, et sont irascibles. Ils tiennent peu fidèlement leurs promesses, et ils ont du succès dans les affaires. Les femmes sont de bonne prestance et fécondes.

MARS. Celui qui naît dans ce mois sera médiocrement beau, il aimera les sciences et les arts et les cultivera avec succès ; s'il passe 25 ans sans se marier, il aura une femme belle et honnête. Les femmes seront d'un caractère vif et gai, mais sujettes aux migraines et aux maux de tête. Le lundi leur sera fatal.

L'ÉTÉ,

Le 21 Juin, à 9 h. 18 m. du mat.

AVRIL. Ceux qui naissent en avril ont le teint blanc, la tête belle, et le cou gras et charnu. Ils auront grand désir de gain, seront avares chez eux et prodigues au dehors. Ils doivent se garder du feu. Les femmes ont le teint vermeil, l'œil lascif, et seront sujettes à sacrifier à l'amour Elles pourront avoir des enfans jusqu'à 50 ans.

MAI. Ceux qui naissent en ce mois seront beaux de corps, mais de faible complexion et maladifs. Ils seront aimés de leurs femmes, voyageront pour faire fortune, et seront de bonne compagnie. Les femmes seront parfaitement belles et auront peu d'enfans. Elles auront des maris jaloux.

JUIN. Celui qui naîtra en ce mois sera brun et de petite stature, aimera les femmes sans en être aimé, fera bien ses affaires, passera pour trompeur et trompera souvent. Les femmes seront de complexion robuste, fâcheuses au logis, aimant à faire bonne chère et à ne pas travailler.

L'AUTOMNE,

Le 23 Septembre, à 2 h. 29 m. du mat.

JUILLET. L'homme qui naîtra en ce mois sera hardi et courageux, de taille médiocre, et aura les cheveux châtains. Il sera trompé par sa femme, mais il le lui pardonnera. Les femmes auront les cheveux longs, le cou court, le sein beau, le regard vif, et seront aimées de plusieurs. Elles seront difficiles à contenter.

AOUT. Celui qui naîtra en ce mois aura le visage long, le teint basané et les cheveux noirs; il sera ambitieux et chicaneur, et rien ne lui coûtera pour réussir : il aura une belle femme qu'il aimera fort. Les femmes seront assez belles, quoique brunes; elles auront le visage rond, la voix claire et le corps bien proportionné.

SEPTEMBRE. L'homme qui naîtra en ce mois aura beau visage et belle tête, sera hardi en paroles et aura toujours l'air en colère; mais il n'en conduira pas moins bien ses affaires, et saura se faire aimer. Les femmes seront grandes et bien faites, aimeront la toilette, mais soigneront aussi leurs enfans. Elles aimeront les plaisirs.

L'HIVER,

Le 21 Décembre, à 7 h. 31 m. du soir.

OCTOBRE. L'homme né en octobre aura belle face et le teint vermeil ; la poitrine large, le corps gracieux ; il sera d'humeur prompte, inconstant, promettant une chose et en faisant une autre. Il se mariera difficilement. Les femmes auront les cheveux blonds et de beaux yeux. Elles seront discrètes, auront l'esprit prompt et subtil.

NOVEMBRE. Celui qui naîtra en ce mois aura la tête grosse et sera de complexion froide. Il sera ambitieux, aimera les voyages et l'étude, songera à acquérir du bien et trompera sa femme. La femme sera d'humeur gaie, blanche et potelée ; elle aimera ses enfans et sera fidèle à son mari.

DÉCEMBRE. L'homme qui naîtra en ce mois aura les cheveux châtains et épais ; le corps bien fait, le tempérament robuste ; il sera honnête homme et servira ses amis. Les femmes lui feront faire beaucoup de folies. Les femmes seront aimables, auront le regard doux et agréable. Elles seront sujettes à tromper leurs maris.

NAISSANCES ET ALLIANCES
de la Famille royale de France.

CHARLES X, roi de France et de Navarre le 16 septembre 1824, né à Versailles le 9 octobre 1757, marié le 16 novembre 1773, à Marie-Thérèse de Savoie, morte en 1805. De ce mariage est né :

Louis-Antoine de France, Dauphin de France, né à Versailles le 6 août 1775, marié le 10 juin 1799 à

Marie-Thérèse-Charlotte, Dauphine de France, fille de Louis XVI, née à Versailles le 19 décembre 1778.

Marie-Caroline de Sicile, *Madame*, duchesse de Berri, née le 5 novembre 1798, mariée le 17 juin 1816; veuve

le 13 février 1820, de *Charles-Ferdinand de France*, duc de Berri. De ce mariage :

Louise-Marie-Thérèse d'Artois (Mademoiselle), née le 21 septembre 1819.

Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, petit-fils de France, colonel-général des Suisses, né le 29 septembre 1820.

Louis-Philippe, duc d'Orléans, né le 6 octobre 1773, marié 25 novembre 1809, à

Marie-Amélie, fille de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, née 26 avril 1782.

Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né à Paris le 13 Avril 1756; veuf le 10 janvier 1822, de *Louise-Marie-Thérèse-Mathilde d'Orléans*.

Louise-Marie-Adelaïde-Eugénie, *Mademoiselle d'Orléans*, née le 23 août 1777.

SOUVERAINS D'EUROPE.	Agé de
Léon XII, pape,	68
CHARLES X, roi de France et de Navarre,	71
Ferdinand VII, roi d'Espagne,	45
Pierre Ier, empereur du Brésil,	30
Michel, régent de Portugal,	26
François Ier, roi des Deux-Siciles,	52
Charles-Félix, roi de Sardaigne,	64
Nicolas Ier, empereur de Russie,	32
François II, empereur d'Autriche,	60
Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse,	58
Guillaume Ier, roi des Pays-Bas,	56
Louis-Auguste, roi de Bavière,	43
Antoine-Clément, roi de Saxe,	73
Frédéric-Guillaume-Charles, roi de Wurtemberg,	47
Georges IV, roi de Grande-Bretagne,	66
Frédéric VI, roi de Danemarck,	60
Charles-Jean-Joseph, roi de Suède,	64
Mahmoud II, empereur de Turquie.	43

ROYAUME DE FRANCE.

Population de chaque Département de France.

DÉPARTEMENS.	Popul.	CHEFS-LIEUX.	Popul.
Ain.	341 628	Bourg.	8 424
Aisne.	489 560	Laon.	7 358
Allier.	285 302	Moulins.	14 525
Alpes (Basses).	153 063	Digne.	3 955
Alpes (Hautes).	125 329	Gap.	7 015
Ardèche.	328 419	Privas.	4 199
Ardennes.	281 624	Mézières.	4 159
Arriège.	247 932	Foix.	4 958
Aube.	241 762	Troyes.	25 587
Aude.	265 991	Carcassonne.	17 755
Aveyron.	350 014	Rodez.	7 747
Bouch.-du-Rh.	326 302	Marseille.	115 943
Calvados.	500 956	Caen.	38 61
Cantal.	262 013	Aurillac.	9 576
Charente.	353 653	Angoulême.	25 306
Charente inf.	424 147	La Rochelle.	11 073
Cher.	248 889	Bourges.	19 500
Corrèze.	284 285	Tulle.	8 479
Corse.	185 179	Ajaccio.	7 668

DÉPARTEMENS.	Popul.	CHEFS-LIEUX.	Popul.
Côte-d'Or.	367 143	Dijon.	23 845
Côtes-du-Nord.	581 684	Saint-Brieuc.	9 963
Creuse.	252 932	Guéret.	5 448
Dordogne.	464 074	Périgueux.	8 588
Doubs.	254 314	Besançon.	28 795
Drôme.	285 791	Valence.	10 283
Eure.	421 665	Evreux.	9 729
Eure-et-Loir.	277 782	Chartres.	13 703
Finistère.	502 851	Quimper.	10 032
Gard.	347 550	Nîmes.	39 068
Garonne (H.te)	407 016	Toulouse.	69 731
Gers.	307 601	Auch.	11 844
Gironde.	558 151	Bordeaux.	93 549
Hérault.	339 560	Montpellier.	35 842
Ille-et-Vilaine.	553 453	Rennes.	29 377
Indre.	237 628	Châteauroux.	11 010
Indre-et-Loire.	290 160	Tours.	20 920
Isère.	523 667	Grenoble.	22 149
Jura.	310 282	Lons-le-Saul	7 864
Landes.	261 309	Mont-de-Mar.	5 797
Loir-et-Cher.	250 666	Blois.	11 357
Loire.	369 298	Montbrison.	5 156

DÉPARTEMENS.	Popul.	CHEFS-LIEUX.	Popul.
Loire (Haute).	285 673	Le Puy.	14 998
Loire-infér.	437 090	Nantes.	71 739
Loiret.	304 228	Orléans.	40 340
Lot.	280 515	Cahors.	12 413
Lot-et-Garonn.	336 886	Agen.	11 971
Lozère.	138 778	Mende.	5 445
Maine-et-Loire.	458 674	Angers.	29 978
Manche.	611 206	Saint-Lo.	8 509
Marne.	325 045	Châlons.	12 419
Marne (Haute).	244 827	Chaumont.	6 027
Mayenne.	354 138	Laval.	15 840
Meurthe.	403 038	Nancy.	29 122
Meuse.	306 339	Bar-le-Duc.	12 520
Morbihan.	427 453	Vannes.	11 289
Moselle.	409 155	Metz.	45 270
Nièvre.	271 777	Nevers.	15 782
Nord.	962 638	Lille.	69 860
Oise.	385 124	Beauvais.	12 865
Orne.	434 379	Alençon.	14 071
Pas-de-Calais	642 969	Arras.	22 173
Puy-de-Dôme.	566 573	Clerm.-Ferr.	30 010
Pyrén. (Basses).	412 479	Pau.	11 761
Pyrén. (Haute).	222 059	Tarbes.	8 712

DÉPARTEMENS	Popul.	CHEFS-LIEUX.	Popul.
Pyrén. orient.	151 372	Perpignan.	15 357
Rhin (Bas).	535 467	Strasbourg.	49 708
Rhin (Haut).	408 741	Colmar.	15 496
Rhône.	416 375	Lyon.	145 675
Saône (Haute).	327 641	Vesoul.	5 252
Saône-et-Loire.	515 776	Mâcon.	10 965
Sarthe.	446 519	Le Mans.	19 477
Seine.	1018373	Paris.	890 431
Seine-inférieur.	688 295	Rouen.	90 000
Seine-et-Marne.	318 209	Melun.	7 199
Seine-et-Oise.	440 871	Versailles.	29 791
Sèvres (Deux).	288 260	Niort.	15 799
Somme.	526 182	Amiens.	42 032
Tarn.	327 655	Alby.	10 993
Tarn-et-Garon.	241 586	Montauban.	25 466
Var.	311 095	Draguignan.	8 835
Vaucluse.	233 048	Avignon.	31 180
Vendée.	522 826	Bourb. Vend	3 129
Vienne.	267 670	Poitiers.	21 562
Vienne (Haute).	276 351	Limoges.	25 612
Vosges.	373 839	Epinal.	7 951
Yonne.	342 116	Auxerre.	12 348

FÊTES
PATRONALES ET CHAMPÊTRES
DES ENVIRONS DE PARIS.

NOTA. Dans quelques-uns des endroits ci-après désignés, on remet la fête au dimanche suivant, s'il arrive qu'au jour indiqué, le tems soit défavorable.

Antoni, 11 mai.
Arcueil, 12 octobre.
Arpajon (Seine-et-Oise), 23 novembre.
Asnières-sur-Seine, 15, 17 et 18 août.
Aubervilliers, 18 mai.
Auteuil, 15, 17 et 24 août, beaux dim.
Bagneux, 19 octobre.
Bagnolet, 7, 8, 9 et 10 septembre.
Belleville, 29, 30 juin et 1 juillet; 31 août et 1 et 2 septembre.
Bellevue-sous-Meudon (Seine-et-Oise), 15 et 17 août.
Bercy, 7 septembre.
Besons, 7 septembre.
Bobigny, 25, 26, 27 mai et 1 juin.

Bourg-la-Reine, 31 août et 1 sept.
Boulogne, 6, 7 et 13 juillet.
Branche-du-Pont-de Saint-Maur, 8 et 9 juin, beau dimanche le 15.
Brevannes, 17 août.
Brunoy, 26 mai.
Champigny, 26 mai.
Charenton le-Pont, 13 juillet.
Charenton-St-Maurice, 28, 29 et 30 sept.
Charonne, 3, 4 et 5 août.
Châtenay, près Sceaux, 3, 4 et 5 août.
Châtillon., 4 mai.
Chevilly, 20 et 21 juillet.
Choisy-le-Roi, 31 août, 1 et 2 sept.
Clamart, 29 et 30 juin.
Clichy-la-Garenne, dep. le 22 jusqu'au 29 juillet compris.
Colombes, 29 et 30 juin.
Corbeil (Seine-et Oise), depuis le 11 jusqu'au 19 mai compris
Courbevoie, 29 juin et 6 juillet.
Creteil, 29 juin, 6 et 7 juillet.
Denis (Ile Saint-), 29 juin.

Dugny, 12 octobre.
Epinay-sur-Seine, près Saint-Denis, 8, 9 et 10 juin.
Fontenay-aux-Roses, 13 juillet.
Fontenay-sous-Bois, 3, 4 et 5 août.
Fleury-sous-Meudon (Seine-et-Oise), 27, 28 juillet et 3 et 4 août.
Fresnes, 8 et 9 juin.
Gentilly, 11, 12 mai, beau dimanche, 18.
Gonesse (Seine-et-Oise), 25, 26 et 27 mai. *Le couronnement de deux rosières aura lieu le 26, avant la grand'messe.*
Grenelle, 29 juin, beau dimanche le 6 juillet. *Il y a une rosière.*
Issy, 5 août.
Ivry-sur-Seine, 29 juin.
Jouy, 17 août.
La Chapelle, 12 octobre.
La Cour Neuve, 13 janvier.
La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), 3 août.
La Villette, 27, 28 et 29 juillet, beau dimanche le 3 août, beau lundi le 4

Le Pacq, près Saint-Germain (Seine-et-Oise), 27 et 28 juillet et 3 août.
L'Hay, 9 novembre.
Maison-Alfort, 1, 2 juin, 5, 6, 12 et 13 octobre.
Marly, 31 août.
Mennecy, 29 juin et 12 octobre.
Meudon (Seine-et-Oise), 6, 13, 14, 17, 20, 21 et 24 juillet.
Montmartre, 29 juin.
Montmorency (Enghien), 27, 28, 29 juillet, 3 août.
Montreuil-sous-Bois, 29, 30 juin et 1 juillet.
Montrouge, 27, 28 juillet et 3 août.
Nanterre, 25, 26 et 27 mai. *Le couronnement de la rosière aura lieu le 26, avant la grand'messe.*
Nemours (Seine-et-Marne), 29 juin.
Neuilly, près Paris, 29 juin.
Nogent-sur-Marne, 25, 26 et 27 mai.
Orly, 18 et 19 mai, beau dimanche le 1 juin, beau lundi le 2.

Pantin, depuis le 10 jusqu'au 15 août compris.

Passy, 4 et 11 mai.

Pierrefitte, depuis le 19 jusqu'au 22 juin compris.

Plessis-Piquet, 27 et 28 juillet.

Prés-Saint-Gervais, 3 août.

Romainville, 3 et 4 août.

Rungis, 15 août.

Saint-Cloud, depuis le 7 septembre jusqu'au 21 compris; le beau dimanche le 14. *Les eaux jouent pendant les trois dimanches, à cinq heures.*

Saint-Denis, 12 octobre.

Saint-Germain-en Laye (Seine-et-Oise), 1 et 2 juin, sur le Parterre royal; 31 août, 1 et 2 septembre, dans la Forêt; 7, 8 et 9 septembre, dite des Loges, dans la Forêt.

Saint-Mandé, 10, 11 et 12 août.

Saint-Maur, 29 juin.

Saint-Maur-les-Fossés, dans le bois de Vincennes, 14 et 15 août.

Saint-Ouen, 24, 25 et 26 août.
Sceaux, 29 juin jusqu'au beau dimanche 6 juillet compris; 15 août.
Sèvres, 29 juin.
Soisy-sous-Etiolles, 15 août.
Stains, 17 août.
Suresnes, 22 juin; 24 août, *couronnement d'une rosière.*
Thiais, 7 septembre.
Vanves, 5 et 6 octobre, et le 12, si le tems le permet.
Vaugirard, 21 et 28 septembre.
Verrières, 3 août.
Versailles, trois foires de cinq jours, le 1er mai, le 25 août et le 9 octobre.
Ville-d'Avré, 17 août.
Villejuif, 15 juin.
Villemomble, 31 août, 1 et 2 sept.
Villeneuve-le-Roi, 29 juin.
Villeneuve-Saint-Georges, 27 avril.
Villetaneuse, 9 novembre.
Vincennes, 17 jusqu'au 24 août.
Vitry-sur-Seine, 25 mai.

ANECDOTES.

Un prélat crut un jour devoir représenter au pape Benoit XIV, si connu par sa tolérance et par sa popularité, qu'il perdait aux yeux du peuple, de sa dignité en se montrant trop accessible. « Eh bien! répondit S. S., pour être grand, ne nous montrons à personne, et il conduisit le donneur d'avis à la porte, qu'il referma sur lui.

—Un particulier de Brienne, entièrement ruiné à la suite des événemens de 1814 et 1815, avait engagé sa maison sur un réméré de 1200 fr. Le terme fatal du réméré allait expirer, et ce particulier était dans l'impossibilité d'en acquitter le montant; M. Legrand, curé de Brienne, instruit de cet état de détresse, envoie les 1200 fr. à son notaire, et le réméré est ainsi racheté. La reconnaissance du débiteur est égale à son grand étonnement; il s'empresse d'aller remercier le généreux pasteur, et de lui offrir la

garantie de la créance. Un contrat est fait par lequel il est stipulé que les sieur et dame N.... resteront dans la maison leur vie durant sans payer d'intérêt, libre aux enfans de reprendre cette maison à l'époque de la mort de leurs père et mère, en payant seulement les 1200 fr. sans intérêts.

— A la suite d'un débordement du Tarn, une partie de la population de Montauban se trouvait sans asile, M. de Cheverus, qui alors était évêque de cette ville, en accueillit chez lui un grand nombre. Une pauvre femme passant devant la porte paraissait hésiter à entrer; interrogée sur le motif de son hésitation, « Je n'ose, répondit-elle, parce que je suis protestante; l'évêque, informé, vint lui-même chercher cette pauvre femme, et la fit entrer en lui disant : « Nous sommes tous frères, surtout dans le malheur » ; et il l'admit ensuite à sa table.

— Le Roi voulant récompenser les éminentes vertus de M. de Cheverus et donner un digne successeur à Mgr. Daviau de Sansay, dont les Bordelais déploraient la perte, le nomma archevêque de sa bonne ville de Bordeaux. A son arrivée dans son archevêché, Mgr a reçu les félicitations des autorités, et a gagné en quelques instans tous les cœurs par son affabilité et par la franchise de ses manières. Aux nombreuses preuves de la tolérance de ce respectable prélat, nous citerons les suivantes :

« M. le président du consistoire, a-t-il dit, je reçois avec plaisir ce que vous venez de m'exprimer. Je m'efforcerai, autant que ma faiblesse me le permettra, de marcher sur les traces de mon vénérable prédécesseur, en maintenant cette tolérance chrétienne qui n'est que la charité évangélique. Quant à l'unité de la foi, vous me permettrez de vous le dire, et vous n'en serez point surpris ou fâché, je désire et j'espère la voir s'établir parmi nous. Je suis persuadé que de votre côté vous désirez que je marche dans la vérité. Pour ce qui tient à la courtoisie et aux relations sociales, vous me trouverez toujours empressé d'en remplir les devoirs. Je compte de

bons amis parmi les protestans; j'en ai dans un pays bien éloigné de nous; ils m'ont comblé de bontés, et je m'estimerai heureux de pouvoir m'acquitter à votre égard de la reconnaissance que je leur dois. Vous pouvez compter sur moi, si je puis vous être utile. Vous me le pardonnerez si je vous parle ainsi de l'unité de la foi : c'est le sentiment le plus profondément gravé dans mon cœur. Je vous demande votre amitié comme je vous offre la mienne. »

—Au mois de février 1827, on forma dans la capitale de la Gascogne une institution pour l'extinction de la mendicité dans le département de la Gironde. Les hommes les plus recommandables s'empressèrent de concourir à l'accomplissement d'un projet aussi philantropique. Mgr l'archevêque, ne voulant point rester étranger à une œuvre de charité aussi chrétienne, demanda à être compté au nombre des protecteurs de cet établissement, et quelqu'un lui ayant observé que des rabbins faisaient partie de cette association, il répondit : « Les pauvres, les malheureux sont tous mes frères. »

—Mgr. Lepape de Trévern, récem-

ment élevé à l'épiscopat de Strasbourg, dans le discours que S. G. a prononcé en prenant possession de son évêché, a voulu donner un gage certain que sa nomination ne servirait qu'à cimenter de plus en plus l'union qui a toujours existé dans ce pays entre les membres des différentes religions, en disant du haut de sa chaire : « Je ne vous engagerai point à tolérer les protestans, mais à les aimer et à les aider comme nos frères. »

— Nous terminerons des citations aussi touchantes, par le récit de la conduite courageuse qu'a tenue M. Oudoul, curé de Reuilly, lors de l'incendie qui a éclaté le 1er juin 1827, au village du Bois-Saint-Denis (Indre). Ce bon prêtre arriva un des premiers sur les lieux de désolation ; aussitôt il disposa de 7 à 800 personnes pour établir sur trois points une chaine destinée à fournir abondamment l'eau nécessaire au service de la pompe ou à être lancée à force de bras sur les endroits embrâsés.

Malgré une forte contusion que M. Oudoul avait reçue à la tête, il n'en continua pas moins à encourager les pompiers, faisant des distributions d'eau-de-vie aux travailleurs, montant sur le bâtiment en proie aux flammes pour diriger la pompe de la manière la plus avantageuse, courant d'une chaine à l'autre pour les maintenir dans le même ordre, il était, pour ainsi dire, partout en même tems. Enfin, à force de travaux et de fatigues, et grâces à l'intelligence du bon curé et au dévoûment de ses paroissiens, on se rendit maître du feu.

Honneur aux dignes ministres d'un dieu de paix et de charité! C'est par de pareils traits qu'on honore et qu'on fait aimer la religion; c'est par une telle conduite que ses ministres se concilient l'amour et le respect des peuples! La religion, lorsqu'elle est sincère, suppose toujours les vertus civiques. C'est l'accord de ces vertus avec les sentimens religieux qui fait le vrai chrétien.

LA GIRAFE.

Ce quadrupède est presque toujours confiné dans les déserts de l'Afrique et de l'Ethiopie. La Girafe que nous possédons et qui excite l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui la voient, a été prise dans les environs de Senaar, en Afrique, par les troupes du pacha d'Egypte. Elle fut trouvée avec une autre, on tua la mère pour s'emparer de ses petits. La dépouille de celle-ci fut portée au Caire par quatre chameaux,

Notre girafe fut prise à l'âge de deux mois, et conduite avec sa compagne jusqu'au Caire au pacha qui les offrit en présent aux rois de France et d'Angleterre. Les consuls des deux nations tirèrent au sort pour obtenir le choix ; le hasard favorisa le consul français, car la Girafe qui échut au consul anglais mourut peu de tems après. Notre Girafe, débarquée à Marseille, y fut fêtée, y resta sept mois et demi, à cause du mauvais tems, passa par Lyon, et, après avoir parcouru tout le midi de la France, arriva dans la capitale le 30 juin, à 5 heures et demie du soir. Un nègre et un maure, coiffés de turbans, tenaient l'animal en lesse et étaient suivis de deux autres africains ; on lui avait ôté à la barrière son habit de voyage, composé d'une robe de toile cirée portant les armes de France ; une escorte de 25 gendarmes lui avait été envoyée à la barrière de Villeneuve-St-Georges Pendant toute la route de Marseille à Paris, 3 gendarmes lui ont été

successivement fournis par tous les postes, afin de la protéger contre les indiscrets. Plusieurs savans distingués ont été au devant de la Girafe ; on n'en avait jamais vu de vivante en France, aussi son arrivée fera-t-elle époque dans les Annales de l'Histoire naturelle. Le 9 juillet, elle a été présentée à Saint-Cloud à S. M. Charles X et à la famille royale, qui ont témoigné à M. Geoffroy Saint-Hilaire, leur satisfaction pour le zèle qu'il avait mis à surveiller ce quadrupède, pendant son voyage. La Girafe est, sans contredit, l'animal le plus beau et le plus curieux que l'Afrique produise. Sa noblesse, sa douceur, sa taille gigantesque étonnent, et sa grâce et sa bonté captivent.

Le peu d'étendue de cet Almanach ne nous permettant pas de donner de description sur cet intéressant quadrupède, nous prions nos Lecteurs d'en consulter une très exacte, insérée dans les *Etrennes Mignonnes, Curieuses, Utiles et Amusantes*, pour l'année 1828, pag. 52, publiées annuellement par Ve Demoraine et Boucquin.

1. Grétomin, cousine du Petit Chef.
2 Kihegashugah (Petit Chef.)
3. Minkchatahoon (Petit Soldat.)
4. Mihangah, femme du Petit Chef.
5. Marcharthitahtoongah (Gros Soldat.)
6. Washingsabba (Esprit Noir.)

LES OSAGES.

L'année 1827 a été féconde en curiosités naturelles (Voy. *les Etrennes Mignonnes, Curieuses et Amusantes*, pages 49 et suivantes), après avoir parlé de la célèbre Girafe, nous devons dire quelques mots sur l'arrivée en France des six étrangers (quatre hommes et deux femmes), de la tribu des Osages, qui habitent dans l'Amérique Septentrionale, vers le 38e degré de latitude et le 284e de longitude de l'île de Fer; les bords la rivière du même nom qui se jette dans la rivière du Missouri et qui se perd dans le fleuve du Mississipi; les Osages font partie des Illinois, ainsi que les Sioux, les Mandanes, les Poucas, les Panis, les Ricaras, et l'ancien village de Cahokias. Ces différens pays sont situés dans la Louisiane, qui elle-même tire son nom de Louis XIV, sous le règne duquel la découverte en fut faite par un navigateur français, ce qui a valu à ce monarque une députation de ces peuples. Le récit de l'accueil flatteur qu'avait reçu de Louis XIV un des aïeux du chef de ces Osages étant parvenu jusqu'à lui, il s'écria : « Et moi aussi je verrai la France, et » visiterai ce grand peuple et son auguste roi. » Sans se laisser intimider par les dangers que les naturels de leur pays se plaisaient à grossir, il s'embarqua avec sa suite, sur le Mississipi, à St-

Louis, à 500 lieues de la Nouvelle-Orléans. Avant de quitter cette capitale pour venir en France, le plus âgé a parlé ainsi à la mer : « Toi, mer, » crois-tu nous effrayer? Non, nous sommes » partis de notre village pour aller voir nos amis » les Français, et tous les peuples de l'autre côté » du grand lac : rien ne pourra nous en détour- » ner..... que la mort. » Le 27 juillet ils débarquèrent au Havre, où, à leur arrivée, ils ont fait une prière à leur Dieu (car ces peuples sont déïstes et adorent le Dieu de la vie), pour le remercier de la faveur qu'il leur avait accordée de leur procurer un heureux voyage. Du Havre ils se rendirent à Rouen, et de cette ville à Paris, où ils arrivèrent le 13 août, après avoir excité partout une curiosité d'autant plus vive, que leurs manières polies et affables les faisaient rechercher avec plus d'ardeur. Le 31 août, les six Osages sont arrivés au château de S. M. Charles X pendant la messe; ils ont attendu le Roi dans le salon de Mars. Au passage de S. M., le chef a complimenté notre souverain; ils ont ensuite fait leur cour à LL. AA. RR.; ils ont déjeûné chez M. le capitaine des gardes-du-corps, et visité les appartemens. Le chef seul avait des raies blanches et rouges à la figure, il était poudré et portait une baguette ornée de rubans de diverses couleurs. Les hommes

sont vêtus de la manière suivante : ils ont pour coiffure ordinaire une espèce de casquette rouge surmontée d'une plume. La tête est rasée : les tempes sont peintes en vermillon par des lignes parallèles ; le cou est orné de divers colliers, au milieu desquels on remarque une plaque circulaire qui paraît être d'argent. Les bras sont ornés de deux bracelets en argent, assez larges. Ces étrangers sont nus jusqu'à la ceinture : une couverture de laine, fixée au milieu du corps, enveloppe les extrémités inférieures ; ils ont l'habitude de jeter une partie de ce vêtement sur l'épaule gauche. Outre cette couverture, ils ont une espèce de pantalon de peau. Ces Osages ont une arme dont la forme est très bizarre, qu'ils appuient sur le bras gauche, et qu'ils portent toujours. Les femmes sont d'une mise plus recherchée ; leur cou est orné d'un colier ; leur vêtement, entièrement rouge, se compose d'une espèce de tunique par dessus un jupon court avec une bordure. Ces femmes sont mises avec beaucoup de décence, et sont presque entièrement couvertes ; un petit pantalon leur enveloppe les jambes Elles ont de très beaux cheveux, séparés sur le sommet de la tête par une ligne peinte en vermillon. Leur taille est petite ; mais elles sont bien faites, ont de très beaux yeux, une physionomie agréable, et des manières af-

fables. La couleur de la peau de ces Osages est celle du cuivre rouge. Les chefs ont le menton et les yeux colorés avec du vermillon. Leur couleur olivâtre est causée non seulement par l'ardeur du soleil, mais aussi par l'usage de certaines huiles dont ils se vernissent le corps. La tribu des Osages est une des plus puissantes du Missouri; elle est essentiellement belliqueuse, et compte près de 2,000 guerriers. Ces peuples, entourés d'autres tribus, se livrent fréquemment des combats, et ne conservent leur indépendance que par la force des armes; aussi le courage est-il chez eux la première vertu; les pères craignent de battre leurs enfans, et d'affaiblir en eux, par de mauvais traitemens, cette fierté mâle qui convient au guerrier. Après avoir assommé les ennemis qu'ils ont vaincu, ils leur enlèvent la peau de la tête et la chevelure, et les remettent à leur retour aux femmes qu'ils honorent le plus; elles reçoivent ces trophées en dansant et en chantant des chansons en l'honneur de leur Dieu, et font des festins pendant trois jours et trois nuits. Les femmes sont fort agiles, et passent facilement à la nage les grandes rivières, même en tenant leur enfant d'un bras; elles montent aussi sur les plus grands arbres du pays. Lorsqu'ils auront visité la France, ces étrangers veulent parcourir le reste de l'Europe.

EVENEMENS.

Le pont de Neuilly.

Depuis quelque tems, la demoiselle D..., âgée de 45 ans, et demeurant à Paris, rue de la Poterie des Arcis, avait manifesté l'intention d'attenter à ses jours; sa résolution est prise.... Elle se rend chez la dame L..., son amie, l'instruit de ses tristes projets, et prie celle-ci de lui remettre une robe qu'elle lui avait prêtée. « Si vous êtes bon enfant, reprend la femme L..., vous m'emmènerez avec vous. Comme je suis dégoûtée

de la vie, nous nous noierons ensemble. » Cette proposition est acceptée; on part. Il était question d'aller en voiture à la Villette : « Non, dit la femme D..., il y aura trop de monde, allons plutôt au pont de Neuilly. » Arrivées à la barrière du Roule, les deux amies se décident d'un commun accord à faire un bon repas, à la suite duquel elles prennent du café, des liqueurs. Le moment fatal était venu; la femme L... écrit à son mari une lettre d'adieux, qu'elle met à la poste à Neuilly. Le jour finissait : « Ça ne servira à rien de nous noyer à cette heure-ci, dit la femme L...; couchons à cette auberge, et demain matin nous nous mettrons en route pour *là-bas*. » Cet avis est goûté par la femme D... Le lendemain, la femme L..., qui s'était éveillée la première, réveille à la hâte son amie. Cependant on déjeûne encore, et la journée entière se passe en conversations sur la vie future. Mais il faut se décider; on s'avance vers la ri-

vière. Là une voix secrète se fait entendre à la femme D... ; sa conscience lui reproche le crime qu'elle allait commettre.... «Ah ! c'est plus fort que moi, s'écrie-t-elle ; avant d'en venir à l'extrémité, je veux encore voir ma famille, et me confesser. — Tu n'es qu'une lâche, une poltronne, reprend la femme L.... Allons, si tu as peur, attache-toi à mon châle; pour moi, je ne broncherai pas.» En disant ces mots, cette malheureuse, les yeux hagards, voulait entraîner avec elle sa compagne. Celle-ci s'enfuit, saisie d'horreur. Elle avait fait à peine quelques pas, qu'elle entendit le corps rouler dans les flots. La femme D..., citée devant M. le commissaire de police, a détaillé avec un sang-froid inexprimable tous les faits que nous venons de raconter. Sur un rapport des médecins, elle a été envoyée, par ordre de M. le préfet, à la maison de la Salpétrière, pour y être soumise au traitement des aliénées.

Duel.

M. de S....t, capitaine dans un régiment de chasseurs, en garnison à C., y fit la connaissance de Mlle Deb....., jeune et jolie personne, appartenant à une famille recommandable. M. de S., vivement épris de cette demoiselle, s'en fit aimer, promit de l'épouser et la séduisit : lorsqu'il quitta C. pour se rendre à H., Mlle Deb. était enceinte. L'époque du mariage fut fixée à six mois. Le terme arrivé, Mlle Deb. et sa mère se rendent à H., réclament l'exécution de la parole donnée. Mais M. de S. parle des obstacles qui s'élèvent du côté de sa famille : elle est noble et peu riche ; Mlle Deb. n'est ni riche ni noble ; comment avec elle pourront-ils tenir dans le monde un rang convenable ? Mme D. et sa fille se retirent à Abbeville, espérant encore ramener M. de S. à des sentimens honorables. Le frère de Mlle D.,

instruit des obstacles qui s'opposent au mariage de sa sœur, envoie de C. une renonciation formelle à tous les biens qu'il peut prétendre de la maison paternelle ; il en fait don à sa sœur. De son côté, Mlle Deb. offre de se retirer à C., aussitôt qu'elle aura le titre d'épouse ; aucune de ces propositions n'est acceptée. Alors M. Deb. annonce qu'il part pour venir demander raison de tant d'outrages. Mlle Deb., effrayée pour son frère et pour son amant, part à l'insu de sa mère, arrive à la nuit à Saint-A..., y laisse la voiture qui l'y a conduite, entre à H., obtient de M. de S. qu'il s'absente pendant quelques jours et repart aussitôt. Mais en sortant de la ville, elle se trompe de route, prend le chemin de Saint-P..., revient sur ses pas, et le lendemain matin, elle est trouvée mourante dans le cimetière d'H. Des passans charitables la transportent chez Mlle Pr....., dont les soins empressés la rappellent à la vie. Cependant M. D.

D**

arrive à H., trouve le capitaine parti, l'attend, intéresse en sa faveur tous les officiers du régiment. Le colonel donne l'ordre à M. de S. de rentrer au corps, et lui enjoint de se marier ou de répondre à l'appel de l'honneur; le rendez-vous est fixé; l'affaire s'ébruite, un grand nombre d'habitans et une partie du régiment se rendent au lieu du combat. Le généreux M. Deb. laisse au capitaine le choix des armes; celui-ci prend le pistolet: *Vous me donnez trop d'avantages*, lui dit M. Deb., et, pour le prouver, au premier coup, il abat d'un arbre voisin une feuille isolée qu'il désigne. M. de S. persiste, tire, et manque son adversaire. —Je suis venu pour vous rendre à l'honneur et non pour vous ôter la vie, dit M. Deb., puis je encore embrasser un frère, et il tire son coup en l'air. — Le capitaine ose offrir des dédommagemens pécuniaires. — Alors M. Deb. reprend sa place, fait feu, et M. de S. tombe mort; la balle lui avait traversé la tête.

Explosion d'un bateau à vapeur.

Le 4 mars 1827, on a voulu faire à Lyon l'essai d'un bateau à vapeur construit d'après le système de M. Raymond, par les soins de M. Derheims. Tout était préparé pour cet essai. Vingt et une personnes étaient montées sur le bateau, et la foule des spectateurs couvrait les quais, dans l'attente de voir le bateau remonter jusqu'au lieu nommé la Pape. Les actionnaires comptaient sur le succès de cette expérience pour démontrer la supériorité de leur procédé sur tous les essais du même genre qui avaient été faits précédemment. Quelques-uns d'en-

tre eux étaient même sur le bateau, et, réunis, tant sur l'avant que sur l'arrière du bâtiment, ils examinaient avec attention l'effet des deux machines, chacune de 50 chevaux; déjà le bateau commençait à se mouvoir, lorsqu'une fumée noire et épaisse appela toute l'attention des spectateurs; aussitôt un bruit affreux se fit entendre, le bateau fut coupé transversalement par l'explosion d'une chaudière, et les tuyaux des cheminées, des débris de fer, de bois, des pièces de fonte furent lancées sur le quai avec une force telle qu'un balcon de croisée fut enfoncé et que des pans de muraille furent déplacées. Dans cette catastrophe, M. Gaillard, l'un des actionnaires, a été jeté dans le fleuve, d'où on l'a retiré sans vie; le constructeur, M. Derheims, a aussi péri, ainsi que M. Steel, mécanicien. Huit autres des personnes qui se trouvaient sur le bateau n'ont pas été retrouvées; sept personnes ont été tuées sur le quai, et huit autres sont griève-

ment blessées. Par un bonheur singulier, sur les vingt et une personnes qui se trouvaient à bord, dix ont été sauvées. C'étaient celles qui étaient placées aux extrémités du bateau, dont les machines étaient à hautes pressions. On s'est accordé généralement à dire que le malheureux Steel, voyant qu'au moment fixé pour le départ son mécanisme ne fonctionnait pas avec assez d'énergie, il avait pris sur lui de faire activer le feu d'une manière extraordinaire; que ce moyen ne répondant pas encore à son attente, il avait chargé d'un poids considérable les soupapes de la chaudière, et avait ainsi causé l'explosion dont les suites ont été si terribles. Une circonstance semble avoir confirmé cette présomption, c'est qu'on affirme lui avoir entendu dire que quand bien même la chaudière éclaterait, elle ne ferait point de mal, parce qu'étant de fer battu, elle se déchirerait et ne se briserait pas en morceaux. Déplorable erreur!....

PRÉDICTIONS GÉNÉRALES

DE

THOMAS-JOSEPH MOULT,

NATIF DE NAPLES,

GRAND ASTRONOME ET PHILOSOPHE;

POUR 1828.

Le commencement du Printems sera pluvieux, et la fin sera venteuse.

L'Eté sera humide, avec tonnerres, éclairs, et sera fort chaud.

L'Automne sera beau et agréable.

L'Hiver sera doux et supportable pour les pauvres.

Les blés seront bons et de bonne qualité.

La vendange sera bonne, mais elle ne sera point abondante.

Ceux qui seront fournis de blés et autres grains de vin, feront grand profit de les vendre dans les tems ordinaires de la vente.

PRÉDICTIONS PARTICULIÈRES.

Découvertes de plusieurs pays inconnus jusqu'à présent.

Grands troubles et divisions dans différentes colonies.

AVIS.

DOILE a l'honneur de prévenir le Public que, d'après l'étude particulière qu'il a faite, tant sur les accidens qui surviennent aux pieds, tels que Cors, Durillons, Poireaux, Oignons, que sur leurs causes et sur la manière de les traiter, il a composé une Cire dont l'efficacité lui est prouvée par la quantité de cures radicales opérées sous ses yeux.

On donnera la manière de s'en servir.

S'adresser rue des Grands-Augustins, n. 20, près celle Saint-André-des-Arts, à Paris.

Etablissement pour les Chiens malades.

ANDRÉ, rue Fontaine-au-Roi, n° 21, faubourg du Temple, à Paris, tient consultation tous les jours, depuis 8 heures jusqu'à midi. Le sieur André se rend à l'invitation des personnes qui le font demander. Il prend des Chiens en pension, et vaccine les jeunes Chiens, pour les garantir de la maladie. On est prié d'affranchir les lettres.

PREDICTION DES TONNERRES.

QUAND IL TONNE EN:

Janvier. — Chaleur, abondance de fruits et grands vents.

Fevrier.—Grande mortalité.

Mars.—Grands vents, peu de fruits, querelles et noises.

Avril—Grande joie et plante de fruits.

Mai.—Famine et peu de fruits.

Juin.—Abondance de grains.

Juillet.—Perte de cochons et agneaux.

Août.—Joie et prospérité, maladies.

Septembre.—Bonne semaille de blés, fruits et richesses.

Octobre—Vents, pluies et bonnes vendanges.

Novembre.—Paix, amitié et douceur.

Décembre—Plante de fruits et guerre.

La gloire de Dieu sur tout.

PRÉDICTIONS GÉNÉRALES SUR LES VARIATIONS DU TEMPS.

JANVIER 1828.

Le 1, pluie ou vent.

P. L. le 2, à 6 h. 5 min. du mat (l'♋), gelée; 3, 4, continuat.; 6, 7, pluie; 8, 9, brume.

D. Q. le 10, à 7 h. 25 m. du mat. (la ♎), bise; 11, 12, vent; 13, 14, brouillard; 15, 16, froid;

● N. L. le 17, à 0 h. 33 min. du matin (le ♒), neige; 18, 19, pluie; 20, 21, tourbillon; 22 couv.

☽ P. Q. le 23, à 8 h. 54 m. du matin (le ♈), grésil; 24, 25, gelée; 26, 27, pluie; 28, 29, froid; 30, 31, brouillard.

Pendant ce mois on aura soin de fumer les terres, et s'il ne gèle pas, de leur donner un profond labour. On doit aussi nétoyer soigneusement les arbres. Par un temps de pluie on ratisse, avec le dos de la serpette, les écorces des arbres mousseux.

FÉVRIER.

● P. L. le 1, à 1 h. 13 min. du mat. (le ♌), pluie; 2, 3, cont.; 4, 5, frimas; 6, 7, impétueux.

☾ D. Q. le 8, à 8 h. 4 m. du soir (le ♏), gelée; 9, 10, cont.; 11, 12, vent; 13, froid vif; 14, pluie.

● N. L. le 15, à 10 h. 54 m. du mat. (le ♒), brouillard; 16, 17, pluie; 18, 19, givre; 20, 21, vent.

☽ P. Q. le 22, à 2 h. 48 m. du soir (les ♊) verglas; 23, 24, 25, 26, bise; 27, 28, brouillard; 29, gelée.

Sur couche on sème, laitues, oignons, poireaux, choux, choux-fleurs hâtifs, brocolis d'Italie, épinards, radis de tous les mois, fourniture de salades. Si la saison le permet, on sème panais, carottes, céleri, et sur couche, melons, concombres.

MARS.

P. L. le 1, à 7 h. 1 m. du s. (la ♍), beau; 2, 3, contin.; 4, 5, 6, vent; 7, 8, giboulées.

D. Q. le 9, à 5 h. 27 m. m. (le ♓), gelées; 10, 11, cont.; 12, 13, giboulées; 14, pluie.

N. L. le 15, à 9 h. 47 m. du s. (les ♓), grand vent; 16, 17, grêle; 18, 19, grésils; 20, 21, pluvieux; 22, sombre.

P. Q. le 23, à 10 h. 11 m. m. (l'♋), passable; 24. 25, variables; 26, 27, inconstans; 28, 29, 30 brouillard.

P. L. le 31, à 10 h. 28 m. mat. (la ♎), beau.

Dans ce mois on laboure les asperges, on déchausse les pieds des artichauts; on plante asperges, pommes de terre, pois, échalottes, ail, haricots hâtifs. Semez laitues, panais, carottes, navets, céleri, persil, cerfeuil, épinards, pourpier, patience. Taillez les arbres vigoureux, et plantez-en dans un terrain lourd et humide.

AVRIL.

Les premiers jours de ce mois nous donneront de tems à autre, de la pluie, du vent et de la brume.

D. Q. le 7, à 0 h. 16 m. du s. (le ♑), beau; 8, 9, variable; 10, 11, petite pluie; 12, 13, grand vent.

N. L. le 14, à 9 h. 27 m. du m. (le ♈), impétueux; 15, 16,

pluie; 17, 18, changeant; 19, 20, 21, humide.

☽ P. Q. le 22, à 5 h. 28 m. mat. (le ♌), beau; 23, 24, cont.; 25, 26, brouillard; 27, 28, frais.

● P. L. le 29, à 10 h. 54 m. soir (le ♏), fraîcheur; 30 vent.

Il faut transplanter poirée, œilletons d'artichauts, céleri, choux, courgier, basilic. On sème persil, pourpier doré, haricots, oseille, poivre d'Inde, scorsonères. A la fin de ce mois on greffe les arbres, on leur donne un profond labour quand leurs fruits sont noués, et on les ébourgeonne.

MAI.

Les premiers jours de ce mois seront frais.

D. Q. le 6, à 5 h. 42 m. du s. (le ♒), vent froid; 7. 8. 9, tempéré; 10, 11, pluie; 12, rosee.

N. L. le 13, à 9 h. 59 m. du soir (le ♉), doux; 14. 15, temps couvert; 16, 17, beau; 18, 19, 20, vent.

P. Q. le 21, à 11 h. 20 m. s. (le ♌), orage; 22, 23 chauds; 24, 25. lourds; 26, 27, variables; 28, brume.

P. L. le 29, à 8 h. 26 m. du m. (le ♓), 30, 31, gr. vent.

On transplante laitues, poireaux, oignons, poivre d'Inde. Semez encore persil, cerfeuil, pourpier, radis, raves, fèves à sécher, haricots, endives. Ayez surtout soin de détruire tous les insectes. Sortez hardiment orangers, citronniers, figuiers, etc.

JUIN.

Les premiers jours de ce mois, variables.

D. Q. le 4, à 11 h. 12 m. du soir (les ☾), éclairs; 5, 6, pluie; 7, 8, continuat.; 9, 10, passables; 11, tems couvert.

N. L. le 12, à 11 h. 22 m. du mat. (les ♊), variable; 13, 14, beaux; 15, 16, contin.; 17, 18, 19, incertains.

P. Q. le 20, à 3 h. 2 m. du s. (la ♍), chaud; 21, 22, cont.; 23, 24, tonnerre; 25, 26, vent.

P. L. le 27, à 3 h. 52 m. du s. (le ♎), pluie; 28, 29, 30, passables.

Replantez ciboules, échalottes, poi-

reaux, oignons, choux-fleurs, endives. On récolte les graines de choux, cresson, cerfeuil, pimprenelle, roquette, épinards, bourrache, pois, fèves, etc.

JUILLET.

Les premiers jours de ce mois, tempête.

D. Q. le 4, à 6 h. 10 m. du s. (le ♈), orageux; 5, 6, contin.; 7, 8, passables; 9, 10, bourrasque; 11, tonnerre.

N. L. le 12, à 1 h. 39 m. du m. (le ♌), beau; 13, 14, cont; 15, 16, beau; 17, 18, 19, pluie.

P. Q. le 20, à 4 h. 12 m. du m. (le ♏), beau; 21, 22, cont.; 23, 24, vent; 25, beau.

P. L. le 26, à 10 h. 29 m. du soir (le ♑), incertain; 27,

28, grande chaleur; 29, 30, 31, beaux.

On greffe en écusson toutes sortes d'arbres fruitiers, et principalement ceux à noyaux. Au commencement de ce mois on tondra tous les arbustes, ainsi que les bordures. On recueille les graines de navets, pois, féves, céleri, radis, cresson.

AOUT.

Le 1 de ce mois, très chaud.

D. Q. le 2, à 3 h. 48 m. du s. (le ♉), vent; 3, 4, 5, tems couvert; 6, 7, éclairs et tonnerre; 8, 9, beaux fixes.

N. L. le 10, à 4 h. 52 m. du s. (le ♌), pluie; 11, 12, vent;

13, 14, sécheresse; 15, 16, 17, beaux.

☽ P. Q. le 18, à 2 h. 55 m. du s. (le ♏) beau; 19, 20, cont.; 21, 22, orage; 23, 24, incertain.

☾ P. L. le 25, à 5 h. 37 m. du m. (les ♓), sec; 26, 27, chaud; 28, 29, beau; 30, 31, pluie.

Vers la fin de ce mois on sème toutes les laitues et endives d'hiver, oignons, épinards, carottes de printems, scorsonères, mâches, navets, radis, raiforts. Lorsque les pommes d'artichauts sont recueillies, on coupe le plus bas qu'on peut les montans ou tiges qui ont porté. On transplante les endives à grainer qu'on a soin de couvrir pour passer l'hiver.

SEPTEMBRE.

D. Q. le 1, à 4 h. 48 m. du m. (les ♊), passable; 2, grand vent; 3, 4, bourrasque; 5, 6, pluie; 7, 8, fraîcheurs.

N. L. le 9, à 8 h. 43 m. du m. (la ♍), temps couvert; 10, 11, inconstant; 12, 13, beaux; 14, 15, tempête.

P. Q. le 16, à 11 h. 36 m. du s. (le ♐), pluie; 17, 18, passable; 19, 20, incertain; 21, 22, frais.

P. L. le 23, à 2 h. 22 m. du s. (les ♓), frimas; 24, 25, 26, vent; 27, 28, passable; 29, pluie.

D. Q. le 30, à 9 h. 16 m. du s. (le ♋), brume.

Replantez touffes d'oseille et choux pour l'hiver. Si les chaleurs sont tempérées, on met en terre les plantes vivaces. Tondez pour la 2me fois les bordures.

OCTOBRE.

Les premiers jours de ce mois seront pluvieux; 4, 5, b. temps; 6, 7, 8, changeant.

N. L. le 9, à 0 h. 28 m. du m. (la ♎), brume; 10, 11, 12, bise; 13, 14, grésil; 15, pluie.

P. Q. le 16, à 6 h. 56 m. du m. (le ♒), vent; 17, 18, brume; 19, 20, vent; 21, 22, gelée.

P. L. le 23, à 1 h. 22 m. du m. (le ♉), pluie; 24, 25, froid vif; 27, 28, sombre; 29, grêle.

D. Q. le 30, à 4 h. 43 m. soir (la ♍), vent; 31, brume.

On sème mâches, raiponces, roquettes on peut planter les arbrisseaux.

NOVEMBRE.

Les premiers jours de ce mois, grand vent.

N. L. le 7, à 3 h. 13 m. du s. (le ♏), neige; 8, 9, pluie; 10, 11, cont.; 12, 13, bourasq.

P. Q. le 14, à 1 h. 58 m. du s. (le ♒), petite pluie; 15, 16, givre; 17, 18, gelées; 19, 20, continuation.

P. L. le 21, à 2 h. 49 m. du s. (le ♉), gelée; 22, 23, continuation; 24, 25, neige; 26, 27, 28, vent et pluie.

D. Q. le 29, à 1 h. 54 m. du s. (la ♏), brume; 30, grésil.

Avant les fortes gelées on transporte dans un lieu sûr les endives qu'on plante en mottes. C'est le temps de palisser les espaliers et de tailler les autres arbres, pourvu qu'il n'y ait ni gelée ni neige.

DÉCEMBRE.

Les premiers jours de ce mois, de la pluie, du vent et de la brume.

N. L. le 7, à 4 h. 24 m. du m. (le ♑) gelée; 8, 9, 10, grand vent; 11, 12, pluie.

P. Q. le 13, à 0 h. 48 m. du s. (les ♓), pluie; 14, 15, 16,

bise; 17, 18, verglas; 19, 20, grand froid.

P. L. le 21, à 6 h. 38 m. du m. (le ♋), gelée; 22, 23, grand froid; 24, 25, brouillard; 26, 27, 28, bise.

D. Q. le 29, à 10 h. 50 m. du m. (la ♎), grêle; 30, 31, brouillard.

Lorsque les gelées commencent, il faut couvrir avec de la litière ou feuilles d'arbres, qui sont à préférer, les plantes d'artichauts, poirée, céleri, pas entièrement, mais à mesure que le froid augmente. On arrache de terre les provisions d'hiver, qu'on transporte à la serre. On porte dans le potager le fumier pour engraisser les terres.

DES VENTS.

Le vent méridional, accompagné de chaleur humide, amène de la pluie, et rend l'air gros et pesant. Les vents d'est, nord-est, ouest, sud-ouest, plus ils tirent au nord, plus ils sont froids et insupportables, et engendrent de la neige : s'ils durent, le tems étant mauvais devient beau.

Si, après qu'un vent frais s'est calmé dans la nuit, il s'ensuit une forte gelée blanche au point du jour, et si elle se dissipe subitement en brouillard, celui-ci devient pestilentiel pour les corps, et dangereux pour les campagnes.

Enfin le vent du sud et celui du sud-est (excepté en été où il est annuel) amènent de la pluie, non pas quand ils commencent à souffler, mais lorsqu'ils finissent.

10
20
30
40
50
60
70
80
90
100
100

Pour trouver les heures du jour au soleil, le matin et le soir.

Prenez un bâton ou paille, long ou court, pourvu qu'il soit droit, que vous supposerez être de cent parties, aussi bien le long que le court.

Ce bâton est donc supposé de cent, la moitié cinquante, le quart vingt-cinq, le huitième douze et demi. Pour s'en servir, vous dresserez un bâton ou paille droit debout au soleil, et vous mesurerez l'ombre avec un bâton, lequel ayant trois longueurs, vaudra trois cents; s'il en a deux, deux cents, etc.

Ayant la longueur de votre ombre au juste, ou à peu près, comme, par exemple, le 19 avril, je dresse un bâton, et je trouve que l'ombre est égale au bâton; par conséquent, je dis qu'il est deux heures, et, si c'est devant, il en est dix.

LE SOLEIL.

Sa nature. C'est un globe de feu, puisqu'il éclaire et qu'il échauffe ; ses taches sont, selon les uns, un mélange de matières opaques dans le Soleil ; et, selon d'autres, de petites planètes qui tournent autour de lui. S'il se mouvait chaque jour d'orient en occident autour de la terre, il ferait plus de cent mille lieues par minute. Il décrirait un cercle de 180 millions de lieues : rapidité étonnante qui ne serait encore rien en comparaison de celle des étoiles fixes. Son diamètre excède 274 mille lieues, et sa masse est un million de fois plus grosse que celle de la terre. Si nous rassemblons ses rayons dans un miroir ardent, nous pouvons enflammer les corps combustibles.

Si l'on voit que la lune soit environnée d'un cercle obscur, du côté du plus noir, c'est pluie : s'il s'élargit et rougit, c'est vent fort ; s'il est jaune, c'est tempête, grêle et foudre.

DE LA LUNE.

La surface de la lune paraît beaucoup plus inégale que n'est celle de la terre, et ces inégalités varient infiniment, tant pour la forme que pour la grandeur. Il y a de vastes plaines irrégulières, sur lesquelles on observe des crêtes longues et étroites de collines qui s'avancent en serpentant.

Au centre de plusieurs de ces plaines, ainsi qu'au milieu de quelques cratères, se trouvent d'autres montagnes qui ont également des cratères; ces montagnes diffèrent par la couleur, et les unes sont plus foncées que les autres. La montagne la plus élevée sur la surface

de notre globe, est, à ce qu'on croit, celle de *Chimboraçu*, qui néanmoins n'a pas vingt mille pieds de hauteur; mais il y en a plusieurs dans la lune qui sont plus hautes. Celle qu'on appelle *Leibnits* a au moins vingt-cinq mille pieds; et son élévation paraîtra encore plus extraordinaire, si on la compare avec le diamètre de la lune, dont elle forme un *deux cent quatorzième*, au lieu que le *Chimboraçu* ne fait qu'un *mille dix-septième* du diamètre de la terre; de manière que, considérées sous ce point du vue, les montagnes lunaires sont presque cinq fois aussi hautes qu'aucune des montagnes terrestres.

DES ÉTOILES.

Quand les étoiles sont plus étincelantes que de coutume, et qu'elles semblent tomber ou changer de place, c'est signe de grand vent. Si le vent qui a cours ne cesse alors, il pourra continuer jusqu'à la pleine lune.

AGRICULTURE.

La société d'agriculture de la Haute-Garonne, qui occupe un rang si distingué parmi les associations de ce genre, a tenu le 24 juillet dernier une séance fort remarquable. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, M. de Malaret, son président, s'est proposé de prouver que dans l'état actuel de l'agriculture en France, des ressources nouvelles pouvaient dédommager les agriculteurs du prix modique des céréales. « Si la culture

du froment, a-t-il dit, doit conserver le premier rang comme la plus essentielle, elle a cessé d'être exclusive; les autres branches de produits, dont plusieurs étaient beaucoup trop négligées, d'autres totalement inconnues, sont devenues l'objet des travaux d'un grand nombre d'agriculteurs. Les fourrages de toute espèce, auxquels on disputait le terrain pied à pied, sont maintenant plus favorisés. On reconnaît qu'ils forment la base de toute agriculture raisonnée, et qu'il faut nourrir abondamment ses bestiaux si on veut en retirer un bon service et obtenir les moyens de fertilisation indispensables pour que le sol puisse faire prospérer, sans en être épuisé, la multitude de plantes qu'on lui confie. Mais pour apprécier les immenses ressources que l'agriculture peut encore offrir aux cultivateurs, il faut que ceux-ci se considèrent comme des manufacturiers, et adoptent, à l'imitation des cultivateurs du nord, les moyens de prospérité qui

sont applicables à toutes les entreprises industrielles. L'amélioration des laines, l'éducation des vers à soie servent à démontrer les relations intimes qui existent entre l'agriculture et l'industrie manufacturière. Enfin, il y a perfectionnement dans le soin de la culture et économie dans les moyens d'exécution par l'emploi des instrumens nouveaux. Ce n'est donc plus sur le prix des grains que les propriétaires doivent fonder leurs espérances, mais sur l'abondance et la variété des productions territoriales, qui appellent les consommateurs, accroissent l'aisance de tous les individus de la grande famille, et forment la base la plus solide de la richesse du royaume. »

M. Cavalié, secrétaire-général, a ensuite rapporté que la France tire encore de l'étranger pour près de 119 millions de produits que son sol pourrait fournir, savoir : animaux vivans, 15,000,000 fr.; laines, 10,600,000; chanvre, 5,000,000; soie, 40,000,000; fromages, 3,000,000;

beurre, 1,000,000; peaux brutes, 13 millions; huiles d'olive, 26,000,000; fil de lin et de chanvre, 5,000,000; ce qui donne un total de 118,600,000 fr. Il a conclu de cet exposé que les embarras des propriétaires naissaient en grande partie, ou du moins étaient agravés par leur obstination à suivre des systèmes vicieux, lorsqu'un champ aussi vaste leur était ouvert.

C'est ici qu'il nous semble utile de citer un passage de l'excellent ouvrage que M. le baron Charles Dupin vient de publier sur les forces productives de la France. Dans le chapitre intitulé *Résume des améliorations appliquées à l'agriculture*, ce savant académicien s'exprime ainsi : « L'époque actuelle, rend d'un intérêt particulier l'examen des moyens d'améliorer l'agriculture. On s'est occupé jusqu'ici d'augmenter les produits principaux de nos terres; cette amélioration, qui devait avoir pour effet immédiat une augmentation de bien

être chez les petits cultivateurs et d'opulence chez les grands propriétaires, semble n'avoir pas toujours produit cet effet chez la majeure partie des personnes qui possèdent quelques revenus agricoles. Il est facile d'expliquer ce résultat inattendu. Si les améliorations avaient été dirigées avec une grande supériorité de lumières, avec un ensemble de vues qu'il serait presque chimérique d'espérer d'un nombre immense de personnes indépendantes, on aurait calculé d'avance la mesure de l'effet de chaque amélioration, pour proportionner la quantité des produits avec l'exigeance des besoins. On aurait vu, par exemple, qu'il est dangereux de pousser au delà d'un certain terme la production des plantes céréales. Dès le moment où l'on aurait aperçu que les limites raisonnables de la production se seraient trouvées atteintes de ce côté, on n'aurait plus cherché qu'à maintenir cette production au même degré d'abondance, et

l'on aurait porté tous les perfectionnemens, tous les développemens ultérieurs de l'agriculture vers les moyens d'obtenir d'autres produits. Par exemple, on aurait augmenté considérablement le nombre des animaux domestiques, afin de nous affranchir des tributs que nous payons encore à l'agriculture étrangère. Nous l'avons fait pour les animaux qui donnent les laines mérinos. Mais, à cet égard encore, nous avons atteint assez vite, pour certaines espèces de laines, et même nous avons dépassé les justes bornes : il en est résulté l'avilissement subit du prix de ces espèces. Au contraire, nous sommes encore dans la disette pour les laines propres aux étoffes rases : c'est donc de ce côté qu'il importe de multiplier le plus promptement possible la production. Voilà le besoin agricole qu'a parfaitement apprécié la société si recommandable instituée pour l'amélioration des laines en France. D'après les faits que nous venons de rapporter, on

peut apprécier combien sont rapides les progrès de l'agriculture, aussitôt que l'attention des hommes se porte vers cet objet. Mais, lorsque ces progrès devancent trop promptement la fortune croissante de la société, et l'augmentation qu'elle occasionne dans les consommations individuelles, le progrès même de l'agriculture tourne au détriment des propriétaires, en faisant tomber à vil prix les produits. Alors il faut, ou qu'on abandonne en partie des cultures trop développées, pour revenir à des prix qui donnent des bénéfices suffisans, ou qu'on cherche le moyen d'accroître la consommation. Nous pensons qu'il faut, suivant les cas, adopter tour à tour l'un et l'autre moyen, et souvent les adopter tous deux ensemble. Ainsi, par exemple, en France, la consommation des alimens fournis par les animaux est de beaucoup au-dessous de ce qu'elle devrait être pour procurer à l'homme le plus grand développement de forces

DAMAGED PAGE(S)

physiques. Il importe donc d'encourager de plus en plus la consommation de pareils alimens chez la classe ouvrière, dût on même augmenter le salaire des journaliers, à condition qu'ils feront usage d'une nourriture plus substantielle, qui leur permettra de produire une plus grande somme de travail. Procurons à la masse du peuple un premier germe d'éducation, qui le fasse sortir de ses routines déplorables, qui lui donne une idée du bien être auquel il est aisé de le faire arriver, s'il veut s'y prêter. Soyons certains que la génération ainsi formée, ayant acquis l'idée d'une aisance qu'elle peut obtenir, se livrera courageusement aux travaux nécessaires pour jouir de cette aisance, et par conséquent, augmentera de concert et la production et la consommation. Avec la variété et les intempéries des saisons, sous notre climat incertain, l'on ne peut compter sur la constance et sur l'abondance d'aucune espèce de récolte en par-

ticulier. Il faut observer d'ailleurs que les besoins extrêmement variables de l'industrie et du commerce demandent beaucoup dans telle année, ce qu'ils demanderont très peu l'année suivante. L'agriculture n'a qu'un moyen de se mettre à l'abri de ces vicissitudes, ou du moins d'en diminuer les chances fâcheuses et les mauvais effets ; c'est de varier habilement ses cultures, c'est de ne s'astreindre jamais à la routine; c'est d'étudier avec soin toutes les variations, non seulement de l'atmosphère et de la température, mais de l'industrie et du commerce. On voit par là que la direction éclairée qui constitue l'art du fermier, exige aujourd'hui des lumières étendues, des observations constantes, non seulement relatives au champ même qu'on ensemence, mais relatives aux besoins généraux de la société. Déjà ces connaissances, que nous voudrions voir répandues chez les agriculteurs aisés de toute la France, nous les voyons possé-

dées par les agriculteurs des départemens du Nord, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, etc. Cet exemple nous montre que nous ne demandons pas aux propriétaires fonciers, non plus qu'à leurs fermiers, d'acquérir des connaissances qui dépassent leur intelligence. Pour diriger l'agriculture, c'est moins quelques préceptes particuliers et déjà vulgaires qu'il faut présenter; il faut plutôt chercher les moyens de mettre en contact les agronomes expérimentés avec les hommes doués d'un esprit de perfectionnement et d'invention; il faut favoriser les réunions agricoles de toute espèce, et les expositions de produits agricoles et de machines agraires; donner des récompenses à ceux qui présenteront les plus beaux produits, les meilleurs instrumens et les plus parfaits; multiplier les prix offerts aux personnes qui les premières apporteront des inventions, des améliorations désirées. »

Manière de faire de la bière avec la cosse des pois verts.

On met une certaine quantité de cosses dans un chaudron, en y versant assez d'eau pour les recouvrir d'un demi-pouce; on les expose ensuite au feu pendant trois heures; on filtre la liqueur en y ajoutant la quantité suffisante de sauge ou de houblon, et ensuite on la livre à la fermentation comme le moût de bière. La sauge remplace parfaitement le houblon, et est même préférable. En ajoutant une seconde quantité de cosses dans la liqueur de la première cuisson, avant qu'elle soit refroidie, on obtiendra une boisson qui ne sera pas inférieure à la bière anglaise.

Destruction des chenilles.

Un moyen fort simple, que l'on donne comme efficace contre les fourmis et les chenilles, consiste à bien garnir le pied

de l'arbre, que l'on vent préserver, de cendres sulfureuses. Ce moyen est également bon pour préserver les espaliers des limaces, des limaçons, etc. Un cultivateur a formé, au pied des murs qui entourent son jardin, un lit de ces cendres sulfureuses de deux ou trois pouces de largeur et d'une épaisseur d'un demi-pouce; tous les reptiles qui se sont traînés sur ces cendres y ont trouvé la mort. Plusieurs, que l'instinct de leur conservation retenait probablement dans les trous des murs, ont été détruits par la faim.

Conservation des grains.

Un farinier expérimenté de la Belgique assure que le moyen infaillible d'empêcher que les grains ne s'altèrent dans les greniers, est de répandre sur eux de l'eau dans laquelle on a mêlé du salpêtre et de la fleur de soufre, à raison d'une once de chacune de ces substances dans une pinte d'eau.

PRONOSTICATIONS

Pour l'Année,

PAR Mr. MATHIEU LÆNSBERG.

JANVIER.

Il ne faut pas se fier aux beaux discours; mais regarder dans quel intérêt on nous les tient. Batailles sur mer. Succès balancés. Négociation difficile. La persévérance l'emporte sur l'obstination. La liberté trouve des défenseurs. Beau trait de patriotisme. Meurtre horrible. Grand désastre occasionné par l'imprudence. Mort d'un grand personnage. Ambition punie. Le mérite est récompensé. Procès fameux. Les grands coupables sont frappés. Nouvelles qui exciteront une surprise générale.

FEVRIER.

Grand mouvement parmi les hommes d'état. Discussions orageuses. Comptes difficiles à rendre. La vérité finit par triompher. Catastrophe dont on parlera longtems. Dévouement sublime et bien apprécié. Les longs discours ne sont pas toujours les meilleurs. Grossesse miraculeuse. Guerre dans les pays lointains. Triomphe des beaux arts ; les récompenses vont trouver le mérite. Réjouissances chez un grand peuple. Singulier pronostic. Diplomates en voyage. Il faut se méfier des apparences. Phénomène extraordinaire. L'humanité se réjouit en voyant que tous les beaux sentimens ne sont pas encore éteints. Beau trait de bienfaisance, mais qui n'étonne point. Repentir honorable.

MARS.

Quand on s'est réjoui trop tôt, on finit par pleurer plus tard. Préparatifs pour la guerre. Nouvelles négociations sans succès. Un grand nombre d'hommes perdent la vie. Bourrasque sur mer. Courage d'un marin. La vertu est aux prises avec le vice. Réjouissances pour la naissance d'un prince. Mariage qui fait beaucoup de bruit ; qui est-ce qui paiera les violons ? Les alliances forcées ne durent pas longtems. Beaux discours sans résultats. Encore une pierre de mise à un grand édifice. Nouveaux projets. Réformes législatives. Des muets recouvrent la parole. Vérités longtems cachées mises au grand jour. Il ne faut pas s'attaquer à plus fort que soi. La victoire reste au bon droit.

AVRIL.

Un grand seigneur qu'on voulait payer de belles paroles, se fâche contre ceux qui cherchaient à le tromper. Joie générale. Crime horrible ; le coupable sera découvert et puni. Grande trahison découverte. La punition des traîtres encourage les honnêtes gens à rester dans la bonne voie. Rare exemple de superstition. Nouveaux désastres sur mer ; le commerce en éprouve un grand dommage. Grands mouvemens de troupes. Les courriers sont sur toutes les routes. La foudre va de nouveau gronder ; malheur à ceux qu'elle atteindra. Ce qui réjouit les uns, fait gémir les autres. Événement inattendu. Nuages de toutes parts. Il n'est jamais trop tard pour faire le bien. On n'est pas toujours bien représenté.

MAI.

L'horison s'éclaircit. L'espoir d'une bonne récolte réjouit le cultivateur. Un grand prince veille pour le bonheur de ses sujets. Grands débats pour un partage qui n'est pas sans importance. Les plaideurs n'auront que l'écaille. Succès inespéré. Générosité d'un avare. Illustre victoire. Une victoire en amène une autre. Le chaos fait place au bon ordre. Un bien longtems attendu cause plus de joie lorsqu'il arrive. Un grand désastre est réparé. Travaux importans. Trait de dévouement filial. Sacrifice refusé. Vol considérable et soupçons injustes. Un enfant fait parler de lui. Beaucoup de mouvemens pour rien. Rivières qui sortent de leur lit. Dévouement récompensé.

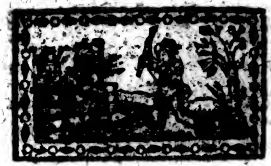

JUIN.

On apprend la nouvelle d'un grand combat dont les deux partis s'attribuent la victoire. Grands orages. Le cultivateur perd en un instant le fruit de ses travaux, mais la générosité du prince vient à son secours. L'opulence de quelques-uns cause la misère d'un grand nombre. Les envieux s'agitent, mais le mérite l'emporte. Débats judiciaires qui attirent l'attention de tout un peuple. On parle beaucoup d'argent, mais n'en a pas qui veut. L'indépendance cause la mort de plusieurs. Un citoyen courageux sauve la vie à ses semblables. Trésor découvert et partagé. La meilleure part n'est pas pour ceux qui l'avaient méritée. Rare exemple de modération. On allume des feux de joie.

JUILLET.

La victoire demeure aux plus adroits. Trop de confiance porte préjudice. Formation d'un nouvel état. Ravages causés par une trombe. Secours tardifs. Des hommes graves se laissent aller à des impressions indignes d'eux. Générosité d'un magistrat. Longévité extraordinaire. L'attente d'un grand événement tient tous les esprits en suspens. Beau triomphe de l'éloquence. L'avare est puni par la perte de tous ses biens. Grands débats des courtisans, pour des faveurs que personne n'obtiendra. Apparition d'un météore. L'abondance des fruits de la terre cause la joie du laboureur ; mais cette joie n'est pas partout sans mélange. Beau trait de fidélité. Un homme investi de la confiance générale s'en rendra indigne.

AOUT.

De nombreux accidens jettent bien des familles dans la désolation. Trop de confiance dans leur savoir est nuisible à un très grand nombre. Voyage d'augustes personnages. Réunions diplomatiques. Combat de finesse, la franchise est souvent le meilleur moyen de déconcerter la mauvaise foi. Calamités dans un pays voisin. L'orage passe sur notre tête sans éclater. Réjouissance pour un grand événement. Catastrophe déplorable qui montre pourtant ce que peut faire un homme de cœur. Récompense du mérite. Un grand crime fait l'objet de toutes les conversations. Vigilance des magistrats. Découverte ingénieuse et dont on n'éprouve les résultats que longtems après, par les effets de l'intrigue.

SEPTEMBRE.

Beaucoup de gens se préparent à une vendange qu'ils ne feront pas. Evénement qui paraît surnaturel et que la réflexion explique bientôt. Les calculs de l'intérêt particulier sont déjoués. Spéculateur aux abois. La reconnaissance publique est la récompense de l'homme de bien. Un homme sorti de bas lieu fait parler de lui. Honneurs extraordinaires décernés à qui ne les méritait pas. Perte d'hommes et de navires. Incendie mémorable. Victoire contestée. Nouvelles extraordinaires de pays lointains. Abondance et disette. Phénomène qui jette les savans dans de grandes perplexités. Mort d'un homme célèbre, qui emporte les regrets de ceux dont il a tant de fois défendu les intérêts.

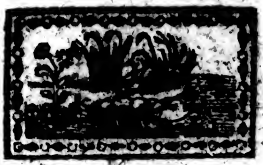

OCTOBRE.

De grands malheurs sont évités par la prudence. Avancement rapide dû à la faveur plus qu'au mérite. Chants et allégresse. Exemple de vengeance. Criminel livré par ses complices. Singulière conspiration. Présence d'esprit extraordinaire qui sauve de grands embarras à bien des gens. Honte aux ingrats. Découverte inattendue. Punition d'un grand coupable. Le deuil des méchans fait la joie des gens de bien. Un crime qu'on croyait à jamais caché se découvre. Terreur occasionnée par un spectacle inattendu. La mort frappe un grand coup ; mais l'avenir montre des consolations à ceux qui survivent. La discorde agite ses flambeaux. Il faut prendre patience ; tout a une fin.

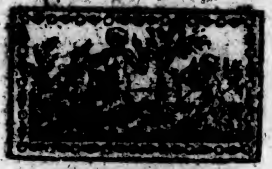

NOVEMBRE.

Procès fameux. Désintéressement d'un avocat. Tristes nouvelles. Plus d'un marin ne verra plus sa famille. Réjouissances publiques. L'allégresse serait plus grande si tant de malheurs n'avaient pas jeté bien des familles dans la peine. Faveurs de cour. Jalousie d'anti-chambre. Lorsque les maîtres se disputent au salon, les valets se battent dans le vestibule. Les gens d'affaires se pressent sur les routes ; les résultats de leurs voyages seront ils heureux ? Affliction profonde. Consolations sur lesquelles on ne comptait plus. Séparation des combattans. Entreprise bien commencée qui demeure sans résultats. Un mauvais succès ne décourage pas quand on poursuit une noble cause.

DÉCEMBRE.

Une main secourable adoucira de grands malheurs. Mariage dont on parle ailleurs que dans le pays où il a lieu. Changement politique qui fera pleurer bien des gens. Satisfaction d'un grand peuple. Réunion de deux états. Troubles et guerre dans un pays éloigné. Calcul trompeur. La rigueur de la saison fait périr des voyageurs imprudens. L'orgueil est un mauvais conseiller. Rigueurs exercées sans résultats. Fortune inespérée et dont on jouit avec sagesse. Rare exemple de ce que peut faire faire l'amour de la gloire. Ouvrage qui a un succès prodigieux. Les fêtes qui avaient cessé recommencent. On se raccommode pour se mieux tromper. Protestations dont on n'est pas dupe.

FOIRES GÉNÉRALES.

S'il s'était glissé quelque erreur ou omission dans les Foires, MM. les Maires sont invités, dans l'intérêt public, de nous en donner avis.

Lorsque les Foires tombent le dimanche ou un jour de fête, elles sont remises au lendemain.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Indépendamment des Foires ci-après désignées, il y a dans ce département des Fêtes patronales et champêtres où se tiennent de petites Foires (*Voy*, après le calendrier).

Brie sur Marne 11 février.

Châtenay, près Sceaux, 3 4 5 août, Champigny sur Marne, foire aux porcs, 27 mai 4 juin 2 nov., Choisy le Roi (ou sur Seine) marché les jeudis.

Gentilly, marché aux porcs à *la Maison blanche* les mardi et vendredi de chaque semaine.—Marché aux vaches laitières tous les samedis.

La Chapelle St Denis, marché aux vaches laitières les mardis.

Neuilly sur Seine 24 juin (8 jours), Nogent sur Marne, foire franche aux bestiaux, 5 6 septembre.

Paris le 1er lundi de chaque mois (3 jours) foire aux toiles.—Halle aux veaux les mardis et vendredis; vaches grasses les vendredis.—Fourrages tous les jours.—1 2 3 avril foire aux jambons.—7 8 avril foire dite du PAIN D'ÉPICE (faubourg St Antoine)—10 juillet (10 jours) foire aux laines

Poissy, marché aux bestiaux tous les jeudis.

St Denis 24 février foire dite St-Mathias (8 j.) -- Le sam. ou merc. le plus près du 11 juin, marché aux moutons, continuant les samedi, mercredi et samedi suivans. -- 11 juin, St Barnabé, dite du Landy (8 j.) -- 9 octobre, dite de St-Denis (9 j.)

St Ouen 10 11 12 fév. 24 25 26 août, marché aux porcs, 29 30 31 août; Sceaux 15 août, marché aux bestiaux les lundis.

Thiais 1 septembre.

Vincennes 25 26 juin.

Dép. de SEINE-ET-OISE.

Ablis 4 février 18 juillet, Arpajon 5 avril 1 mai 24 août, Angerville 25 avril 20 juillet 3 novembre.

Beaumont sur Oise 17 janv. 20 mars 3 juill. 4 déc., Bièvre 11 juin 6 déc., Boissy st Léger 10 sept.

Châteaufort 28 octobre, Chevreuse 30 avril 22 juillet 14 septembre 12 et 13 novembre, Corbeil 11 mai (8 jours) 8 septembre.

Dammartin 12 juin 10 juillet 11 novembre, Dourdan 23 février 10 août 22 septembre (3 jours).

Etampes 2 septembre (1 jour) 29 septembre (8 jours) 15 novembre (2 jours).

Gagny 25 mai (2 j.), Gonesse 2 février 16 juillet; marché tous les vendredis.

Houdan 20 février 8 mai 26 juillet 21 sept. (3 j.)

La Ferté Aleps 13 mars 10 août 25 septembre, La Rochegujon 17 juin 2 décembre, Limours 24 avril

4 septembre, Livry 10 août, Lonjumeau 2 avril 25 25 juin 29 septembre 21 22 décembre, Louvres en France 15 mars 1 mai 25 26 27 novembre, Luzarches 27 28 29 mars 28 29 30 sept. 28 29 30 oct.

Magny 2 février 1 mai 29 septembre, Maisse 9 juin 8 septembre 25 novembre, Mantes 7 mai 22 23 24 juillet 1 14 septembre 9 octobre 3 décembre, Marines 24 juin 1 octobre, Mennecy 29 juin 9 10 octobre, Méréville 14 mars 9 mai 15 septembre 21 décembre, Meulan 14 15 16 mai 28 29 30 octobre, Milly 22 janvier 3 26 mai 28 29 30 octobre, Montfermeil 28 septembre, Montfort l'Amaury 13 mars 3 juillet 14 août 27 novembre, Montlhéry 24 mars 23 juin 22 septembre 22 décembre, Morigny 22 mai.

Néauphle le Château 2 30 novembre.

Palaiseau 3 février 25 novembre, Pontoise 4 mai 8 septembre (8 jours) 11 12 13 novembre.

Rambouillet 14 15 16 avr. 25 juin 8 septemb. (3 j.)

Saint Arnoult 7 8 avril 30 août, St Cloud 8 septembre (21 j.) fête champêtre les 3 dimanches, St Germ. en Laye 31 août 1 2 sept. 7 8 9 sept. fête champêtre dite des Loges (2 j.), Ste Mesme 7 mai 22 août, Savigny sur Orge 6 juill. 10 11 12 nov., Sucy 14 sept.

Vaujours 16 mars, Versailles 1 mai (5 j.) 25 août (5 j.) 9 octobre (5 j.)

Départ. de SEINE-ET-MARNE.

Beaumont 24 février 29 avril 25 août 30 novemb.

1 décembre, Beton Bazoches 20 janvier 25 février 25 juin 1 septembre, Blandy 24 février 21 22 septembre, Branles 3 4 mai 31 août (2 j.), Bray sur Seine 14 février 14 15 sept., Brie Comte Robert 1 juillet 11 septembre 30 novembre.

Chalautre la Grande 15 avril 16 septembre, Château Landon 7 février 27 mars 3 juillet 18 septembre 18 décembre, Chaumes 25 mars 8 avril 27 mai 19 20 21 octobre, Chelles 14 juillet 4 novembre, Chenoise 19 juillet 16 octobre, Choisy en Brie 2 fév. 29 juin 8 décembre, Coulommiers 4 mai 10 11 octobre, Crécy 4 avril 1 mai 29 septembre, Crouy 11 mars 11 juin 21 septembre.

Dammartin 24 mars 26 mai 1 octobre 6 7 décembre, Donnemarie 26 février 2 octobre, Dormell. 18 19 juin, Doué 25 novembre.

Egréville 25 janv. 31 mars 5 juill. 18 août 12 nov.

Faremoutiers 31 mars 12 septembre, Flagy 26 27 mai, Fontainebleau 12 mars 2 juin 26 27 28 nov., Fontenay 22 juillet 28 octobre.

Jouarre 27 mai 2 novembre.

La Chapelle Gauthier 17 novembre, La Ferté Gaucher 6 mars 1 mai 3 juill. 18 oct., La Ferté sous Jouarre 13 14 mars 24 25 juin 25 26 oct. 6 7 déc., marchés les lundis et vendredis, marché franc aux grains le 1er lundi de chaque mois. Lagny 3 4 fév 6 7 juillet 24 août 30 novembre, Larchant 16 mai, Lizy 1 mai 9 octobre.

Mauperthuis 16 sept., Meaux 6 janvier 15 16 17 20 mai 11 12 13 nov., Melun 24 25 juin 23 sept.

11 12 nov., Mitry 18 19 oct., Montereau 23 24 juin 22 23 nov., Monthéty 9 10 sept., Moret avril 8 sept. 6 déc., Mormant 16 mars 9 août 28 octobre.

Nangis 4 juillet 18 septembre, Nanteuil sur Marne 18 mars 28 octobre 30 novembre, Nemours 20 janvier 1 mai 24 25 juin 20 septembre 8 nov.

Pomponne 29 août, Provins 2 3 février 1 24 juin 11 septembre 11 novembre.

Rebais 15 avril 26 mai 22 juillet 16 septembre 18 nov., Rozoy 28 février 29 mai 16 novembre.

Saint Augustin 8 avril, St Barthélemy 25 août.

Touquin 14 octobre, Tournan 26 mai 3 nov., Toury Ferottes 29 30 juin.

Valence 6 juillet 1 octobre, Villeneuve sous Bellot 24 février 10 mai 19 juin 21 septembre 21 décembre, Villeneuve le Comte 14 septembre.

Départ. de L'OISE.

Acy en Mulcien 1 mai 2 octob., Attichy 28 oct.

Baron 29 30 juin 1 juillet, Beauvais 1er samedi de chaque mois, Bulles 4 avril, Breteuil 5 février 3 avril 2 juin 21 juillet 26 septembre 26 novembre.

Carlepont 1 janvier 1 avril 1 juillet 7 octobre, Catenoy 29 septembre, Chambly 25 févr. 8 sept., Chantilly 20 juin 18 septemb., Chaumont 12 avril 6 décembre, Chevrières 30 octobre, Clermont le dernier samedi de chaque mois, 5 6 7 février 10 11 12 août 30 novembre, Compiègne 15 de chaque mois, Creil 2 novembre, Crépy 3 4 mars,

3 4 nov., Crèvecœur 3 mai 29 sept. 11 nov., Cus 11 nov.

Elincourt sainte Marguerite le 2e mardi de chaque mois 20 juillet 25 novembre.

Gerberoy 26 mai 29 30 septembre, Gournay sur Aronde 29 mai 2 août, Grand Fresnoy 2 juin 26 nov., Grandvilliers le dernier lundi de chaque mois, Guiscard le dernier lundi de chaque mois.

Hardiviller 12 novembre.

La Bosse 30 nov., La Neuvlle en Hez 21 sept., Lassigny 14 de chaque mois 20 mai 1 juillet 6 oct. 18 nov., Liancourt 17 mars 5 juillet 13 novembre.

Maignelai 1 mai 1 oct., Margny sur Matz 17 juin 21 oct., Marseille 25 janvier 18 28 oct. 30 novemb. 21 décemb., Mello 22 23 juillet, Méru 4 avril 14 oct., Monchy Humières 11 nov., Monchy le Châtel 28 oct., Mouy 2 oct.

Nanteuil le Haudoin 8 juillet 22 oct., Neuilly en Thelle 28 avril 13 oct., Noailles 11 nov., Noyon 23 25 juin.

Pont Sainte Maxence le dernier vendredi de chaque mois, Précy sur Oise 22 janvier.

Ressons sur Matz 10 mars 2 juin 10 sept. 6 déc., Ribécourt le 1er mardi de chaque mois.

Sacy le Grand 29 sept., Saintines 23 24 juin, Saint Just en Chaussée 30 mars 18 19 octobre, Saint Leu d'Esserent 1 2 sept., Sarcus 21 sept., Senlis 25 avril (9 j.), Sérifontaine 11 oct., Songeons 2 février 3 mai 8 sept. 23 nov.

Tracy le Mont 4 avril, Tricot 8 avril 22 nov.

Ver 15 mai, Verberie 22 juin 26 27 oct.

DÉPART. D'EURE-ET-LOIR.

Anet 21 juin 2 septemb., Aunay sous Auneau 25 juin, Auneau 27 sept. 2 nov., Authon 13 mars 12 juin 28 août 24 novembre.

Beaumont le Chartif 9 février, Bonneval 3 mars 30 juin 1 2 3 sept. 10 nov., Brezolles 30 nov., Brou 15 mars 25 juin 16 septembre 26 nov., Châteaudun 31 janv. 13 mars 1 mai 3 juillet 28 août 30 octob., Châteauneuf 2 juill., Chartres 11 mai (10 j) 28 juin, tous les jeudis de juillet, 24 25 26 août 8 sept. (10 j.) 30 nov. 1 décembre, Chassant 14 mars 15 sept., Cloyes 7 janv. 5 avril 5 juillet 4 octobre, Courtalin 1 mai 29 août 29 septem. 25 nov., Courville 17 avril 3 juill. 9 octobre.

Dreux 26 mai 1 2 3 sept. 9 octobre.

Epernon 26 fév. 8 avril 27 mai 28 oct. 21 22 déc.

Gallardon 21 septembre.

Illiers 15 févr. 12 mars 2 mai 3 juill. 2 novembre.

Janville 3 mars 23 octobre.

La Bazoche Gouet 10 mars 19 av. 24 juin 9 sept. 15 novembre, La Ferté Vidame 3 janv. 7 octob., La Loupe 5 févr. 15 avril 1 juill. 7 octob., Le Puiset 22 23 juillet.

Maintenon 4 fév. 8 septembre 20 décembre.

Nogent le Roi 2 fev. 3 mai 29 juin 6 sept. 11 nov.

Nogent le Rotrou 28 fév. 7 mai 25 juin 13 septemb.

Ouarville 20 février.

Rouvray St Denis 25 mars 15 août.

Sancheville 5 mars 2 octob., Senonches 16 juin 29 septembre.

Terminiers 25 juin 2 nov., Toury 9 10 octob.

Voves 16 mai.

Départ. de L'EURE.

Appeville dit Annebault 1 mai 29 septembre, Avrilly 21 septembre.

Beaumesnil 28 octob., Beaumont le Roger 8 av. 11 juillet 29 septembre, Bernay 25 26 27 28 mars 28 mai 9 septembre, Beuzeville 12 mars 15 juillet 15 novemb., Boissey le Châtel 17 septemb., Bourneville 12 juin 15 octobre, Breteuil 25 avril 25 juin 28 octobre, Brionne 25 février 4 juillet 9 octobre, Broglie 21 septembre 18 octobre.

Charleval sur Andelle 16 17 novembre, Chennebrun 14 février 6 novembre, Conches 13 mars 16 mai 29 juin 16 sept., Condé sur Iton 25 sept., Cormeilles 22 février 25 septembre 21 décembre.

Damville 8 avril 24 juin 25 novembre.

Ecouis 2 avril 13 septembre, Etrépagny 24 juin 30 septembre, Evreux 20 avril 27 mai 16 juillet 11 août (8 j.) 18 septembre 6 décembre.

Folleville 25 novembre.

Gaillon 4 avril, Gisors 31 mars 25 août 18 octob., Grossœuvre 1 mars 25 avril 27 septemb. 21 décemb.

Harcourt 14 avril 1 septembre 18 octobre

La Barre 11 juin 9 octobre 6 décembre, La Ferrière sur Risle 20 janvier 23 avril 25 juillet 1 nov.,

La Neuve Lyre 17 mars 1 septembre 30 novembre, Le Bec Hellouin 4 av. 10 mai 27 septemb. 30 nov., Le Bourg Achard 11 juin 21 septembre 11 nov., Le Bourgtheroulde 1 janvier 25 avril 10 août 25 nov., Le grand Andely, franc marché le 1er lundi de chaque mois, Le Neubourg 1 mai 24 juin 22 juill. 14 septembre, Le Pont de l'Arche 5 mars 9 mai 18 septembre 25 novembre, Les Andelys 13 mars 4 juin 14 septembre 3 novembre, Lieurey 4 juill. 12 novembre, Louviers 24 février 4 juillet 29 sept. 11 novembre, Lyons la Forêt 12 juin 9 octobre.

Madeleine de Nonancourt 22 juillet, Mainneville 28 juin 8 novembre, Montfort sur Risle 18 mars 29 juin 28 octobre, Montreuil l'Argilé 24 novembre.

Nonancourt 24 25 26 août 18 oct. 11 12 13 nov.

Pacy sur Eure 1 mars 29 juin 2 novembre, Pont Audemer 18 février (8 Jours.) 7 avril 26 mai 2 sept. (8 Jours), Pont Authou 25 juillet.

Rougemontier 21 juillet, Routot 24 juin 8 sept., Rugles 15 février 30 mai 25 novembre.

Saint André la Marche 20 janvier 1 mai 8 sept., St Georges de Vièvre 8 avril 3 septemb., St Germain Village 1 septemb., St Pierre de Cormeilles 24 août 23 24 septembre, St Nicolas de Pont St Pierre 29 juin 6 décembre.

Thiberville 18 octobre, Tourny 4 juillet 21 sept.

Verneuil 25 février 7 juillet 17 novembre 9 10 11 octobre, Vernon 29 mars 25 juillet 8 septembre, Villiers en Dessœuvre 26 mai 18 septembre.

Yvry la Bataille 24 juin 10 août 29 septembre.

DÉPART. DU LOIRET.

Arthenay 21 février 1 juillet 25 septembre, Aschères 1 mai 6 7 sept. 25 nov.

Baccon 14 juillet, Beaugenci 1 février 25 mars 1 2 3 mai 22 23 juillet 1 sept. 31 oct., Beaulieu les 20 janvier, avril, août, octobre, Beaune 20 fév. 8 juillet 27 août 12 13 nov., Bellegarde 20 janv. 5 avril 3 mai 25 juin 1 déc., Boiscommun 13 mars 12 juin 10 août 18 oct. 6 déc., Bonny 10 mars 19 mai, 24 août, 17 nov., Boynes 4 avril 30 août 3 novembre, Briare 9 mars 22 nov. 28 déc.

Charsonville 1 sept., Châteauneuf sur Loire 8 février 3 avril 16 mai 1 juillet 24 août 28 oct. 13 déc., Châteaurenard 3 février 1er mai 20 juin 24 août 25 nov., Châtillon sur Loing 14 janvier 1 mars 20 mai 30 juin 14 septemb. 6 déc., Châtillon sur Loire 11 juin 29 août 3 nov. 13 déc., Chevilly 19 juillet 28 oct., Chuelles 29 fév. 7 juin 30 sept., Cléry 16 fév. 10 mai 8 juin 16 août 30 novembre, Corbeilles 13 janvier 23 avril 30 juin 30 septemb. 19 oct., Coulon 13 janv. 22 mai 1 août, Courtenai 13 mars 8 mai 3 juillet 11 sept. 30 nov., Cravant 7 juillet.

Ferrières 25 février 2 mai 30 août 29 sept.

Gien 3 mars 28 avril (8 jours) 14 juin 11 août 10 oct. 25 nov., Grigneville 10 oct.

Huisseau sur Mauve 9 mars 25 juin 9 nov.

Jargeau 6 février 2 avril 4 juin 6 août 19 oct. 3 4 5 déc., Jouy le Pothier 14 juin 5 sept.

La Bussière 1er mai 25 juin 19 octobre, Ladon 17 janvier 26 février 1er mai 24 août 2 nov., La Ferté Saint Aubin 4 mai 9 sept. 14 nov., Lailly 7 sept., Lorris 16 janv. 8 avril 23 24 juin 3 4 août 16 sept. 30 nov.

Malesherbes 26 mars 4 juillet 24 août 11 12 nov. 26 27 déc., Mareau aux Prés 22 janv. 30 août, Meung 4 10 avril 29 juin 20 sept. 9 10 11 oct. 11 12 13 nov., Montargis 7 février 21 avril 1 juin 21 22 23 24 juill. 8 oct. 11 nov., Montcorbon 15 mai.

Neuville 7 avril 11 juin 24 août 11 nov., Noyen sur Vernisson 26 mars 22 juin 9 sept. 12 nov.

Olivet 6 mars 3 nov., Orléans 1 juin (15 jours) 15 juillet 18 nov. (8 jours), Ouzouer sur Trézée 17 mai 5 juillet 17 août 12 nov.

Patay 19 fév. 27 juin 25 juillet 30 nov., Pierre-fitte-ès-Bois 2 mai, Pithiviers 18 19 janvier 23 24 avril 30 juin 21 septembre 18 19 novembre, Poilly 21 juin, Puisseaux 7 fév. 14 avril 21 juillet 9 10 sept.

Saint Benoit sur Loire 10 fév. 11 juin 1 sept. 25 nov., Saint Denis de l'Hôtel 6 janv. 11 mai 4 nov., Saint Gondon 17 avril 19 juin 26 oct., Saint Loup des Vignes 1 2 sept., Saint Maurice sur Aveiron 23 avril 8 juin 3 août 23 sept. 11 nov., Saran 28 mai 3 nov., Sermaises 15 mars 23 juin 15 sept., Sully 28 janv. 25 fév. 17 mars 21 avril 25 juin 2 août 1 oct. 3 nov. 26 déc.

Thou 4 mai 2 septembre.
Varennes 4 mai 17 août, Vitry aux Loges 10 mars 11 juin 6 novemb.
Yèvres le Châtel 22 oct.

DÉP. DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Angerville la Martel 22 sept. 7 oct., Anglesqueville s/r Saane 5 7 juill., Argueil 30 mars 26 mai 24 sept., Arques 11 juin 29 août, Auffay 1er vendredi de chaque mois 1 fév. 4 avril 30 mai 3 oct., Aumale 20 mai 4 juillet 10 août 11 nov., Auppegard 23 nov., Auzouville sur Saane 25 juin.

Bacqueville 13 fév. 14 mai 8 9 juill. 12 nov., Baons le Comte 6 oct., Beaubec la Ville 10 août, Beauvoir en Lions 28 mai, Bellencombre 7 avril 13 oct., Bennetot 30 nov., Bénarville 25 nov., Biville la Baignarde 3 nov., 1 déc., Blainville sur Ry 29 sept., Blangy 3e mercredi de chaque mois 31 mars 29 sept., Blosseville 13 fév. 4 juill. 9 déc., Bolbec 7 avril 26 mai 1er oct., Bondeville 23 fév. 26 mai, Bondeville sur Fécamp 17 juill. 29 sept., Bosc le Hard 24 juin 4 nov., Bouville 15 nov., Bréauté 23 avril 16 oct., Buchy 7 avril 26 mai 1 sept. 1 déc., Butot 2 nov.

Cailly 19 mars 28 mai 28 oct., Cany 18 février 14 avril 11 juin 1 sept. 28 oct., Caudebec 15 mars

19 juillet 20 sept., Clères 7 oct., Criquetot l'Esneval 20 21 février, 31 mars 15 mai 1 août 2 nov. 28 déc., Croix Mare 1 mars 30 juin, Crosville 29 juin.

Dieppe 16 août (8 j.) 1 déc. (15 j.), Doudeville 28 fév. dernier samedi de mars, avril, mai, juin, juillet, septembre, 2 juin 13 octobre, Douvrand 25 juill., Duclair 8 avril 17 juin 10 oct.

Elbeuf 24 mars 1 sept. (9 j.), Envermeu 19 juill. 1 nov., Eu 1er mercredi de chaque mois, 24 juin 10 août.

Fauville 26 mars 25 juin 7 août 18 sept. 22 déc., Fécamp 4 janvier, dernier samedi de chaque mois, 31 janv. 28 fév. 30 avril 31 mai 30 juin 31 juillet 30 août 30 sept. 30 oct. 30 nov. 31 déc., Flainville 10 oct., Fontaine le Dun 25 mars 29 juin 14 sept. 25 nov., Forges les Eaux le dernier jeudi de chaque mois 10 mai 9 sept., Foucarmont 1er mardi de chaque mois 1 juin 9 oct. 18 nov., Fréville 4 juillet 20 nov.

Gaillefontaine 2e lundi de chaque mois, 21 avril 25 juillet 18 octobre, Ganzeville 5 janvier 9 avril 29 juin 18 oct., Goderville 15 janv. 13 mars 1 mai 22 juill. 4 oct., Gournay 27 mai 1 juin 16 sept., Grainville la Teinturière 3 fév. 16 mai 25 juillet.

Harfleur 20 mars 5 juillet 8 sept. 12 nov., Hautot l'Auvray 9 sept.

Ingouville 29 septembre (30 j.)

La Feuillie 27 septemb., La Rosière 26 août, Les Grandes Ventes d'Eawy 6 fév. 14 mai 8 décembre,

Lillebonne 14 mai 8 octobre, Limézy 24 juillet, Londinières 3e jeudi de chaque mois 25 mars 29 juin 28 octobre, Longueville 7 avril 16 novembre.

Montville 15 mars 31 octobre, Montivilliers 14 avril 14 septembre.

Neufchâtel 4 mai 6 juillet 1 septembre 13 nov., Normanville 13 septembre.

Ourville en Caux 11 septemb., Ouville l'Abbaye 24 février 29 septembre 18 novembre.

Pavilly 26 mai 26 septembre 28 octob. 27 nov.

Quevilly le Grand 30 juin.

Rouen 20 février (15 j.) 14 mai 20 juin (15 j.) 23 oct. (15 j.), Ry 3 mai 14 septembre.

Saint André sur Cailly 30 novembre, St Laurent en Caux 25 avril 19 Juin 10 août 19 octobre, St Martin aux Arbres 4 Juill., St Martin aux Buneaux 19 septembre, St Pierre le Vieux 6 mai 22 Juillet: Saint Riquier d'Héricourt 11 novembre, St Romain de Colbosc 17 Juin 23 octobre, Saint Saëns le 1er Jeudi de chaque mois, ceux de mai et novemb. exceptés, 8 mai 25 novembre, Saint Sylvestre 2 avril 2 nov., St Valery en Caux 14 mars 26 mai 2 octob., St Victor l'Abbaye 21 Juillet 28 octobre, Ste Croix sur Buchy 14 sept., Sassetot Maucondüit 20 sept., Saussay 22 nov., Sotteville sur Mer 9 decembre.

Tôtes 7 avril 7 Juillet 8 novembre.

Valmont 7 octobre 10 décembre, Vattetot sur Mer 29 Juin, Veules 2 novembre, Vitteleur 9 oct.

Yerville 25 Juin 18 octobre, Yvetot 15 Janvier 1 mai 1 août 18 octobre.

DÉPT. DE LOIR-ET-CHER.

Autainville 7 avril 21 juillet.

Blois 28 janv. 1 avril 24 juin 25 août (11 1) 1 oct. 6 décemb., Brucieux 3 janvier 20 mars 22 mai 26 juin 7 août 9 octobre.

Contres 7 janv. 8 févr. 14 mars 9 mai 15 juin 25 juill. 20 août 9 oct. 15 nov., Cour Cheverny 12 mars 26 mai 2 nov. 26 décemb., Chaumon sur Tharonne 18 juin 25 nov., Chemery 31 mars 26 mai 8 sept., Chouzy 1 mai 11 novembre.

Droué 26 févr. 1 avr. 13 mai 10 juin 22 juill. 23 septembre 28 octob. 9 décembre.

Fontaine en Sologne 17 mai.

Herbault 20 fév. 20 avril 22 juin 27 août 4 nov.

La Ferté Beauharnais 11 mai 24 août 21 déc., La Madelaine Villefrouin 22 juill., Les Montils 26 juin, Lorges 24 fév. 11 juin 18 octob. 6 décemb., La Ville aux Clercs 20 janvier 19 mars 15 mai 19 juin 24 août 4 oct. 17 nov. 21 décembre.

Maray 14 sept., Marchenoire 9 juin 28 juillet 29 septembre 27 oct., Mer 20 fév. 25 juin 26 août 2 3 novembre, Mennetou 4 mai 14 août, Mont Doubleau 25 26 févr. 28 29 avril 9 10 oct. 1 déc., Monteaux 3 fév. 29 juin, Montoire 2 janv. 5 mars 9 mai 9 juill. 10 sept. 12 nov., Montrichard 25 fév. 13 mars 26 mai 22 juill. 21 septemb. 11 nov., Morée 4 fév. 8 décemb., Mur 1 septembre.

Nouan le Fuzelier 14 fév. 11 août 12 novembre, Noyers sur Cher 19 mai.

Onzain 22 janv. 28 mars 22 juin 2 novemb., Ouchamps 15 janv. 18 mars 1 juin 2 nov., Oucques 13 fév. 9 avril 9 juill. 10 sept., Ouzouer le Marché 14 fév. 12 juin.

Pontlevoy 3 fév. 1 mai 2 juin 24 août, Prénouvellon 15 septembre.

Romorantin 19 mars 25 juin 20 août 12 novemb. (10 j.)

St Aignan 22 fév. 15 avril 30 juin 11 août 16 sept. 20 oct. 1 décemb., St Dyé 24 avril 1 décemb., St Georges 23 avril, St Léonard 9 fév. 5 mai, Salbris 7 févr. 24 avril 20 sept. 29 oct., Selles St Denis 6 mars 22 juin 22 juill. 6 décemb., Selles sur Cher 29 mars 1 mai 19 juillet 24 août 29 sept. 21 déc., Souvigny 3 mai, Suèvres 2 mai 28 octobre.

Tremblevif 5 août.

Vendôme 3 fév. (8 j.) 23 avril 4 juillet 15 sept. 12 nov. 27 décemb., Viévy le Rayé 17 mars 29 juin 3 30 nov., Villiers 7 8 sept., Vineuil 1 juin, Vouzon 29 août 28 décembre.

Départ. de L'ORNE.

Alençon 3 fév. (15 j.) 3 4 5 mars 13 14 15 mars 16 17 18 mai 8 9 10 septembre 21 22 23 septemb. Argentan 12 13 14 janvier 14 15 16 avril 26 27 28 mai 11 juill. 1 août 3 4 5 nov., Athis 26 janvier 3 mai 30 août 4 octobre.

Bellême 14 15 févr. 22 mai 5 juin 10 août 2 28 29 oct., Briouze 7 janv. 4 fév. 29 mars 9 avril 2 juin 7 juillet 11 août 13 oct. 24 novembre.

Carrouges 17 mars 4 mai 18 juin 20 juillet 29 30 août 1 oct. 10 nov. 1 décemb., Cerisi-Belle-Etoile 29 mai 25 septembre, Ceton 4 avril 1 août 2 nov. Chambois 8 juillet 18 novembre, Chanu 5 juillet 27 sept., Courtomer 13 janv. 4 avril.

Domfront 7 janv. 25 fév. 31 mars 28 avril 19 mai 30 juin 4 août 15 septemb. 6 oct. 3 nov. 8 décemb., Durcet 28 fév. 30 mars 27 septembre.

Echauffour 8 sept., Ecouché 3 4 févr. 16 17 18 mai 9 10 11 septembre 3 octobre 21 novembre.

Flers 9 janvier 20 février 12 mars 9 avril 7 mai 4 juin 9 juillet 6 27 août 24 septembre 8 22 octobre 1 10 décembre.

Gacé 12 janvier 15 mars 17 mai 28 juin 26 juill. 13 septembre.

Juvigni sous Andaine 25 septembre.

L'Aigle 12 fév. 8 av. 11 juill. 5 sept. 12 nov., La Ferté Frénel 24 juin 30 nov., La Ferté Macé 13 mars 22 sept. 19 oct., La Carneille 23 fév. 31 mai 31 août 5 octobre 28 décemb., La Forêt d'Auvrai 3 février 15 mars 22 avril 23 mai 30 juin 6 octobre 2 décembre, Le Mêle sur Sarthe 2 janvier 2 avril 2 juillet 5 octobre, Le Merlerault 28 avril 4 18 octobre 6 7 décembre, Le Sap 2 3 4 nov., Longni 24 février 25 mars 1 mai 29 juin 21 sept. 21 déc.

Mauves 8 avril 30 juillet 1 septembre 27 octobre 30 novembre, Mortilly 5 octobre, Moulins la

Marche 13 mars 12 juin 25 octobre, Mortagne 15 mars 3 mai 21 juin 26 juillet 4 5 octobre 1 2 3 déc., Mortrée 17 janvier 15 avril 28 juillet 19 septembre.

Nonant 22 23 septembre.

Passais 22 septembre, Pont Chardon 22 23 nov., Putanges 7 février 3 avril 12 juin 28 juillet 6 oct. 18 décembre.

Rabodanges 22 mars 29 avril 27 mai 21 juillet 18 octobre, Rânes 4 janvier 2 février 4 mars. 7 mai, Rémalard 31 janvier 6 mars 7 avril 26 mai 30 sept. 29 novembre, Ronay 11 12 novembre.

Saint Julien sur Sarthe 28 janvier, St Martin du vieux Bellême 24 février 4 juillet 20 août, Sées 20 février 3 avril 3 27 mai 5 26 juillet 24 août 12 novembre 13 décembre.

Tinchebray 7 janvier 4 février 3 mars 7 14 avril 9 mai 11 juin 22 juillet 11 août 18 19 27 octobre 1 décembre, Trun 20 mars 1 mai 12 juin 18 sept. 16 octobre 25 décembre.

Vimoutiers 8 avril 3 juin 2 septemb. 30 décemb.

DÉPART. DE LA SARTHE.

Anvers le Hamon 2 29 mai.

Ballon 13 août, Beaumont-sur Sarthe 15 Janvier 25 mars 20 mai 2 septembre 8 octob., Bessé 3 mars 26 mai 28 Juillet 1 décem., Bonnétable 5 février 29 avril 3 24 Juin 2 septembre 14 octobre 11 nov. 9 décembre, Bouloire 15 avril 1 Juillet 23 sept., Brûlon 12 avril 1 mai 28 Juin 25 octobre.

Château du Loir 8 mars 10 mai 14 Juin 23 août 15 novembre 6 décembre, Conlie 14 févr. 16 avril 17 Juin 16 octobre 15 novem., Connerré 23 Janv. 14 mai 29 octobre.

Ecommoy 11 mars 17 Juin 7 octobre 25 nov.

Foulletourte 2 février 8 juin 14 décemb., Fresnay 23 février 29 mars 14 mai 12 juillet 27 septemb. 22 novembre.

La Chartre 7 février 20 mars 1 mai 3 juillet 2 octobre 4 décembre, La Ferté Bernard 11 février 10 mars 12 mai 9 juin 18 août 15 septembre 8 décemb., La Fontaine St Martin 25 février 24 novembre, La Flèche 2 30 janv. 20 fév. 2 23 avril 21 mai 2 30 juill. 27 août 24 septembre 29 octobre 10 décembre, La Suze 14 fév. 17 avril 12 juin 24 juill. 2 oct. 4 déc., Le Grand Lucé 27 février 7 mai 16 juillet 15 octob. 12 novemb. 24 décemb., Le Lude 17 janv. 10 avril 1 mai 5 juin 10 juillet 11 septembre 16 oct. 18 déc., Le Mans 4 25 janvier 15 fév. 14 mars 25 avril (après cette foire, tous les 15 jours, jusqu'à la Pentecôte, il y a des marchés qui valent des foires) 27 mai (8 j.) 20 juin 18 juillet 15 août 21 novembre 12 décemb., Loué 16 juin 2 septembre, Luché 28 juin 13 sept. 8 novembre.

Malicorne 1 janv. 17 juin 9 septembre, Mamers 17 mars 5 mai 25 août 8 22 septembre 1 décembre, Mayet 28 janv. 8 septembre 10 nov. 8 décembre, Montfort 15 29 mars 2 mai 21 juin, Montmirail 26 février 22 avril 8 juillet 25 nov.

Noyen 29 mars 14 juin 2 août 18 octobre.

Pont de Gennes 27 nov. 25 décembre, Pontvallain 10 avril 30 octobre, Précigné 1 juill. 9 oct.

Sablé 10 avril 19 juin 1 septemb. 15 décemb., St Calais 17 janv. 13 mars 1 mai 12 juin 4 septembre 13 nov., Sillé le Guillaume 6 fév. 12 mars 9 avril 6 août 15 octobre 24 décembre.

Vaas 15 fév. 4 juillet 1 août 10 octobre, Vallon 18 fév. 14 avril 19 mai 23 juin 6 octobre 24 nov., Verneil le Chétif 6 octobre, Vibraye 29 fév. 25 av. 27 juin 25 juillet 29 août 31 oct. 26 décembre.

DÉPT. D'INDRE-ET-LOIRE.

Ambillou 11 novembre, Amboise 20 février 17 juin 5 septembre 19 novembre, Azay le Rideau 5 mars 7 mai 6 août 1 novembre.

Ball n 25 juin Beaulieu 5 novembre, Beaumont en Verron 1 septembre, Benais 6 décembre, Betz 7 décembre, Bléré 11 avril 13 juin 12 septembre 14 novembre, Bossay 5 juin, Bourgueil 8 avril 27 mai 18 novembre 30 décembre.

Candes 25 mars 11 novembre, Ceré 30 octobre, Champigny sur Veude 13 janvier 25 août, Chançay 1 septembre, Channay 1 mars, Chapelle sur Loire 9 avril 17 octobre 12 novembre, Château la Vallière 28 janvier 24 mars 2 juin 28 juillet 27 octobre 22 décembre, Château Renault 27 février 6 mai 1 juill. 14 octobre 25 novembre, Chinon 3 4 5 avril 7 8 9 août 2 3 4 octobre 4 5 6 novemb., Cinq Mars 8 juin

30 novembre, Cléré 14 février 24 avril 6 septemb. 28 octobre 25 novembre, Cormery 7 février 24 av. 26 juin 28 août 30 octobre, Couesmes 24 septemb.

Faye la Vineuse 1 mars 23 avril 29 juin 29 sept. 25 novembre 21 décembre, Ferrière Larçon 7 mai.

Genillé 8 mai 22 octobre, Gizeux 25 février 9 mai 2 novembre.

Hommes 5 novembre.

Ingrandes 20 novembre.

La Guerche sur Creuse 7 août, La Haie le 1er mardi de chaque mois, Langeais 6 janvier 24 juin 8 août 11 novembre, La Selle Guesnan 7 septemb., La Tour St Gélin 7 mai, Le grand Pressigny 14 février 13 mars 10 juillet 13 novembre, Le petit Pressigny 9 février, Le Serrain 1 mai 11 juin, Les Essards 13 septembre, Ligueil le 1er lundi de chaque mois, excepté juin et août, Limeray 9 mai 9 septembre, Loches le 1er mercredi de chaque mois, excepté novembre, Luynes 3 janvier 18 février 26 mai 30 juin.

Marigny Marmande 8 septembre 2 novembre, Mathelan 25 avril 21 octobre, Mazières 24 mai, Monnoie 24 juin, Montbason 29 janvier 11 mars 5 août 15 octobre, Montlouis 6 août, Montrésor 25 février 1 avril 6 mai 3 juin 1 juillet 15 août 14 oct.

Neuilly le Lière 29 juin, Neuvy le Roi 21 janvier 26 mai 17 novembre, Noizay 21 avril.

Preuilly 17 mai 19 avril.

Razines 12 mai, Restigny 13 mai 13 novembre, Reugny 8 juin 29 septembre, Richelieu 7 janvier

18 février 14 avril 23 juin 22 septembre 27 octobre, Rillé 10 février 1 avril 18 octobre 30 décembre, Rochecorbon 6 septembre, Rouziers 24 septembre.

Saint Antoine du Rocher 17 janvier, St Aubin 3 mars, St Branchs 29 août, St Christophe 18 mars 24 juin 26 août 30 décembre, St Epain 10 mars 9 juin 8 septembre 10 novembre, St Flovier 7 janv. 7 avril 7 juin 7 octob., St Hippolyte 14 septemb., St Martin le Beau 15 septembre, St Maurice 8 mars 14 juin 13 septemb. 8 novemb., St Michel 29 sept., St Ouen 28 mai, St Paterne 10 novembre 1 déc., St Patrice 29 juin 2 novembre, St Quentin 27 mai, St Roch 7 avril 16 août, Saint Symphorien 24 août, Ste Maure 1 février 14 mars 23 mai 27 juin 26 sept. 28 novembre, Savigné 16 janvier 19 mars 21 mai 16 juillet 17 septembre 19 novembre, Savonnières 15 juin, Semblançay 4 mars 28 décembre, Sonzay 4 décembre.

Tauxigny 15 septemb., Tours 10 mai (10 jours) 10 août (10 jours).

Veigné 6 mai, Véretz 5 oct., Vernou 24 mars, Villedômer 1 septembre, Villeloin 6 mars 1 mai, Vouvray 8 septembre.

Yzeures 8 avril 8 mai 8 septembre 8 novembre.

DÉPART. DU CALVADOS.

Argences 17 mars 18 19 oct., Aunay 19 avril 19 28 juillet.

Balleroy 1er mardi de chaque mois 28 juill. (les foires de mai et octobre durent 3 j.), Bayeux 25 juin 14 septembre 18 octobre 3 4 nov. 6 décemb., Beaumont en Auge 24 mars, Bois Halbout 17 avril, Blangy 14 septemb., Bretteville sur Laize 29 nov.

Caen 25 fév. (15 jours avant l'ouverture de cette foire, vente de chevaux dans les faubourgs) 13 mars 4 av. 20 av., dite de Caen (15 j.) 2 juin 29 sept. 28 oct. 28 décemb., Caumont 17 avril 18 juill. 15 nov. 25 décembre, Cosny en Cinglais 4 av. 26 27 juill., Clécy 9 nov., Cheux 11 nov., Condé sur Noireau 11 fév. 19 mars 6 avril 19 mai 9 juin 1 sept. (8 j.) 12 nov., Creully 1er mardi de chaque mois, Crevecœur 8 mai 3 nov.

Dives 9 10 11 septemb., Douvres 3 fév., Dozulcy 8 avril 24 25 26 juin 29 juillet.

Equemanville 30 31 mai, Etouvy 28 oct., Evrecy 9 septembre.

Falaise 21 mai 20 juin 10 août (Voyez Guibray) 15 sept. (8 j.) 1 octob. 22 nov. tous les samedis depuis Pâques jusqu'à la St Michel, Fervaques 25 fév. 6 7 octob., Formigny 4 juillet.

Guibraye, faub. de Falaise, (15 j.); les marchands de chevaux de luxe peuvent *seuls* montrer leurs chevaux le 10 août; les autres marchands ne peuvent déballer que le 13 et ne vendre que le 15, sous peine d'amende.

Honfleur 13 14 mars 18 oct. 25 nov. (8 j.).

Isigny 22 juill. 11 12 13 nov.

La Cambe 1 août, Landelles 24 mai, La Rivière

17 juill., Le Plessis Grimoult 27 mai 14 septem. 23 nov., Livarot 13 mai 1 décembre, Lisieux 20 fév. 3 avril 11 juin (8 j.) 30 juin 1 août 16 oct. 9 nov.

Mezidon 12 13 novembre.

Neuville 26 nov. 7 décemb., Notre Dame de Fresnay 12 mars 3 juin 14 juill. 25 septembre.

Orbec 22 juillet 30 septembre, Ouilly le Basset 18 fév. 31 mars 5 mai 14 juill. 25 août 3 novembre.

Pont l'Evêque 5 mai 2 juin 30 sept. 12 novemb.

Roncheville 19 mai.

St Denis de Maisoncelles 10 oct., St Germain du Crioult 15 janv. 25 avril, St Hippolyte de Canteloup 6 décemb., St Julien de Mailloc 6 sept., St Julien le Faucon 23 avril 16 septembre, St Julien sur Calonne 25 26 juill., St Laurent sur Mer 2 août, St Martin de la Besace 25 mars, St Omer 18 juill., St Pierre sur Dives 18 fév. 26 mars 1 mai 22 juillet 9 10 11 12 sept. 29 nov., St Sever 3 fév. 1 22 mars 23 avril 25 mai 19 juin 14 juillet 24 août 25 sept. 25 oct. 18 nov. 31 décembre, St Silvain 6 octobre, Sept Vents 26 juill. 11 12 août.

Thury Harcourt 4 mars 1 avril 20 mai 24 juill. 22 23 24 sept. 11 novem., Tilly sur Seulles 3 mars 14 22 juill. 6 sept. 24 nov., Troarn 8 avril 15 nov., Trévières 12 juin 15 novembre.

Vassy 5 fév. 8 avril 20 mai 10 juin 29 juill. 9 sept. 22 oct. 23 décembre, Villers Bocage 29 30 juin, Vire 28 29 mars 16 mai (8 j.) 29 sept. 15 16 nov.

ANECDOTES DIVERSES.

Le plus haut des Exploits.

On se rappelle l'anecdote récente d'un débiteur, poursuivi à la nage par un huissier; et cet apothicaire qui, pour se débarrasser d'un autre huissier et de son escorte, s'était avisé de les seringuer avec de l'*assa fœtida*. La ville de Liége vient d'être le théâtre d'un exploit bien autrement intéressant.

A la fin de mars dernier, vers trois heures après midi, l'huissier Maréchal, à la requête d'un particulier de Lokeven, se rendit, accompagné d'un confrère, du suppléant du juge de paix, et des sieurs Pirotte, inspecteur, et Lafuet, agent de police, ces deux derniers en qualité de recors, au domicile de M. P. B., rue devant la Madeleine, à l'effet

de procéder, contre lui, à l'exécution de la contrainte par corps, pour défaut de paiement d'une créance montant à environ 300 fr.

L'huissier Maréchal, après avoir posté son confrère près la porte de derrière, et ses recors aux autres issues, alla faire une reconnaissance dans toutes les chambres, greniers, caves, fournils, etc., sans rencontrer l'objet de ses perquisitions. Au bout d'une heure de marches et de contre-marches, l'huissier, harassé, est sur le point de faire retraite, et déjà donne le signal à son corps d'armée, quand un espion vient lui apprendre que le sieur P. B. est blotti contre une cheminée, sur le toit de sa maison. Aussitôt Maréchal, jaloux de répondre au défi porté, dit-on, par le sieur P. B., à tout le corps des huissiers de s'emparer de sa personne, remonte au grenier, ouvre une lucarne de la mansarde, et se montre bientôt sur la gouttière, au grand effroi de la foule qui remplit la rue, et

qui s'écrie : *le malheureux, il va tomber!* Mais lui, impassible aux clameurs qui s'élèvent des basses régions, poursuit sa périlleuse carrière, et, parvenu à l'angle du toit, il remarque d'abord des traces sur la neige, puis un chausson perdu par le fugitif, et aperçoit enfin celui-ci retranché de l'autre côté du toit.

Mais un abîme, placé entre lui et son habile adversaire, force Maréchal à rétrograder; il descend, puis remonte par un autre grenier: il arrive à une lucarne, et cette fois plus à portée de P. B. — Ah! vous êtes là. — Oui. — Allez-vous descendre de bonne volonté? — Non, je suis bien ici. — Si vous ne descendez pas, je vais appeler des pompiers. — Comme il vous plaira. — Alors l'huissier court en effet quérir deux ardoisiers-pompiers, et bientôt trois têtes se présentent à la lucarne. — Allons, descendez, disent les pompiers. — Je ne veux pas descendre. — Nous irons vous chercher. — Je vous en défie, vous n'en

avez pas le droit : si vous me touchez, j'en ferai rédiger procès-verbal. — Alors Maréchal se présente. Et pour moi, dit-il, ne descendrez-vous pas ? — Le juge de paix est-il présent ? — Oui, nous sommes en règle. — Eh bien, venez si vous pouvez ! — L'intrépide Maréchal s'élance de nouveau sur le toit, après avoir laissé sur la gouttière un manteau qui gênait sa course aérienne, et marche à quatre pattes vers sa proie.

Au moment où il va mettre la main sur P. B., le débiteur échappe, remonte le toit, passe au-dessus du faîte, et rentre par une lucarne opposée dans son grenier, toujours suivi dans sa course par l'huissier et les deux pompiers. Le nouveau théâtre des évolutions communique avec un autre grenier inférieur par une échelle de dix pieds, mais cette échelle est retirée ; P. B. n'hésite pas à se précipiter. L'huissier et ses deux compagnons sautent après lui, puis franchissent rapidement les

marches de l'escalier, que le fuyard descend au galop.

P. B. parvient dans sa cour, où, grâce à un bizarre accoutrement, il n'est reconnu ni par l'inspecteur, ni par l'agent placés en faction, et se dirige vers les bâtimens de la brasserie. Lafuet cependant se doute de quelque chose s'élance vers ces bâtimens; mais un sort malencontreux lui fait rencontrer un tas de neige dans lequel il va s'enfoncer. Maréchal parait à son tour, s'élance vers la brasserie; et le voilà dans un nouveau grenier, mais sans issue, où P. B. doit être, à moins que le diable ne l'ait emporté, comme il disait. Enfin, derrière un tas de bois coupé, il avise un coin de mouchoir rouge, dont P. B. avait la tête enveloppée: Ah! dit-il, je vous tiens, pour le coup. — Oui, mais ce n'est pas sans peine. On se préparait à se rendre à Saint-Léonard, lorsqu'un parent est venu terminer la scène en payant la créance.

Les Deux Anglaises.

Deux jeunes filles du comté de Sommerset, l'une âgée de 17 ans et l'autre de 16, aimaient un jeune homme qui, de son côté, les aimait également toutes deux. La jalousie s'était emparée du cœur des jeunes filles. S'étant rencontrées dans les champs, il s'engagea entre elles une querelle de mots qui se termina par un rendez-vous où un combat à coups de poings devait décider laquelle céderait ses droits à l'autre. Elles furent exactes à se trouver au lieu désigné : Caroline Popham amena pour second un maçon, et Elisabeth Bunn un de ses oncles. Le combat commença, et fut continué dans toutes les formes, comme ceux que se livrent les plus fameux pugilistes ; il dura une heure cinq minutes, tems pendant lequel ces deux pauvres filles s'attaquèrent 92 fois, et furent 51 fois terrassées par les coups violens qu'elles se portaient. Quoiqu'exténuées, elles voulaient continuer encore, parce que ni

l'une ni l'autre n'avait remporté la victoire ; mais les deux témoins s'y opposèrent, et elles furent ramenées chez elles toutes meurtries, sans autre consolation que celle d'avoir donné une éclatante preuve de leur amour pour James Pudy, qui probablement sera resté aussi indécis que jamais entre ses deux belles.

Avis aux Joueurs à la Loterie.

Ce n'est pas tout de mettre à la loterie et de choisir de bons numéros : il faut encore se faire payer, et cela n'est pas toujours facile, comme l'ont prouvé plusieurs procès jugés à Paris et en province. Au mois de janvier dernier, madame de Greteau, de Paris, avait pris les numéros 3, 15, 18 et 28, qui se rapportaient aux quantièmes des mois et aux années de la naissance et de la mort du général Foy, dont elle tenait en main la médaille nouvellement frappée. Le buraliste lui délivra un billet portant ces numéros ; mais il inscrivit sur la

souche 25 au lieu de 15. Les numéros 3, 15 et 28 sont sortis, et madame de Greteau, croyant avoir gagné un terne, se présenta pour toucher; mais il lui fut répondu que les réglemens de la loterie n'obligeaient, dans un cas semblable, qu'au remboursement de la mise. De là procès. L'affaire est portée devant le tribunal de première instance, qui se déclare incompétent. Appel devant la cour royale qui arrête, que quiconque met à la loterie doit, aux termes de l'arrêté du 7 vendémiaire an 7, se soumettre à la législation de la matière, met l'appelation au néant et condamne la dame de Greteau à l'amende et aux dépens. *Ce qui veut dire*, a dit ensuite M. le premier président Séguier, en présence de la foule que cette cause avait attirée, *qu'il ne faut pas mettre à la loterie*. Telle sera aussi la moralité de notre récit, que nous terminerons en annonçant avec plaisir une diminution sensible dans les mises à la loterie l'année dernière.

Dans la province de la Manche (Espagne), naguère on conduisait au supplice un faux-monnayeur, nommé Torribio, lorsque celui-ci parvint à se réfugier dans l'hôpital. L'asile des pauvres ne pouvant s'ouvrir que devant un officier civil, on s'empara de toutes les issues; bientôt le corrégidor arrive; on entre, on aperçoit dans la cour un individu en bonnet de nuit et en robe de chambre qu'un alguazil reconnaît pour le condamné; sa déclaration est confirmée par quelques hommes de l'escorte; on l'interroge, il ne dit mot, mais il gesticule beaucoup. On le lie, on l'entraîne au supplice, et le malheureux est pendu sans proférer une parole. Bientôt, le reste de la troupe, qui était demeuré près de l'hôpital, arrive conduisant un homme encore couvert de la robe des condamnés, qu'on venait de saisir au moment où il escaladait la muraille:

c'était le véritable Tortibio, et le malheureux qu'on avait pendu était son frère, sourd et muet de naissance, qui se trouvait alors à l'hôpital. Le vrai coupable, ayant été recommandé à la clémence du roi, en raison de cette circonstance, a obtenu sa grâce.

L'Agent de police souffleté et content.

Le fait suivant offre si peu d'exemples, que nous ne voulons pas le laisser ignorer à nos lecteurs : « Le 6 mars 1827, une rixe s'élève dans un cabaret de Maubeuge, le nommé Duvauchelle, agent de police, s'y transporte : son caractère est méconnu, il est insulté ; il reçoit un soufflet : l'affaire pouvait devenir sérieuse : rappelées à la raison, les personnes intéressées le sentirent : on parle d'accommodement ; Duvauchelle y consent et exige 40 francs. A peine les a-t-il reçus, qu'il court chez une malheureuse mère de famille qui se

trouvait dans les douleurs de l'enfantement, et qui, la veille, venait de perdre son époux, son unique appui. — Tenez, ma bonne femme, lui dit-il, en lui donnant 20 francs, je n'ai de ma vie éprouvé une plus grande jouissance, et je voudrais bien à ce prix recevoir un soufflet tous les jours. » Cet homme estimable se rend ensuite chez d'autres malheureux, et distribue jusqu'au dernier sou de cette somme, dont lui-même peut-être avait le premier besoin. » Puisse un si noble désintéressement trouver de nombreux imitateurs !...

Effets du remède Leroy.

Deux Anglais se dirigeant de Genève sur Turin furent attaqués par une bande de 12 à 14 brigands, qui les dépouillèrent de tout ce qu'ils possédaient. Le butin était considérable; outre la garde-robe, les voleurs eurent à se partager 4000 fr. en or et deux bouteilles cache-

cées. Sans savoir de quelle nature était te liquide, ils trouvèrent expédient de boire ce qu'elles contenaient. L'une renfermait un violent purgatif, l'autre un émétique non moins efficace. Il est inutile d'en détailler les effets. Un brigand mourut, d'autres parvinrent à se traîner chez eux; mais deux d'entre eux, affaiblis par les douleurs qu'ils éprouvaient, furent arrêtés, ils dénoncèrent leurs complices et tous furent jugés et exécutés. C'est ainsi que M. Leroy a contribué, sans s'en douter, à purger les chemins d'Italie des voleurs qui les infestent. Il serait à désirer que des aventures semblables se renouvelassent souvent en Espagne.

Le glorieux Espagnol.

A Rome on est dans l'habitude de distribuer de la soupe aux pauvres à la porte des monastères. Un Castillan, nouvellement arrivé, et qui ignorait à quelle heure se

faisait cette distribution, s'adressa à un pauvre, Français, pour en être instruit. La fierté espagnole ne pouvait souffrir qu'il demandât simplement ce qu'il voulait savoir. Il s'informa donc si le Français avait pris son chocolat? *Mon chocolat*, répondit l'autre, *et comment voulez-vous que je le paie? Je vis d'aumône, et j'attends qu'on distribue la soupe au couvent des Franciscains.— Je vous prie de m'y conduire*, dit le glorieux Espagnol, *je me ferai un plaisir d'en goûter.*

Sermon sur l'intempérance.

Un ministre écossais prononça un jour un long sermon sur l'usage immodéré des liqueurs fortes, vice dominant dans sa paroisse, et auquel, si l'on en croit la chronique scandaleuse, il n'était pas entièrement étranger lui-même.

« Mes frères, dit-il, quelque chose que vous fassiez, faites-la avec modération, et surtout soyez modérés dans l'usage des li-

queurs fortes : en vous levant, vous pouvez prendre *un* petit verre ; *un* autre avant déjeûner, et peut-être *un* après, à la bonne heure ; mais ne soyez pas constamment à boire. Si vous sortez le matin, vous pouvez vous fortifier l'estomac avec *un* petit verre, peut-être en prendre *un* autre avant le dîner, et peut-être *un* autre après, ce qui n'a rien de condamnable en soi ; mais ne soyez pas toujours à boire. Personne ne trouvera mauvais que vous preniez *un* petit verre après dîner, *un* autre quand on aura servi le dessert, et *un* troisième quand on desservira la table : vous pouvez encore en prendre *un* ou *deux* dans le cours de l'après-midi, pour vous empêcher de vous endormir ; mais n'ayez pas toujours le verre à la main. Que vous preniez encore *un* petit verre avant et après le thé, *un* autre avant et après le souper, je n'y vois aucun mal, au contraire ; mais, croyez-moi, mes frères, ne faites point un usage immodéré des liqueurs fortes. Si vous prenez *un* petit verre avant d'aller vous coucher,

un autre en vous mettant au lit, cela est permis ; vous pouvez encore en prendre *un*, même *deux* dans la nuit si vous vous réveillez, je ne vois aucun mal à cela; mais je vous le recommande, mes chers frères, n'en buvez pas davantage: autrement, vous courrez risque de franchir, sur ce point, les bornes de la modération.

La provision de Carême.

Un bon curé avait pris pour valet le fils d'un laboureur de sa paroisse. Pendant le carnaval, il avait fait provision de sardines et de harengs, pour son carême. Quelques semaines après, il demanda de de ce poisson salé.—*Monsieur, il n'y en a plus*, dit le valet.—*Comment il n'y en a plus!* reprit le pasteur étonné, *Eh! qu'est-il donc devenu? Il devait y en avoir jusqu'à Pâques pour tous les deux, et nous ne sommes pas à la mi-carême; tu en as donc mangé deux fois autant que moi?* — *Je crois que oui*, répliqua en

larmoyant le valet — *Tu crois que oui, gourmand*, dit le curé; *que mériterais-tu pour avoir mangé tout mon poisson; voyons, parle?* — *A boire*, répondit le domestique.

Le Poignard.

Un riche négociant français s'était fait à Genève la providence de ces comédiens nomades, forcés d'émigrer à l'étranger. Un de ces artistes, qui avait déjà emprunté plusieurs fois de l'argent à son obligeant compatriote, se présente de nouveau chez lui, et lui parle en ces termes : *Je suis un misérable joueur; j'ai tout perdu; mais j'ai trouvé un moyen de mettre un terme au malheur qui m'accable.* A ces mots, il tire de sa veste un long poignard. — *Arrêtez*, s'écrie le négociant effrayé, *insensé, qu'allez-vous faire?* — *Vous proposer d'acheter ce superbe poignard; il est en chrisocale, garni en strass, et il a servi seulement trois fois à la sublime mademoiselle Clairon.*

Le comte de Grammont.

Un jour Louis XIV, jouant au tric-trac, il y eut un coup douteux. On disputait : le comte de Grammont arrive. « Jugez-nous, dit le roi. — Sire, c'est vous qui avez perdu, répondit le comte. — Eh! comment pouvez-nous me donner tort, avant de savoir ce dont il s'agit? — Eh! Sire, ne voyez-vous pas que, pour peu que la chose eût été douteuse, tous ces Messieurs vous auraient donné gain de cause! »

L'Ane volé et rendu.

Un paysan, qui s'était laissé voler son âne, disait à tous ses voisins : *On m'a volé mon âne, mais je sais bien ce que je ferai.* — Ces paroles, qui parvinrent aux oreilles du voleur, lui firent craindre pour ses bâtimens et ses biens. Il résolut donc de lui rendre son âne, mais il voulut connaître quel était son dessein. Il se fait accompagner du maire et de l'adjoint du village.

et ramena au paysan l'âne qu'il lui avait volé. — *Voilà votre âne*, dit-il, *mais je voudrais savoir ce que vous auriez fait si on ne vous l'avait point rendu ?* — *Eh bien! monsieur*, répondit le paysan, *j'aurais vendu le bât.*

La Confession d'un paysan.

Un paysan, étant à confesse, s'accusait d'avoir volé du foin. — *Combien en avez-vous pris de bottes?* lui demanda son confesseur. — *Oh! mon père, devinez.* — *Trente bottes.* — *Plus.* — *Soixante.* — *Oh! non; mais vous pouvez y mettre toute la charretée; car ma femme et moi nous devons aller chercher le reste tantôt.*

Le Sourd-Muet.

Un gueux, pour mieux avoir l'aumône, allait demandant avec le son d'une clochette, et montrant par ses signes qu'il

était muet et sourd ; ce que voyant un honnête homme, il l'appela à lui, et, en présence de quelques-uns de ses amis à qui il avait dit qu'il voulait faire un miracle, dit au gueux, en lui montrant dans sa main droite un liard, et dans la gauche une pièce de quatre sous : vois ce que tu veux choisir ; si tu es véritablement muet, tu auras le liard, mais si tu confesses la vérité, je te jure, foi d'honnête homme, de te donner la pièce de quatre sous : le gueux, sans hésiter, confessa n'être pas muet ; il eut la pièce de quatre sous, et s'en alla en riant, se souciant fort peu des risées de ceux qui étaient présens.

L'Emprunteur.

Un gentilhomme avait fait l'acquisition d'une riche vaisselle d'argent : un de ses amis, qui donnait un grand repas, l'envoya prier de lui prêter une salière qu'il venait de faire faire, et dont l'ouvrage était fort estimé. Cette salière représentait une ti-

gresse qui courait. Le gentilhomme lui fit dire qu'il était le maître de tout ce qui était chez lui, et fit porter la salière. L'autre, après le festin, ne se souvenant plus de lui rendre ce qu'il avait emprunté, six mois se passèrent sans qu'il rendit la salière; enfin, au bout de ce tems, il la renvoya. Peu de semaines après, notre homme, donnant à souper à des étrangers qui venaient chez lui, et sachant que le gentilhomme avait une autre salière d'argent, représentant une tortue, envoya son intendant la lui emprunter de sa part. Le gentilhomme demanda à l'intendant s'il était des amis de celui qui l'envoyait : je suis, repondit celui-ci, à la tête de sa maison. Je vous prie donc de lui dire, que si la tigresse que je lui prêtai il y a quelques mois a demeuré si longtems sans revenir à la maison, elle qui est un animal si vif, qu'est-ce que deviendra ma tortue après que je vous l'aurai prêtée? cette bête est si lente et si paresseuse, qu'elle ne me reviendrait qu'au bout de dix ans si je vous la donnais.

Le Testament.

Un pauvre paysan que la fièvre avait mis presque à l'extrémité, voyant sa fin approcher, se décida à faire son testament. Après cela, il appela sa femme, et lui dit : « Je vous ai laissé quelque chose en récompense de l'amitié que vous avez pour moi. Vous savez que j'ai un cheval ; je vous prie de le vendre, et de donner à mes parens l'argent que vous en recevrez : j'ai aussi un chien, je vous le donne. Gardez-le pour vous, car je suis assuré qu'il vous servira en beaucoup d'occasions. » La femme promit à son mari de faire tout ce qu'il lui recommandait, et peu après ce dernier expira. Pour s'acquitter de sa promesse, un matin la femme amena au marché le chien et le cheval : un marchand, qui voulait acheter le cheval, lui en demanda le prix ? Je voudrais, répondit-elle, vendre ce chien que vous voyez avec le cheval, et vous me donnerez dix écus du chien et une demi-pistole du cheval. Le marchand fut

bien étonné de ce qu'elle disait; mais ne voulant pas manquer un si bon marché, à cause du cheval, qui valait beaucoup plus qu'on ne lui demandait, il prit aussi le chien, et lui compta la somme. De retour chez elle, la bonne femme donna aux parens de son mari une demi-pistole qu'elle avait eue du cheval, et garda pour elle le reste de l'argent, qui lui revenait de la vente de son chien.

Le Pigeon gras.

Un médecin de Londres, qui avait soigné pendant longtems une dame fort riche, lui conseilla d'aller prendre les eaux de Bath, et lui donna une lettre cachetée pour un médecin de cette ville. Par inquiétude ou par curiosité, la dame, en arrivant à Bath, décacheta la lettre, et lut ce qui suit : *Mon cher ami, je vous envoie un pigeon gras que j'ai assez bien plumé, mais que l'on peut plumer encore. Tirez-en tout ce que vous pourrez. Tout à vous*

pour la vie. Cette lettre fit plus de bien à la dame que toutes les ordonnances du médecin de Londres. Elle renonça aux drogues et aux médecins, et envoya à celui de Bath un pigeon gras bien plumé, avec la lettre qu'elle était chargée de lui remettre de la part du docteur de Londres.

L'Habit.

Un curé de campagne fort enjoué, était en habit court dans la principale ville de son diocèse. Le grand-vicaire, homme rigide, l'ayant aperçu, lui demanda pourquoi il était en habit court? — *Parce que,* répondit-il, *cet habit est propre à danser.* — Cette réponse excita la bile du vicaire, qui lui demanda qui il était. — *Ego sum qui sum*, répondit le curé. — Le vicaire, résolu de le punir, le fit venir chez l'évêque, qui lui adressa des reproches sur ses réponses au grand-vicaire. — Vous verrez, Monseigneur, dit le curé, que mes réponses sont fort justes, quand je vous en

aurai expliqué le véritable sens : Je suis curé d'un lieu appelé *Dansé*; les chemins y sont pleins de boue; c'est ce qui m'a fait dire à monsieur que mon habit est propre à Dansé. Je m'appelle *Cuissom*; je n'ai pas cru offenser M. le vicaire en lui disant mon nom.

Le Repos.

Un bourgeois, étant à sa maison de campagne, aperçut son jardinier qui, pour se dérober à l'ardeur du soleil, s'était placé sous des arbres et s'y était endormi. *Comment coquin*, lui crie-t-il tout en colère, *tu dors au lieu de travailler, tu n'es pas digne que le soleil t'éclaire.—C'est aussi pour cette raison*, lui répliqua le jardinier en se frottant les yeux, *que je me suis mis à l'ombre.*

Un gascon ayant pris la fuite dans un combat, dit *qu'il avait pris ce parti-là, afin de se conserver pour une autre affaire.*

HISTOIRE DE FRANCE

PHARAMOND, 1er roi de France, pénétra dans les Gaules, l'an 420, à la tête d'une colonie de Francs. La plupart des historiens placent à Trèves le siége de l'empire. Son règne ne présente que des faits fort incertains. C'est à cette époque qu'on fait remonter la loi Salique dont un des articles exclut les femmes de la succession à la couronne; et l'usage d'inaugurer les rois, en les portant autour du camp sur un bouclier qu'on ap-

pelait *pavois*. Pharamond mourut en 428.

CLODION, dit LE CHEVELU, 2e roi, était fils de Pharamond. Vaincu d'abord par Aëtius, général romain, Clodion le vainquit bientôt à son tour, s'empara de Tournay, de Cambray et des autres places jusqu'à la Somme. Retiré à Amiens, il mourut, en 448, du chagrin que lui causa la mort de son fils tué au siége de Soissons.

MÉROVÉE, 3e roi, succéda à Clodion, et donna son nom à la PREMIÈRE RACE de nos rois. On ignore quelle était sa famille, mais ses grandes qualités méritaient le trône. Il étendit les conquêtes de Clodion et s'avança jusque sur la Seine. Ayant fait alliance avec les Romains, il battit, dans les plaines de Châlons, le farouche Attila, surnommé *le fléau de Dieu*. Les Huns perdirent, dit-on, 200,000 hommes dans cette affaire. Mérovée devint maître de Paris, et mourut en 458.

CHILDÉRIC Ier, 4e roi, était fils de

Mérovée. A peine sur le trône, il se livra à de tels excès, que ses sujets le contraignirent à se retirer en Thuringe, chez le roi Bazin. Gillon, qui s'était emparé du trône, se rendit si odieux par sa tyrannie, que les Francs rappelèrent Childéric; il fit oublier ses fautes par sa modération. On doit cependant lui reprocher d'avoir payé d'ingratitude le roi de Thuringe, en lui enlevant sa femme Bazine qu'il épousa. Childéric était vaillant; il vainquit plusieurs fois les Romains, étendit le royaume jusqu'à la Loire et mourut à Tournay l'an 481.

CLOVIS Ier, 5e roi, était fils de Childéric. C'est le premier roi chrétien et on peut même le regarder comme le vrai fondateur de la monarchie française. Il remporta successivement les victoires de Soissons sur les Romains; de Tolbiac, sur les Allemands; de Vouillé, sur les Visigoths. C'est après la seconde de ces victoires, que, d'après les exhortations de la reine Clotilde, il se fit baptiser à Reims par saint

Remi. Clovis, dit LE GRAND, mourut en 511, à Paris, de venu la capitale du royaume.

CHILDEBERT Ier, 6e roi, fils de Clovis, lui succéda, mais il n'hérita que d'une partie des états de son père; le royaume fut divisé entre les quatre fils de Clovis. Childebert fut roi de Paris; Clotaire, de Soissons; Clodomir, d'Orléans; et Thierry, d'Austrasie, dont Metz était la capitale. Les quatre fils ligués remportèrent une victoire signalée sur Sigismond, roi des Bourguignons, dont le royaume fut quelques années plus tard réuni à la France. Childebert mourut en 558, après un règne de 47 ans. Il ne laissa pas d'enfans.

CLOTAIRE Ier, 7e roi, était frère de Childebert. Il réunit de nouveau sous sa domination tout l'empire français. Chramne, son fils, s'étant révolté, il le vainquit et fit mettre le feu à une chaumière où il fut brûlé avec toute sa famille. Quatre ans après, en 562, Clotaire mourut à Com-

piègne, en s'écriant : « Quelle est donc la puissance de ce roi du ciel qui fait mourir ainsi les rois de la terre. »

CHERBERT, ou CARIBERT, fils de Clotaire, et 8e roi, monta sur le trône après un nouveau partage entre lui et ses trois frères, Chilpéric, Gontran et Sigebert. Cherbert vécut en paix, sans prendre part aux querelles de ses frères. Il était doué d'un esprit juste et d'un caractère généreux. C'est sous son règne que commença l'autorité des maires du palais qui devait finir par absorber celle des rois. Il mourut en 570.

CHILPÉRIC Ier, 9e roi, frère de Cherbert, lui succéda. Ce règne, troublé par les guerres civiles, offre une complication de crimes qui ont fait surnommer Chilpéric *le Nero on de son siècle*. La haine de Frédegonde, maîtresse et ensuite femme de Chilpéric, contre Brunehaut, sa belle-sœur et sa rivale en scélératesse, fut le germe des guerres domestiques qui déchirèrent pen-

dant quarante ans la famille de Clotaire. Childéric mourut en 584, assassiné par les ordres de Frédegonde et de Landry, son amant, maire du palais.

CLOTAIRE II, fils de Chilpéric, fut le 10e roi ; il n'était âgé que de quatre mois, lorsqu'il parvint au trône. Frédegonde, déclarée régente, ne démentit pas son caractère atroce ; après avoir remporté une victoire sur le roi d'Austrasie, Frédegonde mourut. Elle fut bientôt suivie au tombeau par Brunehaut, que Clotaire fit attacher à la queue d'un cheval indompté. Ce prince vainquit les Saxons et tua leur roi Berthold de sa propre main. Il mourut en 628. Sous son règne, la charge de maire du palais devint héréditaire.

DAGOBERT Ier, 11e roi, fils de Clotaire II, avait déjà été associé par son père à la couronne. Dagobert fit la guerre aux Saxons qu'il vainquit, et pacifia le royaume. Il fonda l'abbaye de St-Denis, à

laquelle il fit don de l'*Oriflamme*, bannière ainsi nommée parce qu'elle était parsemée de flammes d'or, et dont les rois se servirent à la guerre. Dagobert mourut en 638 et fut le Ier roi de France enterré à St-Denis.

CLOVIS II, 12e roi, succéda à son père Dagobert; il épousa Bathilde que l'église mit au rang des saintes. A cette époque, les maires, qui d'abord ne commandaient que dans le palais, devinrent ministres, généraux, et bientôt plus rois que les rois eux-mêmes. Clovis, dont le règne n'offre rien de remarquable, mourut en 656.

CLOTAIRE III, 13e roi, n'avait que 5 ans, lorsqu'il succéda à son père Clovis. La régence passa successivement des mains de Bathilde dans celles d'Ebroïn, maire du palais, qui se fit détester par la plus odieuse tyrannie. Bathilde se retira au monastère de Chelles qu'elle avait fondé. Clotaire mourut en 668, et fut enterré dans ce même monastère.

CHILDÉRIC II, 14e roi, était frère de Clotaire III; après avoir confié aux moines de St-Denis son frère Thierry, il fit renfermer dans un autre couvent le maire du palais Ebroïn. Ayant fait frapper de verges un seigneur nommé Bodillon qui lui adressait de vives remontrances, au sujet d'un impôt excessif, celui ci en tira une cruelle vengeance. Il assassina, dans la forêt de Livry, le roi, la reine et leur fils, en 673.

THIERRY Ier, 15e roi, sortit du couvent où il était renfermé, et monta sur le trône. Ebroïn, rendu aussi à la liberté, força ce faible monarque à supporter son joug comme maire du palais. C'est par Thierry que commençe la liste des rois surnommés les *rois fainéans*. Pépin d'Héristal, duc d'Austrasie, s'empara du gouvernement sous le titre de maire; Thierry mourut en 690.

CLOVIS III, 16e roi, était fils de Thierry. Il n'eut de roi que le nom. Pépin

gouvernait, et s'il anéantit la puissance royale, il fit au moins respecter l'état au dehors et le pacifia dans l'intérieur. Toujours heureux, il vainquit successivement les Suèves et les Saxons. Clovis mourut en 695. Il avait porté la couronne, mais il n'avait pas régné.

CHILDEBERT II, 17e roi, et fils de Clovis, vit comme son père le pouvoir aux mains de Pépin; il témoigna quelquefois la volonté de régner par lui-même; mais l'ascendant du maire du palais l'emporta. Son règne fut paisible; il aimait à rendre la justice à ses sujets, ce qui le fit surnommer LE JUSTE. Après avoir occupé le trône pendant 16 ans, il mourut en 711.

DAGOBERT II. 18e roi, succéda à son père Childebert. Pépin conserva le pouvoir; à sa mort, en 714, Plectrude, sa veuve, exerça les fonctions de maire du palais, dont Rainfroi s'empara bientôt. Charles-Martel, fils naturel de Pépin, se

réfugia en Austrasie, dont il fut créé duc. Dagobert mourut en 716, et laissa un fils, Chilpéric, qui ne lui succéda pas d'abord.

CLOTAIRE IV, 19e roi, monté sur le trône en 715, ne fit pour ainsi dire qu'y paraître. Ce fut Charles-Martel qui s'empara de l'autorité; mais il en était digne. Clotaire mourut en 719.

CHILPÉRIC II, 20e roi, était fils de Childéric II. Aidé de Rainfroi, il tenta de s'opposer aux vues ambitieuses de Charles-Martel; mais, vaincu par lui, il fut forcé de lui remettre le pouvoir en l'acceptant pour maire du palais. Chilpéric mourut en 720. Il était remonté sur le trône en 719.

THIERRY II, 21e roi, fut proclamé par les soins de Charles-Martel, à qui il laissa toute l'autorité. Ce fut sous son règne que Charles-Martel défit Eudes, duc d'Aquitaine, en 731; qu'il vainquit, en 732, à la fameuse bataille de Poitiers,

les Sarrasins, qui, sortis d'Afrique, s'étaient emparés d'une grande partie de la France, après avoir ravagé l'Espagne; qu'il soumit, en 735, les Frisons et les convertit à la foi catholique. Thierry mourut en 737. Après sa mort il y eut un interrègne de 5 ans, pendant lequel Charles-Martel gouverna sous le titre de duc des Français; il remporta de nouvelles victoires sur les Sarrasins, et vainquit les Saxons. Il mourut en 741. Son fils Pépin eut pu continuer à gouverner sous le même titre, mais il préféra faire cesser l'interrègne.

CHILDÉRIC III, 22e roi, fut proclamé en 742. Il conserva le titre de roi jusqu'en 750; mais sans en avoir l'autorité, que Pépin se réserva. Ce fut vers cette époque que Pépin, délivré des inquiétudes que lui donnait son frère Carloman, conçut le projet de poser la couronne sur sa tête. Il consulta le pape Zacharie, qui lui fit répondre que le titre de roi doit appartenir à

celui qui en a l'autorité. Childéric, déclaré incapable de régner, fut bientôt enfermé dans un monastère, où il mourut. En lui finit la première race des rois de France, celle des *Mérovingiens*, qui occupa le trône pendant 330 ans.

PÉPIN, dit LE BREF, 23e roi, commença la SECONDE RACE dite des *Carlovingiens*, du nom de Charlemagne, le plus célèbre des rois de cette race. Appelé au trône par le vœu de la nation, il justifia ce choix par de grandes victoires. Pépin soumit les Saxons et les Bavarois qui avaient cherché à secouer le joug; il défit Astolphe, roi des Lombards, et fit don au pape de l'exarchat de Ravenne. Après avoir vaincu les Aquitains, en 767, il mourut l'année suivante.

CHARLEMAGNE, 24e roi, succéda à son père Pépin. Sa première guerre fut contre les Saxons qu'il vainquit : il défit ensuite Didier, roi des Lombards, et

s'empara de sa couronne. Au retour d'une campagne heureuse contre Abdérame qui commandait les Sarrasins d'Espagne, son arrière-garde fut battue à Roncevaux; il y perdit son neveu, le fameux Roland. Il vainquit ensuite de nouveau les Saxons qu'il soumit au christianisme. Puis il s'empara de la Bavière et des pays qui forment aujourd'hui l'Autriche et la Hongrie, se fit couronner empereur d'Occident, et mourut en 814, chargé de gloire et d'années. Son règne ne fut pas seulement célèbre par des victoires; Charlemagne encouragea les sciences et fit de bonnes lois. Il fut surnommé LE GRAND.

LOUIS Ier, dit LE DÉBONNAIRE, 25e roi, n'hérita pas du génie de son père comme il avait hérité de son trône. Il fit la faute de partager ses états entre ses fils, et il excita ainsi des guerres dont il finit par être victime. Effrayé par une éclipse totale de soleil, il tomba malade à Mayence, et mourut après 40 jours de maladie en 840.

CHARLES II, dit LE CHAUVE, 26e roi, succéda à son père; mais le royaume était alors réduit à l'Aquitaine et à la Neustrie, qui lui furent même disputées par Lothaire, son frère, qui s'était fait couronner empereur. Lothaire fut vaincu à Fontenay. En 845 eut lieu la première irruption des Normands, peuples sortis de la Suède, du Danemarck et de la Norwège, qui pénétrèrent jusqu'à Rouen et jusqu'aux portes de Paris. Ces incursions se renouvelèrent pendant 80 ans. Ce fut vers cette époque que s'établit la féodalité et la noblesse héréditaire, jusqu'alors inconnues en France. Charles, empoisonné par le juif Sédécias, son médecin, mourut en 877. Il avait eu le titre d'empereur.

LOUIS II, dit LE BÈGUE, 27e roi, ne régna que deux ans. Carloman, fils aîné de Louis le Germanique, lui disputa le titre d'empereur d'Occident, et la France, sous son règne, ne se releva pas des malheurs du règne précédent. Il mourut en 879.

LOUIS III et CARLOMAN, ses fils, régnèrent ensemble; leur règne est compté pour le 28e. Leur amitié ne fut point troublée par le partage du pouvoir. Les Normands reparurent en 880 et furent vaincus En 882, Louis mourut sans enfans; Carloman le suivit dans la tombe deux ans après; il mourut blessé par un sanglier.

CHARLES, dit LE GROS, 29e roi, était fils de Louis le Germanique; il portait depuis trois ans le titre d'empereur d'Occident lorsqu'il monta au trône de France au préjudice de Charles le Simple, héritier légitime. Ce prince réunissait sous son sceptre presque tous les états qu'avait gouvernés Charlemagne. Son génie n'était pas à la hauteur d'une telle puissance. Sous son règne, les Normands assiégèrent Paris en 885; le siége dura deux ans, soutenu avec vaillance par Eudes, comte de Paris. Enfin l'arrivée de Charles fit lever le siége. En 887, Charles fut déposé de la dignité impériale. Il mourut de chagrin en 888.

EUDES, 30e roi, était ce même comte de Paris qui avait défendu cette ville contre les Normands; il fut proclamé au préjudice de Charles le Simple, vainquit de nouveau les Normands, et finit, en 896, par céder à Charles le Simple les pays entre la Meuse et la Seine, et conserva ceux entre la Seine et les Pyrénées. Il mourut en 898.

CHARLES III, dit LE SIMPLE, 31e roi, rentra, par la mort d'Eudes, en possession des pays qui lui avaient été enlevés; mais dès l'année 912, les Normands ayant fait de nouvelles incursions, il acheta la paix par la main de sa fille qu'il accorda à Rollon leur chef, avec la province de Neustrie, qui prit le nom de Normandie. Charles, détrôné en 922 par Robert, frère du roi Eudes, le tua bientôt après de sa propre main; mais vaincu de nouveau, il se retira chez un autre Eudes, comte de Vermandois, qui le retint sept ans prisonnier à Péronne, où il mourut en 929.

RAOUL, 32e roi, monta sur le trône en 923. Il était gendre de Robert et beau-frère de Hugues le Grand. Il vainquit les Normands et mourut en 936, sans enfans.

LOUIS IV, dit D'OUTREMER, parce que sa mère, épouse de Charles le Simple, l'avait emmené en Angleterre, lorsque celui-ci fut fait prisonnier, fut rétabli par Hugues le Grand, sur le trône de France, dont il fut le 33e roi. Guillaume, duc de Normandie, ayant été assassiné, Louis reprit la Normandie, qu'il fut bientôt forcé de céder au jeune duc Richard. Louis mourut en 954.

LOTHAIRE, 34e roi, succéda à son pere Son règne, qui fut assez long, offre peu d'événemens remarquables. Il mourut empoisonné en 986. C'est sous son règne que le partage de la monarchie fut aboli, et qu'il fut décidé que le trône passerait au fils aîné du roi défunt.

LOUIS V, dit LE FAINÉANT, 35e roi, était fils de Lothaire. Comme son père, il mourut empoisonné l'an 987. En lui s'éteignit la seconde race des rois de France, dite des *Carlovingiens*, après avoir occupé le trône pendant 236 ans, sous 13 rois.

HUGUES CAPET, 36e roi, fut le fondateur de la TROISIÈME RACE. Il parvint au trône au préjudice de Charles de Lorraine que le droit de succession y appelait. S'il usurpa la couronne, il se montra digne de la porter. Pour la fixer dans sa maison, il s'associa, en 988, son fils Robert. L'année suivante, une guerre éclata entre lui et le prince de Lorraine. Celui-ci fut fait prisonnier, et sa mort qui arriva bientôt après, laissa Hugues tranquille possesseur du royaume. C'est sous son règne que la pairie fut instituée, et que l'on commença à se servir des chiffres arabes. Hugues mourut en 996, à Paris, où les rois de France avaient cessé d'habiter depuis plus de 200 ans.

ROBERT, 37e roi, fit fleurir les arts et les sciences. Ayant épousé Berthe, sa parente, il fut excommunié en 997 par Grégoire V. Forcé de la répudier, il épousa Constance, fille du comte d'Arles, qui ne le rendit pas heureux. Robert mourut en 1031, regretté de ses sujets.

HENRI Ier, 38e roi, petit-fils de Robert. Le commencement de son règne fut troublé par la guerre civile qu'excita son frère Robert; il le vainquit, lui pardonna et lui céda la Bourgogne. Robert fut ainsi le chef de cette fameuse maison qui, pendant plus de 400 ans, balança le pouvoir des rois de France. C'est sous le règne de Henri Ier que s'établit l'usage des tournois; c'est aussi de cette époque que datent les exploits en Italie des Normands, dont les conquêtes devinrent le fondement des royaumes de Naples et de Sicile. Henri mourut en 1060.

PHILIPPE Ier, 39e roi, n'avait que 7

ans, lorsqu'il monta sur le trône. Avant de mourir, Henri lui avait désigné pour tuteur Baudouin, comte de Flandres, dont le sage gouvernement justifia le choix du roi. Baudouin mourut en 1067, et le roi, âgé seulement de 15 ans, entra dans l'exercice de ses droits. Ce fut à cette époque qu'eût lieu la conquête de l'Angleterre par les Normands, conduits par Guillaume le Conquérant. En 1087, le nouveau roi d'Angleterre, excité par une plaisanterie du roi de France partit pour venir mettre le siége devant Paris; mais la mort l'arrêta à Mantes, qu'il brûla et saccagea. C'est de cette époque que date la rivalité entre la France et l'Angleterre. En 1096, Pierre l'Ermite prêcha la première croisade, qui se termina en 1099 par la prise de Jérusalem. L'invention des armoiries date de cette époque; ce fut aussi alors que les familles commencèrent à prendre des noms propres. Philippe mourut en 1108, après un règne de 48 ans, dans un tems fécond en grands événemens,

LOUIS VI, dit le Gros, succéda à son père Philippe. Il vainquit les Anglais et affranchit les communes. On lui doit aussi la création des justices royales; c'est à dire du droit d'appel aux juges royaux, des jugemens des officiers des seigneurs. Il mourut en 1137.

LOUIS VII, dit le Jeune, 41e roi, était fils de Louis le Gros. Il eut pour ministre Suger, abbé de St-Denis, qui gouverna avec sagesse pendant l'absence du roi qui se rendit en Palestine, lors de la seconde croisade, en 1147. Cette expédition fut malheureuse. Louis avait épousé Eléonore qui lui avait apporté en dot la Guyenne et le Poitou. Ayant divorcé en 1156, et cette princesse ayant épousé Henri II, roi d'Angleterre, la restitution de ces provinces devint l'occasion de longues guerres. Louis mourut en 1180.

PHILIPPE II, dit Auguste, 42e roi, n'avait que 15 ans, lorsqu'il succéda à

Louis le Jeune, son père. En 1188, il se joignit à la troisième croisade : il revint en France en 1191, après de grands exploits rendus inutiles par la division qui éclata entre lui et Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre. Philippe s'empara bientôt après de la Normandie. Il mourut en 1223, après un règne glorieux.

LOUIS VIII, dit Cœur de Lion, 43e roi, avait la valeur de son père, mais il n'y joignait pas sa prudence. Son règne fut de courte durée ; il mourut en 1226, après avoir remporté de grands avantages sur les Anglais.

LOUIS IX, dit Saint-Louis, 44e roi, n'avait que 11 ans lorsqu'il monta au trône; mais Blanche de Castille, sa mère, gouverna avec sagesse jusqu'à sa majorité. En 1242, il vainquit les Anglais à Taillebourg, et, en 1248, il partit pour la 5e croisade, qui ne fut pas plus heureuse que les précédentes. Louis fut fait prisonnier et obligé

de céder Damiette pour sa rançon. De retour en France, il s'occupa pendant plusieurs années du bonheur de ses sujets. En 1269, il partit pour la 6e et dernière croisade, et l'année suivante, il mourut de la peste en Palestine, emportant les regrets de ses sujets.

PHILIPPE III, dit LE HARDI, 45e roi, après avoir conclu la paix avec les musulmans, revint en Europe avec les débris de son armée. Voulant se venger du massacre des Français en Sicile, il attaqua Pierre d'Aragon qui avait été le promoteur de ce massacre connu sous le nom de Vêpres Siciliennes; mais revenu bientôt à Perpignan, il y tomba malade et y mourut en 1285.

PHILIPPE IV, dit LE BEL, 46e roi, eut, dès les premières années de son règne, une guerre à soutenir contre les Anglais et les Flamands, qu'il vainquit. C'est sous son règne, en 1310, que l'ordre des Templiers

fut aboli. Il mourut en 1314. Sous son règne l'autorité royale fit de grands progrès.

LOUIS X, dit LE HUTIN, 47e roi, marqua son règne par l'affranchissement des serfs; ayant besoin d'argent il leur vendit leur liberté. C'est en 1315 que fut exécuté Enguerrand de Marigny, sur-intendant des finances, accusé de malversation. Louis mourut l'année suivante sans laisser d'enfans mâles.

PHILIPPE V, dit LE LONG, 48e roi, ne fut d'abord considéré que comme régent; mais la reine, veuve de Louis, qui était enceinte, ayant mis au monde un fils qui survécut que 8 jours, Philippe fit valoir ses droits à la couronne. Son règne, qui dura 6 ans, ne fut marqué par aucun grand événement. Il mourut en 1322.

CHARLES IV, dit LE BEL, 49e roi, son frère, lui succéda. Dès 1324, il entra en guerre avec l'Angleterre, qu'il vainquit.

Il mourut en 1328, ne laissant pas d'enfans mâles. C'est ainsi que s'éteignit la branche des *Capétiens*.

PHILIPPE VI, dit *de Valois*, 50e roi, était cousin de Charles le Bel; il fut proclamé, en vertu de la loi Salique, malgré les prétentions d'Edouard III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle, sœur du dernier roi. Edouard n'en prit pas moins le titre de roi de France, que les rois d'Angleterre ne se sont décidés à abandonner que long-tems après. Philippe fut battu plusieurs fois par les Anglais, notamment à Crécy, en 1346; ce fut, dit-on, à cette bataille, que les Anglais firent pour la première fois usage d'armes à feu. Il mourut en 1350. Il fut surnommé LE FORTUNÉ.

JEAN, dit LE BON, 51e roi, vit son règne marqué par de plus grands malheurs encore que celui de son père. Fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Poitiers,

en 1356, il ne revint en France que quatre ans après. Son fils, qu'il avait laissé en Angleterre comme ôtage, s'étant évadé, Jean se crut obligé à aller prendre sa place, et il y mourut cinq mois après, en 1364.

CHARLES V, dit LE SAGE, 52e roi, avait donné de grandes preuves de sagesse pendant la captivité de son père. Secondé par Duguesclin, il rel va la gloire de la France. Charles mourut en 1380, après avoir fixé la majorité des rois de France à 14 ans.

CHARLES VI, dit LE FOU, 53e roi, vit les malheurs fondre de nouveau sur la France, en proie aux dissensions des Bourguignons et des Armagnacs. En 1392, le roi ressentit les premières atteintes de la maladie qui le priva de sa raison. Il mourut en 1422, après avoir déclaré Henri V, roi d'Angleterre, héritier de la couronne de France.

CHARLES VII, dit LE VICTORIEUX, 54e roi, aidé de la Pucelle d'Orléans, de

Dunois et d'autres sujets fidèles, parvint à reconquérir son royaume sur les Anglais qui l'occupaient presque entièrement : c'est sous son règne que l'imprimerie fut inventée. En 1431, Jeanne d'Arc ayant été prise par les Anglais, fut condamnée à être brûlée comme sorcière. Charles mourut en 1461, après un règne glorieux.

LOUIS XI, 55e roi, mit tous ses soins à fortifier l'autorité royale, sans se montrer fort scrupuleux sur le choix des moyens, profitant des fautes du duc de Bourgogne pour s'agrandir. C'est sous son règne que les postes furent établies. Louis mourut en 1483, au château dit Plessis-les-Tours qu'il avait fortifié, et où il vivait entouré de gardes et livré aux pratiques de la superstition. C'est lui qui porta le premier le titre de roi très chrétien.

CHARLES VIII, 56e roi, vit les commencemens de son règne marqués par les dissensions. Après avoir remporté quelques

avantages en Italie, il s'en vit chassé par Gonsalve de Cordoue. C'est sous son règne que Christophe Colomb découvrit l'Amérique. Charles, qui avait été surnommé L'AFFABLE, mourut en 1498, sans postérité. Ainsi finit la 1re branche des *Valois*.

LOUIS XII, dit LE PÈRE DU PEUPLE, 57e roi, fut le seul de la branche d'*Orléans*; son règne fut marqué par des victoires et des revers en Italie. Bayard, appelé *le Chevalier sans peur et sans reproche*, se signala par de grands exploits. Louis mourut en 1515.

FRANÇOIS Ier, dit LE PÈRE DES LETTRES, 58e roi, premier prince du sang, succéda à Louis XII, mort sans postérité, et commença la seconde branche des *Valois*. Il poursuivit la guerre commencée en Italie, où il obtint des succès; mais en 1525, après la mort de Bayard, il fut vaincu à Pavie et fait prisonnier. Rendu à la liberté en 1526, il recommença la guerre quelques

années plus tard contre Charles-Quint, et fut vainqueur. François mourut en 1547. Ce fut sous son règne que commença la *réforme*, par les prédications de Martin Luther.

HENRI II, 59e roi, vainquit à son tour Charles-Quint; mais il fut vaincu par Philippe II. La paix de Cateau-Cambrésis mit fin à cette guerre en 1559; la même année le roi fut blessé mortellement dans un tournois par Montgomery.

FRANÇOIS II, 60e roi, succéda à son père; il ne régna qu'un an, et mourut à l'âge de 17 ans sans laisser de postérité.

CHARLES IX, 61e roi, lui succéda. Son règne fut marqué par le massacre de la Saint-Barthélemy, en 1572. Toujours malade depuis lors, il mourut 2 ans après.

HENRI III, 62e roi, était le 3e fils de Henri II et de Catherine de Médicis. Il venait d'être élu roi de Pologne lorsque la

mort de son frère l'appela au trône. La France fut bientôt de nouveau en proie aux guerres de religion. Forcé par la faction des Seize à quitter la capitale, il se réunit au roi de Navarre pour faire le siége de Paris ; mais il fut assassiné en 1589 par Jacques Clément.

HENRI IV, 63e roi, succéda à Henri III, mort sans enfans. En lui commença la branche des *Bourbons* qui nous gouverne. Ce ne fut qu'après avoir remporté plusieurs victoires sur les ligueurs, commandés par le duc de Mayenne, et notamment la ba-

taille d'Ivry qu'il gagna complètement, quoiqu'avec une armée bien inférieure, le 14 mars 1590, qu'il fit son entrée à Paris, le 22 mars 1594. Ayant calmé les factions, et secondé par Sully, son premier ministre et son ami, ce bon roi aurait guéri tous les maux de la France si la mort n'était venu l'arrêter. Il succomba en 1620, sous le poignard de l'infame Ravaillac.

LOUIS XIII, son fils, 64e roi, lui succéda. Il n'avait que neuf ans. De grands troubles signalèrent sa minorité. La guerre civile éclata entre les Catholiques et les Huguenots; mais ces derniers ayant perdu La Rochelle, furent forcés de se soumettre. Le roi ayant ensuite choisi Richelieu pour son premier ministre, vit s'étendre la puissance de la France par des alliances et des victoires. Richelieu mourut en 1642; le roi le suivit de près; il mourut en 1643. C'est sous son règne que fut fondée l'Académie française. Louis XIII fut surnommé LE JUSTE.

LOUIS XIV, 65e roi, n'avait que quatre ans lorsqu'il succéda à son père. La reine Anne d'Autriche fut nommé régente, et choisit pour son premier ministre le célèbre cardinal Mazarin. De grandes victoires signalèrent le commencement de ce règne qui devait être si glorieux. Louis XIV avait 22 ans lorsque Mazarin mourut; c'était le cardinal qui avait gouverné jusque-là; mais Louis, en s'emparant du pouvoir, montra par un règne célèbre par tous les genres de gloire, qu'il était digne de l'exercer. Louis XIV mourut en 1715,

après un règne de 72 ans, le plus long et le plus glorieux de la monarchie. En 1679, les Français découvrirent la Louisiane; en 1680, Louis XIV, qui avait pris pour devise un soleil, sur lequel était écrite cette légende : *Nec pluribus impar*, fut surnommé LE GRAND. La réunion de toute la Franche-Comté eut lieu en 1678. En 1700, il avait placé la couronne d'Espagne sur la tête de son petit-fils le duc d'Anjou, dont les descendans règnent encore sur ce pays.

LOUIS XV, 66e roi, était l'arrière-petit-fils de Louis XIV. Il n'avait que cinq ans lorsqu'il parvint au trône. La régence fut confiée au duc d'Orléans. Séduit par un écossais nommé Law, il imagina de payer en papier les dettes de l'état, et ce système obtint d'abord une grande faveur, suivie bientôt après de plus grands désastres. Quelques guerres presque toujours heureuses marquèrent ce règne. Ce fut en 1768 que la Corse fut réunie à la France. Le roi mourut en 1774, de la petite vérole.

LOUIS XVI, 67e roi, succéda à son aïeul dans des circonstances difficiles ; cependant grâce au bon choix de ses ministres ; les premières années de son règne furent heureuses et paisibles. Les colonies anglaises de l'Amérique s'étaient insurgées, en 1778 le roi conclut avec elles un traité de paix et de commerce qui amena une rupture avec l'Angleterre. Après des succès divers, l'Angleterre fut forcée d'adhérer à l'indépendance des nouveaux états par le traité de 1783. La paix était rétablie au dehors ; mais bientôt l'épuisement des

finances amena au dedans de nouveaux signes de trouble. Ce fut en vain que le roi changea plusieurs fois de ministres, espérant réparer les maux de l'état, il fallut convoquer l'assemblée des notables, et bientôt après les états-généraux. Les députés du tiers-état se réunirent le 23 juin au Jeu de Paume, à Versailles, et jurèrent de ne se séparer que lorsque la constitution du royaume serait établie. C'est de cette époque que date l'ascendant que Mirabeau prit sur l'assemblée. Bientôt la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, les scènes déplorables des 5 et 6 octobre, montrèrent à quels excès la populace déchaînée allait se laisser entraîner. Le roi fut contraint de revenir à Paris. La noblesse était abolie, les droits féodaux supprimés, les couvens fermés. La liberté religieuse et la liberté de la presse décrétées. La constitution terminée, des députations de toutes les parties de la France se rendirent à Paris pour la jurer. Cette grande réunion eut lieu au Champ de Mars, le

4 juillet 1790. L'année suivante, le roi voulut se soustraire par la fuite aux excès qu'il prévoyait. Arrêté à Varennes, et ramené à Paris, son palais devint pour ainsi dire sa prison. La constitution, dite de 1791, fut alors présentée au roi, qui l'accepta. L'assemblée législative fut ensuite rassemblée; ses décrets contre les prêtres non assermentés, auxquels le roi refusa sa sanction, amenèrent la catastrophe du 10 août et la chûte du trône. Le roi, qui avait cherché un refuge dans l'assemblée législative contre les fureurs du peuple, qui massacrait ses fidèles serviteurs aux Tuileries, entendit prononcer la suspension de son pouvoir; il fut conduit au Temple, et une convention nationale fut convoquée pour le juger. Bientôt les massacres de septembre succédèrent à ceux du 10 août. La guerre fut déclarée aux princes coalisés, et le 22 septembre, la République fut proclamée. Pendant ce tems, le procès du roi s'instruisait; MM. Malesherbes, Tronchet et Desèze, se chargeaient de sa

défense. Soins inutiles, son jugement fut prononcé, et le 21 janvier 1793, ce prince, qui n'avait voulu que le bien, condamné par des juges que l'histoire a depuis longtems flétris, alla finir sur l'échafaud une vie qu'il avait consacrée toute entière au bonheur de ses sujets. Son courage ne se démentit pas un seul instant. Arrivé sur le lieu de l'exécution : *Français*, dit-il, *je meurs innocent, et je pardonne à mes ennemis. Je désire que mon sang soit utile à mon peuple, qu'il apaise la colère de Dieu*... Le roulement des tambours l'empêcha de continuer. Louis XVI avait alors 39 ans. Tout le monde connait les belles paroles prononcées en ce moment suprême par l'abbé Edgeworth, son confesseur : *Fils de St-Louis, montez au Ciel!*

LOUIS XVII, 68e roi, succéda en 1793, à son infortuné père Louis XVI. Ce jeune prince était aussi renfermé au Temple avec sa famille. Bientôt il vit conduire à l'échafaud sa mère la reine Marie-

Antoinette et sa tante Mme Elisabeth. Lui-même, accablé de mauvais traitemens par les bourreaux de sa famille, succomba en 1795. Sa sœur, la jeune Dauphine, supporta avec courage ces tristes épreuves. Le 19 décembre 1795, S. A. R. fut envoyée à Vienne, en échange des représentans et du général Beurnouville, qui avaient été faits prisonniers à la bataille de Nerwinde. Le 31 mars 1796, l'infortunée princesse fut présentée à la cour d'Autriche. Bientôt après, elle suivit le roi et la reine à Mittau; c'est dans cette ville que fut célébré, le 10 juin 1799, le mariage de *Madame* avec son cousin-germain le duc d'Angoulême, fils aîné de *Monsieur*, comte d'Artois, en présence d'une centaine de gentilshommes français, vétérans de l'honneur et de la fidélité, qui leur servirent de garde d'honneur. La bénédiction nuptiale fut donnée à ces augustes époux par le cardinal de Montmorency, et l'empereur des Russies, Paul Ier, signa leur contrat de mariage, qui fut déposé dans ses archives.

LOUIS XVIII, 60e roi, frère de Louis XVI, habitait la Westphalie, quand il apprit l'attentat du 21 janvier 1793. Il prit le titre de régent pendant la minorité de son neveu Louis XVII, et informa toutes les cours de l'Europe de l'assassinat juridique de Louis XVI. L'armée des princes, commandée par le prince de Condé, et les Vendéens, proclamèrent Louis XVII pour leur légitime souverain. A la mort de son neveu, en 1795, appelé au trône par les droits de sa naissance et les lois fondamentales du royaume, Louis XVIII fit part

de son avénement aux puissances étrangères, fut proclamé par le prince de Condé qui prononça ces paroles remarquables : *Messieurs, le roi Louis XVII est mort! vive le roi Louis XVIII!* et adressa aux Français une proclamation qu'on intercepta et que l'on tint cachée.

Cependant la terreur planait sur la France, les noms les plus illustres mêlés aux noms les moins connus, couvraient les listes fatales de proscription. L'affreuse guillotine aurait dépeuplé la France, si les révolutionnaires ne s'étaient pas attaqués les uns les autres. Marat succombe sous le poignard de Charlotte Corday; Danton monte à l'échafaud; Robespierre, Couthon, St-Just, etc., périssent. Le directoire fut établi. Alors un peu d'ordre se rétablit. Pendant ce tems, la France avait montré que ses enfans avaient conservé leur antique bravoure. Déchirée au dedans par les factions, elle triomphait au dehors. Les batailles de Jemmapes et de Fleurus avaient

amené la conquête de la Hollande. Les troupes étrangères étaient partout repoussées du sol français.

C'est alors que s'éleva l'homme qui devait expier dans la captivité les fautes de son ambition : Bonaparte s'était distingué au siége de Toulon en 1794 ; en 1795, il fut nommé général en chef de l'armée d'Italie. Ses brillans succès amenèrent le traité de Campo-Formio, l'année suivante. Deux ans après, eut lieu la fameuse campagne d'Egypte, d'où Bonaparte revint en 1799, laissant l'armée sous les ordres du général Kleber, qui mourut assassiné au Caire. Peu de tems après son retour en France, Bonaparte entreprit une nouvelle campagne en Italie ; elle fut décisive et la bataille de Marengo, où le brave Desaix perdit la vie, amena la paix de Lunéville, en 1801, et bientôt après le traité d'Amiens avec l'Angleterre, signé le 27 mars 1802. A cette époque, Bonaparte fut nommé consul à vie. En 1804, un grand crime, la mort du duc

d'Enghien, fils du duc de Bourbon (aujourd'hui prince de Condé), qu'on enleva du pays de Bade, où il vivait paisiblement, souilla ce que Bonaparte avait fait de bien jusqu'alors. Le 2 décembre 1804, Napoléon Bonaparte se fit sacrer et couronner empereur des Français, en l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, par S. S. Pie VII, et le 25 mai 1805, il se fit sacrer et couronner roi d'Italie, à Milan, par le cardinal Caprara; le 2 décembre de la même année, la guerre s'étant rallumée, le nouvel empereur remporta la fameuse bataille d'Austerlitz, dite *des trois empereurs*. Les campagnes en Allemagne de 1807 et 1809 amenèrent encore une fois la paix, et Bonaparte, répudiant Joséphine (veuve du général Beauharnais, dont elle avait eu deux enfans, le prince Eugène et l'ex-reine de Hollande, Hortense, épouse séparée de Louis Bonaparte), avec laquelle il était marié depuis le 8 mars 1796, contracta une nouvelle alliance, le 1er avril 1810, avec Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche

(aujourd'hui duchesse de Parme). Le 20 mars 1811, naquit un fils de cette union, auquel on donna le nom de roi de Rome (aujourd'hui duc de Reichstadt). Mais les fautes de Napoléon s'accumulaient; ses troupes s'épuisaient en Espagne, dont il avait dépouillé les légitimes souverains pour donner un royaume à son frère Joseph, qu'il retira du royaume de Naples, pour y substituer son beau-frère Murat, lequel fut fusillé en 1815, sur les côtes de Calabre, où il venait de débarquer pour tenter de ressaisir le royaume qu'il venait de perdre. Les campagnes de 1812, en Russie; de 1813, en Saxe, Silésie, etc.; et de 1814, en France, achevèrent la ruine de Napoléon. Le 31 mars 1814, les troupes alliées firent leur entrée à Paris. Napoléon abdiqua à Fontainebleau, le 5 avril, et se retira à l'île d'Elbe, suivi de quelques-uns de ses partisans. Quelque tems après, Joséphine mourut à la Malmaison, près Paris. Son fils, le prince Eugène, surnommé en 1814 *le Bayard moderne*, par l'empe-

reur Alexandre, mourut le 21 février 1824, dans les états de son beau-père, le roi de Bavière.

La politique avait forcé, au mois de janvier 1801, Louis XVIII et sa famille de quitter Mittau. Il s'embarqua pour l'Angleterre, y arriva heureusement et acheta dans le comté de Buckingham le château de Hartwel, où il eut le bonheur de réunir plusieurs membres de sa famille qui eurent cependant la douleur de voir mourir leur reine, le 13 novembre 1810. La famille royale habita cette retraite jusqu'au moment que la Providence avait fixé pour la rendre aux vœux de ses sujets.

Louis XVIII, accompagné de *Madame*, duchesse d'Angoulême (Mme la Dauphine), fit son entrée à Paris le 3 mai 1814, aux acclamations générales. Il y avait été précédé le 12 avril, par *Monsieur*, comte d'Artois (Charles X). On connaît le mot heureux de ce prince à son entrée : *Rien n'est changé, Messieurs, il n'y a qu'un Fran-*

fois de plus. Mgr le duc d'Angoulême était entré à Bordeaux, le 12 mars; Mgr le duc de Berri, second fils de *Monsieur*, était débarqué sur les côtes de Cherbourg, le 13 avril. Partout les Bourbons furent reçus avec joie. Le 4 juin, la Charte, ce chef d'œuvre de sagesse, fut proclamée et combla les vœux de tous les Français. Ce fut à l'issue de cette séance royale que la chambre des députés surnomma ce monarque Louis LE DÉSIRÉ. Mais les malheurs de la France étaient loin d'être terminés. Le 1er mars 1815, Bonaparte, suivi des partisans qui l'avaient accompagné, quitta son île, débarqua à Fréjus et entra le 20 mars à Paris, que le roi avait quitté le 19 pour se retirer à Gand, escorté par ses fidèles sujets. Cette tentative, couronnée d'abord du succès, fut bientôt réprimée. Le 18 juin, la bataille de Waterloo mit fin aux illusions de ceux qui, en prenant part à cette entreprise, appelèrent de nouveau les alliés, leur donnèrent le droit d'exiger des sommes considérables, et firent peser sur leur

patrie le fardeau d'une occupation militaire qui dura trois ans. Bonaparte, à l'approche des alliés, partit pour Rochefort. Après avoir vainement tenté de s'embarquer pour les Etats Unis, il fut obligé de se rendre aux Anglais qui, de concert avec les puissances alliées, le reléguèrent à l'île Sainte-Hélène où il mourut le 5 mai 1820, dans les bras des généraux Bertrand et Montholon.

L'esprit public étant plus calme, les institutions nouvelles s'affermissant, la France jouissait d'une entière tranquillité, quand, le 13 février 1820, un nouveau coup vint encore frapper la famille royale qui avait déjà éprouvé tant de pertes : Mgr le duc de Berri, sortant de l'Opéra, succomba sous le poignard de l'infâme Louvel. Heureusement ses intentions furent trompées, et le 29 septembre suivant, Mme la duchesse de Berri donna le jour à Mgr le duc de Bordeaux, et cette naissance combla de joie toute la France. Le 7 avril 1823, Mgr le duc d'Angoulême (M. le Dauphin) entra en Espagne pour rétablir Ferdinand VII dans

ses droits ; le 1er octobre, Ferdinand fut délivré, après une campagne qui honorera à jamais l'illustre généralissime qui l'a conduite avec autant de modération que de bravoure. Mais déjà des infirmités, suites des peines et des fatigues que Louis XVIII avaient éprouvées dans l'exil, donnaient des inquiétudes pour ses jours. Le 16 septembre 1824, il expira. Peu d'instans auparavant, il avait fait entendre ces paroles vraiment royales : *Un souverain peut mourir, mais il ne doit pas être malade.*

CHARLES X, 20e roi, porta sur le

trône cette affabilité qui lui avait gagné toutes les cœurs lorsqu'il n'était encore que *Monsieur*. Quand il se montra en public la première fois, le peuple se pressait sur ses traces, et les gardes voulant l'écarter avec un peu de rudesse : *Messieurs*, s'écria S. M., *point de hallebardes*! Charles X a été sacré à Reims le 29 mai 1825. Depuis trois ans qu'il est sur le trône, il à déjà beaucoup fait pour le bonheur du peuple. Une indemnité d'un milliard accordée aux propriétaires dépossédés de leurs biens par suite de nos troubles civils, a fermé l'une des dernières plaies de la révolution. La religion reprend partout son éclat. Le commerce, favorisé par la reconnaissance de St-Domingue, par l'admission du pavillon des nouveaux états de l'Amérique dans nos ports, n'a ressenti que faiblement les malheurs qui ont pesé sur d'autres pays. Les Français ont dès l'abord surnommé Charles X LE BIEN-AIMÉ. L'exposition a fourni au Roi l'occasion de récompenser surtout les inventeurs des produits qui sont le plus utiles à la France.